

Soirée
au
cirque



**Patinage
artistique:
Ferland
triomphe au
Manitoba**
page C-1

**Dozier
a été
libéré
en 90
secondes**
page C-6

LE SOLEIL



Garneau
47-49, rue Buade
Ouvert du lundi au
vendredi de 9h à 18h
le samedi de 9h à 17h.
La librairie des étudiants

DERNIÈRE ÉDITION

86e année, no 27 48 pages 3 cahiers
QUÉBEC, VENDREDI 29 JANVIER 1982

• • Livraison à domicile (6 jours) \$1.85 • •
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Régimes de retraite des employés de l'Etat

Québec veut "sauver" \$250 millions, dit la CEQ



Tradition québécoise

Québec ne serait pas Québec, l'hiver, sans la glissade du Château Frontenac. Celle-ci a été ouverte au public, hier, et ce fut pour plusieurs l'occasion de connaître des sensations fortes...

par Pierre PELCHAT

envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — C'est au moins \$250 millions que le gouvernement québécois s'apprête à couper dans sa contribution au régime de retraite des 340.000 employés des secteurs public et parapublic qui y contribuent.

C'est l'estimation à laquelle en sont venus des experts de la CEQ à la suite de l'intention exprimée par le premier ministre Lévesque de réduire les avantages consentis aux employés de l'Etat au chapitre des régimes de retraite.

Dans un premier temps, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, avait annoncé dans son budget de l'an dernier que les rentes des nouveaux employés ne seront plus indexées entièrement. L'indexation sera réduite de 3 pour 100. En plus, le coût sera partagé à part égale entre le gouvernement et les employés.

A la rentrée parlementaire, le chef du gouvernement annonçait que ces nouvelles mesures allaient être appliquées à tous les employés actuels à compter de juillet prochain. Si cette décision est maintenue, il en résultera une baisse importante des avantages accordés aux employés du secteur public.

Il faut s'attendre aussi à une augmentation des cotisations des employés de l'Etat au régime de retraite.

Economie

En ramenant à 50-50 les contributions des employés de l'Etat, on estime que le gouvernement économisera \$100 millions au régime de retraite des enseignants (RRQ), \$30 millions au régime de retraite des fonctionnaires (RRF) et \$120 millions au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RRGEP).

A la suite de la diminution de l'indexation, les enseignants retraités qui étaient près de 13.000 à bénéficier du RRQ à la fin de 1981 recevront au total \$4 millions de moins par année; pour les 12.000 fonctionnaires à la retraite, les rentes seront diminuées de \$3 millions. De leur côté, les 10.000 bénéficiaires du RREGOP se verront privés de \$550.000.

Présentement, pour chaque dollar versé par un employé au RREGOP, le gouvernement ajoute \$1,40, pour le régime des fonctionnaires, la contribution gouvernementale est de \$2; tandis que dans le cas des enseignants, le gouvernement s'est montré plus généreux en versant \$2,36 pour chaque dollar cotisé par les professeurs.

La CEQ conteste cependant l'évaluation de la part du gouvernement dans le RRQ et le RRF. On estime que la contribution gouvernementale ne peut aller qu'en augmentant parce que ces deux régimes ont été "gelés" en 1973 à la suite d'une décision de l'Assemblée nationale. Il s'ensuit donc que le nombre de cotisants diminue d'année en année pendant que le nombre de retraités ne fait qu'augmenter. Les nouveaux fonctionnaires et professeurs adhèrent au RREGOP depuis 1973.

Rencontre

Pour en savoir plus long sur les intentions du gouvernement, les dirigeants syndicaux ont demandé une rencontre avec le premier ministre Lévesque. Une telle réunion devait avoir lieu la semaine dernière mais en raison du conflit à la CTCUM, celle-ci fut reportée. Une nouvelle rencontre pourrait avoir lieu dans les prochains jours.

Quoi qu'il en soit, on n'entend pas rester les bras croisés devant l'offensive gouvernementale. Déjà, un premier travail de sensibilisation auprès de 85.000 membres de la CEQ est en cours.

Même si le contenu des régimes de retraite est déterminé par la loi de l'Assemblée nationale, la CEQ estime que ce sujet doit continuer de faire l'objet de négociations entre le gouvernement et les syndicats.

Dans le plan d'action étudié par la Centrale de l'enseignement, on n'écartera pas la possibilité d'organiser un débrayage de 24 heures dans les prochains mois pour manifester le mécontentement des enseignants sur ce sujet.

autre nouvelle, page A-3

Onze fois moins de chômeurs

VADUZ (AP) — Le chômage a considérablement régressé l'année dernière au Liechtenstein puisque, selon les chiffres officiels publiés, aujourd'hui, à Vaduz, trois chômeurs seulement ont été recensés, contre 34 en 1980.

La principauté compte 25.000 habitants.

Entraide économique

La plupart des caisses paieront 10% et plus

par Jean-Charles GRENIER

La plupart des caisses d'entraide économique offriront un taux d'intérêt supérieur à 10 pour 100 sur les dépôts d'épargne dès l'application, s'il devait être accepté le 14 février, du plan de relance Dugal selon les données statistiques qui seront envoyées par la poste, mardi de la semaine prochaine, aux quelque 300.000 membres du mouvement.

Le président de la Fédération des

caisses d'entraide économique, Justin Dugal, a dévoilé, hier à Québec, le sommaire de la transformation des caisses d'entraide économique en sociétés d'entraide économique et c'est à ce moment qu'il a livré les chiffres qui ont d'abord été soumis aux spécialistes du ministère québécois des Institutions financières et Coopératives.

L'étude de ces données indique que le taux d'intérêt pondéré, si l'on considère l'ensemble des caisses, sera

de 13,37 pour 100 dans le cas des certificats de dépôts d'épargne. Le taux pondéré tient compte des montants visés dans chacune des caisses par le taux d'intérêt ce qui le distingue du taux d'intérêt moyen.

Par ailleurs, l'acceptation du plan de relance, dont les assises juridiques sont contenues dans la loi 40 adoptée avant les Fêtes, ferait en sorte que 43 des 76 caisses locales seraient en mesure de fixer à 1982 la date du début des remboursements c'est-à-dire, de

façon précise, la disponibilité du dépôt d'épargne remboursable trimestriellement.

Trente autres caisses pourraient le faire à compter de 1983. Les caisses d'entraide économique de Charlevoix et de Gaspé ne pourraient le faire qu'à compter de 1984. La plus mal en point est la caisse de La Tuque qui, selon les prévisions établies, ne sera en mesure de commencer à rembourser, les dépôts qu'en 1985.

La durée moyenne de rem-

boursement a été établie à 27,75 mois variant de 12 mois à 51 mois, dans quatre cas exceptionnels. Dans celui des durées de 12 mois, il s'agit de trois caisses appelées à disparaître ou à fusionner à cause de leur peu d'actifs, de leur jeunesse et de leur clientèle restreinte. Ce sont les caisses de Matapédia, dans le territoire desservi par LE SOLEIL et des caisses de Lachine et de Ville-Marie dans la région de

Voir A-2, ENTRAIDE

Zone désignée Ottawa limite son aide à L'Islet et à Montmagny

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — "C'est fait depuis hier! Les villes de Montmagny et L'Islet l'ont obtenue, la désignation spéciale du ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce!"

Et cela parce qu'on y a fait valoir des raisons valables, comme celles irréfutables d'un chômage de 48 pour 100, et qu'on a su démontrer que les travailleurs concernés étaient compétents, productifs et qu'ils voulaient vraiment travailler!

En apportant ce message hier à Montmagny, le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, a rappelé sa déclaration du 14 décembre dernier, "qu'il ne reviendrait pas ici, si ce n'est pour y apporter la bonne nouvelle de la désignation spéciale".

Maintenant qu'il pouvait parler de mission accomplie, le ministre a remarqué qu'il n'y avait jamais de "2 sans 3", et qu'il espérait bien revenir prochainement à Montmagny, pour y annoncer cette fois l'implantation de nouvelles industries.

M. Lamontagne a particulièrement associé au succès des démarches visant la désignation spéciale les efforts accomplis depuis déjà un an par le député libéral de Belchasse, M. Alain Garant, ainsi que le Conseil économique de Montmagny.

Voir A-2, MONTMAGNY



Incendies en chaîne

La ville de Centralia (Missouri) a été transformée en "nid à feu" quand 20 maisons se sont enflammées au même instant. Une hausse soudaine de pression du gaz de chauffage a transformé les veilleuses des appareils en véritables chalumeaux. L'accident a été provoqué par des employés de la ville qui avaient brisé un détendeur de gaz naturel en creusant, provoquant ainsi la suppression. En tout 75 feux, la plupart mineurs, ont pris naissance et une seule personne a été blessée.

sommaire

Annonces classées C-7 à C-14
Arts et spectacles A-13 à A-16
Bridge C-13
Carrières et professions A-10
Décès C-15
Economie-finance A-10 à A-12
Editorial A-4
Feuilleton A-13
Horoscope C-12
Information régionale A-7 à A-9
Monde C-6 et C-14
Mot mystère C-11
Mots croisés C-13
Où aller à Québec A-16
Page des lecteurs A-6
Page documentaire A-5
Patron C-12
Sport C-1 à C-5
Télévision A-13

météo

Ensoleillé avec passages nuageux à Québec et dans l'Est aujourd'hui; maximum de moins 10 à moins 12. Demain, faible neige à Québec, nuageux dans l'Est.

détails, page C-11

SOMMAIRE POUR L'EST DU QUÉBEC DE LA TRANSFORMATION DES CAISSES D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE EN SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE

CAISSES	TRANSFORMATION DU CAPITAL SOCIAL (1)		REMBOURSEMENT (3)		PRÊTS CONSENTIS (4)	PRÊTS EN COURS (5)
	Taux	Montant	TAUX D'INTÉRÊT (2)	Début Durée		
AMIANTE	25	3 161 498	14,5	Sep.-82 30	34 927 879	8 317 773
BEAUCE-NORD	25	1 252 687	10,0	Juin-82 33	8 931 268	5 171 989
BEAUCE-SUD	25	3 810 967	15,0	Sep.-82 30	30 391 848	14 265 295
BEAUPORT	30	1 301 997	14,0	Déc.-82 33	6 431 884	4 047 375
BOIS-FRANCS	25	6 022 789	15,0	Juin-82 33	47 525 746	20 916 646
BONAVENTURE	25	835 879	11,0	Juin-82 33	7 356 172	2 055 439
CHANDLER	25	583 144	11,0	Juin-83 27	5 687 196	1 321 551
CHARLEVOIX	30	1 419 141	6,5	Juin-84 33	20 050 768	5 955 179
CHAUVEAU	25	5 305 745	12,5	Déc.-83 24	62 375 268	16 383 826
DORCHESTER	30	1 844 614	8,0	Sep.-82 36	17 561 762	4 970 930
FRONTENAC	25	1 802 390	13,0	Mars-83 24	30 627 119	6 435 733
GASPÉ	40	1 333 252	5,0	Juin-84 33	8 662 279	3 006 296
K.R.T.	35	4 544 013	8,0	Déc.-83 39	66 810 547	14 342 553
LA CAPITALE	30	1 145 348	6,0	Sep.-83 24	N/D	1 656 056
LEVIS	30	2 337 714	10,0	Juin-83 30	22 451 909	8 252 238
LOTBINIERE	35	469 188	10,0	Sep.-83 27	N/D	2 042 542
MATANE	25	3 112 631	11,5	Sep.-83 27	37 982 819	14 081 508
MATAPÉDIA	25	192 512		Juin-82 12	N/D	140 944
MONTMAGNY	30	4 107 178	11,5	Déc.-82 36	39 097 727	10 015 986
PORTNEUF	25	3 764 736	14,0	Juin-82 33	38 193 174	10 245 258
RIMOUSKI	25	5 993 546	13,0	Déc.-83 36	76 741 951	27 997 267
SEPT-ÎLES	25	2 200 477	12,0	Déc.-83 36	30 454 552	9 825 953
STE-ANNE-DES-MONTS	35	689 411	9,0	Juin-83 21	8 860 469	1 828 253
STE-FOY	25	7 493 656	15,0	Sep.-82 30	102 158 968	12 891 409
TEMISCOUATA	25	545 934	6,5	Sep.-82 30	N/D	1 003 581

IMPORTANT: En plus de l'intérêt sur les dépôts d'épargne, les membres recevront une bonification équivalente à 65% des bénéfices avant impôt jusqu'à concurrence du taux du marché.

- (1) Portion du capital social transformée en capital-actions.
- (2) Taux d'intérêt payé la première année sur la portion du capital social transformée en dépôts d'épargne.
- (3) Date du début de la disponibilité du dépôt d'épargne remboursable trimestriellement.
- (4) Depuis la fondation.
- (5) Commerciaux et industriels.

Session extraordinaire de l'ONU sur l'annexion du Golan par Israël

NATIONS-UNIES NY (AFP) — Il a été confirmé officiellement hier que l'Assemblée générale des Nations-Unies se réunira vers midi aujourd'hui en session extraordinaire, pour débattre de la question de l'annexion du Golan par Israël.

Il s'agit, pour ceux qui ont obtenu du Conseil de sécurité qu'il décide d'une telle session, de donner un retentissement mondial au réquisitoire que les pays arabes se préparent à prononcer contre Israël quant à l'illégalité de cette annexion — déjà proclamée par le Conseil de sécurité à l'unanimité — et aussi contre les motivations politiques, philosophiques et sociales dont elle découle.

Dans ce but, les pays arabes, et surtout ceux de la région affectée par la décision très critiquée d'Israël, n'espargneront aucun effort pour faire preuve d'une unité qui, en dehors du contexte même du conflit israélo-arabe, leur fait souvent défaut.

Ce réquisitoire devrait déboucher sur l'adoption, à une majorité que l'on peut prévoir massive, outre des condamnations déjà prononcées en d'autres instances, de sanctions internationales obligatoires contre Israël. Cependant, la charte de l'ONU étant ce qu'elle est, les résolutions de l'Assemblée générale ne sont pas exécutoires, et sont avant tout des recommandations. Seul le Conseil de sécurité peut ordonner des sanctions.

Le 20 janvier dernier, le conseil, en raison d'un veto américain, n'a pas été en mesure d'adopter une résolution qui ne faisait que menacer Israël de telles sanctions.

le mot du jour

Voyons donc!

La cuve où une personne peut se baigner est une baignoire. Le bain, c'est avant tout l'eau dans laquelle on se baigne. On appelle aussi bain l'immersion. On prend donc un bain dans sa baignoire.

Pierre BELLEAU

Centrale nucléaire "attaquée" dans la région de Chicago

CHICAGO (AFP) — Des fuites éclairantes ont été tirées à proximité de la centrale nucléaire de Zion, dans la région de Chicago, et un groupe anonyme a fait parvenir hier à la presse des cassettes vidéo de l'incident, avec un message affirmant que "la prochaine attaque serait réelle".

Les fusées avaient été tirées mercredi mais, selon un porte-parole de la compagnie Commonwealth Edison, propriétaire de l'usine, personne n'y avait prêté attention jusqu'à ce que la presse s'enquière de l'incident auprès de la centrale.

Les cassettes, de qualité médiocre selon les journalistes de Chicago auxquelles elles sont parvenues, étaient accompagnées de

messages dactylographiés affirmant notamment: "Il s'agissait d'un avertissement. La prochaine attaque sera réelle".

M. Jim Toscas, porte-parole de Commonwealth Edison, a souligné que les auteurs de l'incident avaient voulu imiter l'attaque commise à la roquette la semaine dernière contre la centrale française de Creys-Malville.

Il a ajouté que dans le cas de l'usine de Zion, le réacteur était protégé par 1,80 mètre de béton.

"C'est l'une des structures les plus solides qui aient été faites. Vous pourriez placer autant de TNT (trinitrotoluène) que vous le voulez à l'extérieur de l'enceinte, vous ne pourriez ouvrir de brèche".

LA QUOTIDIENNE (tirage de jeudi)

7-6-6 Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

647-3233 647-3394
RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Coin de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

ENTRAIDE

(Suite de la première page)

Montréal. C'est la caisse de La Baie au Saguenay qui affiche un délai de remboursement de 51 mois à partir de décembre 1982.

Quant au pourcentage du capital social des membres qui doit être converti en capital-actions, le reste l'étant en dépôt d'épargne, il s'établit, comme prévu, à 25 pour 100 dans la majorité des cas, soit pour 58 caisses. Douze caisses affichent un ratio de conversion de 30 pour 100, quatre de 35 pour 100 et deux de 40 pour 100.

En plus de cela, Gérard Tremblay, l'un des nouveaux administrateurs à la tête de la fédération depuis la débandade de l'été dernier, a indiqué que les caisses pourraient verser un montant supérieur au taux d'intérêt établi si leur santé économique leur permet. "C'est ainsi, a-t-il expliqué aux membres de la presse et à nombre de dirigeants de l'entraide de la grande région 03, qu'en plus de l'intérêt sur les dépôts d'épargne, les membres recevront une bonification équivalente à 65 pour 100 des bénéfices avant impôt jusqu'à concurrence du taux du mar-

ché, celui-ci étant fixé selon deux de quatre grandes banques."

Confiance

Le président Dugal a profité de l'occasion pour réaffirmer sa confiance de voir le plan de relance accepté car, selon ses propos, il protège l'épargne des membres dans une période difficile et assure le maintien du rôle des caisses dans le développement économique régional.

Il a aussi indiqué que l'acceptation du plan se traduirait par la liquidation de la vieille fédération sous le contrôle gouvernemental et la naissance d'une nouvelle à l'inspiration des caisses locales.

Cela s'ajoute aux arguments que le président Dugal soumet aux membres du mouvement pour les convaincre, l'argument plus connu touchant les avantages fiscaux consentis par le gouvernement québécois.

Le tableau ci-contre fournit les données pertinentes dans le cas des caisses d'entraide économique situées dans le territoire prioritairement desservi par LE SOLEIL.

MONTMAGNY

(Suite de la première page)

et les représentants de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

Le "hic" restrictif

Il y a toutefois eu un "hic" à l'annonce officielle de M. Lamontagne. On ne l'a découvert qu'après les discours d'usage. Et l'enthousiasme s'est trouvé considérablement refroidi, chez les nombreux représentants d'une trentaine de municipalités des comtés municipaux de Montmagny et de L'Islet, qui prenaient place dans l'assistance de quelque 500 personnes.

C'est que la désignation n'était valable que pour les seules villes de Montmagny et de L'Islet et non pour les autres municipalités des deux comtés municipaux, ou les territoires desservis par les MRC de Montmagny et de L'Islet.

Ainsi se retrouvaient entre autres exclues quatre des cinq municipalités distinctes formant le "bloc urbain" de L'Islet. La désignation spéciale donnant droit à l'aide prévue par le Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre (PAIM), d'un montant global de \$350 millions, pourait techniquement ne pas s'appliquer, dans leur cas.

Aux vives réactions soulevées par cet "oubli", M. Lamontagne a d'abord indiqué qu'il pourra y avoir des aménagements possibles, des extensions de territoire.

Mais il devait atténuer ses propos, se défendre de faire des engagements, puis insister davantage sur le caractère limitatif de la "désignation spéciale", après de rapides consultations auprès d'officiers ministériels qui l'accompagnaient, MM. Renaud Masse, de l'Emploi et de l'Immigration, et William Chabot, de l'Industrie et du Commerce.

Autre limitation

Une autre disposition de la désignation a été ignorée par le ministre et laissée sans éclaircissement.

Il s'agit d'une mention contenue dans le communiqué d'information, qui précisait que dans le cas des villes de Montmagny-L'Islet, la désignation s'appliquait "aux travailleurs des secteurs de la fabrication des remorques et des gros appareils électroménagers".

Autres zones désignées

Par ailleurs, outre Montmagny-

L'Islet, le ministre de la Défense a annoncé que trois autres zones avaient été désignées, hier, soit McAdam, au Nouveau-Brunswick, pour l'industrie du bois, des placages et des contre-plaques; Brantford, Ontario (avec son canton et la ville de Paris), pour les industries d'instruments aratoires et de fonderies de fer; et Chatham, Ontario, pour l'assemblage des voitures et des pièces d'automobile.

Ces quatre nouvelles collectivités sont venues s'ajouter aux quatre nominations de l'année dernière, soit Port-Cartier-Sept-Îles et Sorel-Tracy, au Québec, Sydney en Nouvelle-Ecosse, et Windsor, en Ontario.

Incidentement, ces dernières municipalités désignées en mars 1981 obtiendront un délai de six mois jusqu'au 16 septembre 1982, a-t-on précisé hier, en signalant que, les désignations spéciales étaient valables pour une période d'un an, avec une possibilité de prolongation jusqu'à un maximum de deux périodes de six mois.

Comités d'adaptation

Dans le cadre du programme, le gouvernement fédéral procédera très prochainement, a-t-on assuré, à la création de "Comités d'adaptation des collectivités", qui seront appelés à fournir des conseils sur les besoins socio-économiques liés à la relance de Montmagny et de L'Islet.

"Car toute l'aide, a insisté M. Lamontagne, reposera sur les projets présentés par les industriels, ainsi que sur l'initiative et l'implication de la population".

On invitera à y participer le patronat, les syndicats, les fonctionnaires municipaux et provinciaux, ainsi que les fonctionnaires des ministères fédéraux intéressés.

Avantages

Outre les avantages relatifs à la relance de l'industrie, au niveau structurel mais non conjoncturel, M. Lamontagne a mentionné que les travailleurs impliqués pourront immédiatement profiter des programmes de création directe d'emplois et de subventions salariales transférables.

D'autres programmes spéciaux d'adaptation de la main-d'œuvre offrant des stimulants à la mobilité seront mis sur pied, sous peu, de même que des avantages de retraite anticipée, a annoncé le ministre.



VENTE après inventaire

vente manteaux doublés véritable duvet rég. jusqu'à \$220. **109.95**

manteaux doublés de véritable duvet, modèles avec ou sans capuchon, tons de gris, beige, kaki. 6 à 16. Contemporaine

vente de blousons twik rég. jusqu'à \$100. **49.95**

blousons de toutes sortes en chintz, matelassé, ouatiné, coloris assortis. 5 à 13.

vente de robes rég. jusqu'à \$190. **79.95**

variété de robes une et deux-pièces en tricot angora, jersey de laine, grandeurs et coloris assortis. Contemporaine

vente de ceintures réduction jusqu'à **60%**

ceintures de largeurs variées en cuir et torsades de toutes sortes.

vente de bas twik rég. 1.69 tons de base **1.29** couleurs mode **.99**

exclusifs à simons, les bas twik réguliers ou tout diaphane. p.m.g.

vente de robes rég. jusqu'à \$450. **129.95**

robes de nos plus prestigieuses collections automne-hiver, styles, tissus et coloris variés. Contemporaine

vente de bijoux réduction jusqu'à **75%**

sur toute notre collection bijoux-costume, automne-hiver, bracelets, boucles d'oreilles et colliers de toutes sortes.

vente sacs à main réduction jusqu'à **75%**

sur toute notre collection de sacs automne-hiver, sacs en cuir, simili-cuir, cuir métallique, nylon.

vente de chapeaux réduction jusqu'à **75%**

sur toute notre marchandise automne-hiver, chapeaux de fourrure, chapeaux de laine ou laine et lurex, coloris variés.

vente de pantalons twik rég. jusqu'à \$45. **19.99**

pantalons de flanelle, velours côtelé avec ou sans plis.

la maison **simons**

place ste-foy...

place de l'hôtel de ville maintenant... aux galeries de la capitale

Election partielle dans Louis-Hébert

Le PLQ cherche la perle rare

par Réjean LACOMBE

Les libéraux québécois semblent éprouver certaines difficultés à dénicher un candidat de poids en vue de la prochaine élection partielle qui sera tenue dans la circonscription de Louis-Hébert.

Deux des principaux canons du Parti libéral de la région de Québec

lors des dernières élections générales, MM. René Dussault et Claude Garcia, ont décliné l'invitation libérale de faire la lutte au Parti québécois.

Le coordonnateur du PLQ pour l'Est du Québec, M. Gilles Richard, ne formule pas de sa formation politique soit placée dans une telle situation. Au cours d'un entretien té-

léphonique, il a indiqué au SOLEIL que des "contacts sérieux" étaient faits et que de plus les militants libéraux de Louis-Hébert effectuaient certaines démarches dans le but de trouver la perle rare.

Actuellement, un seul nom revient en surface. Il s'agit de Mme Michèle Rousseau-Méthot qui avait

fait la lutte, le 13 avril, à l'ancien ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, qui a démissionné au début de janvier.

Pour sa part, l'organisateur en chef du Parti libéral, M. Pierre Bibeau, souligne que les militants libéraux "font du déblayage" dans le but de

trouver "le meilleur candidat possible". Selon M. Bibeau, les libéraux seront vraisemblablement fixés vers la mi-février.

Un sondage

Entre-temps, le Parti libéral a confié à l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP) le mandat de réaliser un sondage scientifique auprès des électeurs de la circonscription de Louis-Hébert.

En confirmant la nouvelle, le directeur général du PLQ, M. Alain Cousineau, a souligné que cette consultation avait été mise de l'avant avec le consentement des dirigeants de l'Association libérale de Louis-Hébert en vue des prochaines élections partielles.

C'est là un phénomène nouveau au sein du PLQ. Depuis que M. Claude Ryan dirige cette formation politique, les libéraux avaient relégué aux oubliettes la tenue de tels sondages. Au cours de la dernière élection générale, les dirigeants libéraux s'étaient refusés à se lancer dans ce genre de consultation.

M. Cousineau, qui est entré en fonction en septembre, a expliqué que lors du congrès libéral tenu dans le nord de Montréal en septembre 1981, il avait été décidé que les libéraux feraient dorénavant appel à ce moyen de consultation.

Dans ce sondage, en plus des questions traditionnelles sur la popularité des partis politiques en présence, les "sondeurs" ont aligné une série de noms de personnalités susceptibles d'être approchées pour devenir candidats ou candidates pour le PLQ dans Louis-Hébert. Le nom de Mme Rousseau-Méthot fait précisément partie de cette liste.

Les fédéraux dans la lutte...

Par ailleurs, les dirigeants libéraux du Québec ne semblent pas trop se formaliser de l'entrée en scène

éventuelle des libéraux fédéraux dans la prochaine lutte électorale dans Louis-Hébert. Contrairement à ce qui s'est passé en avril où on avait poliment invité les libéraux fédéraux à ne pas trop se mêler de cette élection, il semble que maintenant le PLQ veuille mettre toutes les chances de son côté.

L'organisateur en chef du Parti libéral, M. Pierre Bibeau, a déclaré au SOLEIL qu'il n'y avait "aucun malentendu possible" avec les porte-parole fédéraux. On sait que récemment le ministre Gilles Lamontagne, le député fédéral de Louis-Hébert, M. Dennis Dawson de même que le ministre Serge Joyal, ont clairement indiqué leurs intentions de prêter la "machine électorale fédérale" à l'organisation du PLQ.

"J'ai parlé de cela avec Dennis Dawson, de dire M. Bibeau. Je dois dire qu'il n'y a aucun problème. Si notre candidat décide que les organisateurs fédéraux doivent s'impliquer dans la lutte électorale, ils s'impliqueront. C'est le candidat qui aura le dernier mot à ce sujet."

On ne se cache pas, par ailleurs, chez les libéraux québécois pour indiquer que les libéraux fédéraux ont de bonnes raisons pour faire, eux aussi, la lutte aux péquistes. On met en lumière le fait que le Parti québécois est maintenant désireux d'oeuvrer sur la scène fédérale et que la prochaine élection partielle dans Louis-Hébert serait une excellente occasion pour commencer lentement à croiser le fer.

Mais quoi qu'il en soit, M. Bibeau souligne que l'organisation électorale de cette prochaine campagne ne sera pas tellement différente de celle qui a valu tant de succès au Parti libéral lors des 11 élections partielles qui ont été tenues au cours du premier mandat du gouvernement du Parti québécois. On sait que les libéraux avaient remporté ces 11 élections. On espère donc à l'aube d'une autre élection partielle répéter cet exploit.

Construction: le début des négociations est compromis

par Pierre PELCHAT

MONTREAL — Devant l'impossibilité d'en arriver à une alliance intersyndicale, les négociations pour le renouvellement du décret de la construction qui doit débiter mardi à Montréal sont à toutes fins utiles compromises.

En effet, le président de la FTQ-construction, M. Jean Lavallée, a menacé hier de ne pas se présenter à la rencontre convoquée par l'Association des entrepreneurs en construction du Québec si une entente n'intervient pas d'ici là pour la formation d'une coalition intersyndicale, soit avec la CSN ou le Conseil pro-

vincial des métiers de la construction, la filiale québécoise des Building Trades américains.

"C'est la décision qu'a prise l'exécutif de la FTQ-construction. Il n'est pas question que l'on s'ouvre les flancs devant l'AECQ s'il n'y a pas d'entente", a indiqué hier, au SOLEIL, M. Lavallée. La prise de position de la

FTQ a été communiquée hier aux autres syndicats et à la partie patronale.

Peut être légalement représentative à la table des négociations, une organisation syndicale doit obtenir la majorité absolue des voix lors du vote d'allégeance des travailleurs de la construction.

Or, en novembre dernier, aucun syndicat n'a obtenu cette majorité nécessaire. D'où la nécessité d'une alliance intersyndicale.

Avec un taux de représentativité de 46 pour 100, la FTQ vient au premier rang à la suite du maraudeur des ouvriers du bâtiment. Pour sa part, le conseil provincial a recueilli 24 pour 100 des suffrages exprimés, suivi de la CSN avec 19 pour 100.

Même si elle n'a pas la majorité absolue, la FTQ exige un droit de veto lors des négociations. Quoiqu'il en soit, d'après M. Lavallée, la CSN et le conseil provincial détendraient également un droit de veto puisque la FTQ ne peut accepter seule les propositions de l'AECQ. "De toute façon a-t-il dit, il va falloir être deux pour signer."

Malgré les fins de non-recevoir exprimées de part et d'autre, le président de la FTQ-construction n'a pas perdu espoir d'en arriver à une entente. "Il y a peut-être une possibilité de s'entendre. A deux ou trois, je ne sais pas", a-t-il dit. Les pourparlers entre la FTQ, la CSN et le conseil provincial se sont poursuivis hier. "Nous avons eu des discussions très franches, a commenté M. Lavallée. D'autres négociations devraient avoir lieu en fin de semaine."



Consul de Turquie assassiné

C'est dans cette voiture criblée par 10 balles de fusil que le consul général de Turquie à Los Angeles, M. Kemal Arkan, a trouvé la mort, hier. L'attentat a été revendiqué par les "Commandos justice pour le génocide arménien" et a été perpétré par deux hommes qui ont ensuite pris la fuite. L'objectif du groupe est de venger le massacre des Arméniens commis en 1915 par les Turcs.

détails, page C-6

La secte de Moïse ira se loger à New Carlisle

NEW CARLISLE (D'après PC) — Chassé de la forêt de Saint-Jogues sur l'ordre du tribunal, Roch "Moïse" Thériault s'apprête à aménager à New Carlisle avec des membres de son groupe.

C'est sa compagne, Gisèle "Esther" Lafrance, qui a loué une maison de deux étages sise sur un vaste terrain, à l'extrémité est de la localité.

La location de ce "domaine" a été entourée du plus grand mystère, au-

tant par les disciples de "Moïse" que par les locataires, mais la population locale a eu vent de l'affaire et plusieurs résidents expriment clairement leur désapprobation.

Le maire de New Carlisle, M. Barry Tennier, a confié que plusieurs de ses concitoyens ont tenté de faire pression sur lui pour empêcher Thériault de s'établir dans la municipalité, mais qu'il n'avait encore reçu aucune pétition officielle. Quant à lui, il estime que toute personne a le droit de vivre là où elle le veut.

Les voisins, en tout cas, observent nerveusement les préparatifs d'aménagement de la maison, qui était inhabitée depuis deux ans.

La voisine immédiate, Mme Rolande Horth, commerçante, a appris la chose samedi, lorsqu'une femme de la secte s'est présentée chez elle pour obtenir de l'eau chaude, afin de nettoyer les lieux.

"Elle s'est montrée aimable et nous a annoncé qu'ils avaient loué la maison d'à côté", a-t-elle dit.

Mme Horth raconte que d'autres voisins et amis lui ont fait savoir qu'ils la "plaignaient" d'avoir de tels voisins, "mais moi, dit-elle, j'ai trop à faire avec ma boutique de lingerie pour m'occuper des voisins et pour le moment, ils ne m'ont pas dérangé".

Un autre voisin, M. Hormidas Vaillancourt, se tient au courant de ce remue-ménage, mais s'abstient de commenter l'arrivée des nouveaux voisins. "Que voulez-vous que j'y fasse de toute façon?", a-t-il dit.

Sa femme souligne que plusieurs résidents de New Carlisle ont été "choqués" d'apprendre que "Moïse" voulait s'y installer.

La résidence est la propriété de la firme Les Brévages Moulin inc., dont

les actionnaires sont les frères Jean-Guy, Benoit et Gilles Moulin, avocats et notaire de la région.

Logés temporairement

Actuellement, les membres du groupe de "Moïse" logent à au moins deux endroits différents connus dans la localité voisine de Paspébiac.

Claude Ouellette, sa femme Solange Boisland, ainsi que Gabrielle Lavallée habitent un sous-sol, "sur une base temporaire" selon le locuteur, et un autre groupe, dont Maryse Grenier, épouse de Jacques Giguère, réside dans un autre logis de cette localité.

On a appris par ailleurs que Claude Ouellette a entrepris de vider la cabane de la forêt de Saint-Jogues de tous les biens appartenant au groupe.

La Cour supérieure leur a signifié de quitter cette cabane au plus tard le 28 février, mais leur a donné jusqu'au 30 juin pour récupérer la nourriture entreposée dans le caveau aménagé à proximité de la cabane.

Le Syndicat des employés de la CSN devra admettre Bourdon

MONTREAL (PC) — La Commission des droits de la personne du Québec a entériné, hier soir, la décision à laquelle elle était venue son comité des enquêtes en enjoignant au Syndicat des employés de la CSN d'admettre comme membre le conseiller syndical Michel Bourdon en plus de lui verser un dédommagement de \$5,000.

Comme l'a expliqué le directeur du Service des enquêtes de la Commission, Me Bertrand Roy, en vertu du délai de prescription, le SECSN a jusqu'à cet après-midi pour régler ce différend à l'amiable ou encore se soumettre à la décision de la commission.

A défaut de ce faire, le SECSN pourrait être traduit devant la cour provinciale dès lundi. Il est aussi possible, s'il refuse d'obtempérer, que la commission fasse une demande d'injonction à la cour supérieure afin de faire appliquer sa décision.

Enfant écrasé Le chauffeur ne conduira plus

Dans un communiqué émis hier, la CTCUQ fait savoir que M. Henri-Paul Bourret était suspendu de ses fonctions pour une période de six mois et qu'il serait par la suite affecté à une autre fonction où il n'aurait pas à conduire de véhicules de la Commission de transport.

Agé de 60 ans, M. Bourret a été accusé de négligence criminelle, avant-hier, relativement à la mort de l'écolier Alain Daigle, âgé de 12 ans, de Beaufort. Selon les témoignages entendus lors de l'enquête du coroner, le jeune Daigle a été écrasé par l'autobus que conduisait M. Bourret et qui avait fait marche arrière.

La décision a été prise par le conseil d'administration de la CTCUQ à la suite de rapports présentés par diverses instances de la CTCUQ relativement à l'accident

tragique du 28 décembre.

M. Léonce Bouchard, président de la CTCUQ, mentionne que le conseil d'administration a pris en considération un ensemble de circonstances atténuantes telles que le comportement de M. Bourret, sa conduite antérieure et ses années de service.

Le conseil a toutefois tenu compte de la gravité de l'accident et il en est venu à la conclusion de suspendre M. Bourret pour six mois sans rémunération et de l'affecter à une autre fonction par la suite.

Quant aux accusations qui pèsent sur M. Bourret, elles sont totalement distinctes des décisions que le conseil d'administration de la CTCUQ avait à prendre en tant qu'employeur de ce chauffeur d'autobus, conclut le communiqué de la CTCUQ.



L'Association Pulmonaire du Québec vous rappelle de profiter de la "Semaine des non-fumeurs" pour envoyer votre souscription à la Campagne du Timbre de Noël.

(Annonce)

Plan de Recette à domicile pour perdre la graisse disgracieuse

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe deux fois par jour et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas le moyen simple et facile de perdre la graisse disgracieuse et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne, si les livres et les poudres disgracieuses ne semblent pas disparaître comme par magie — du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez la méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez que la cellulite disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Départs toutes les demi-heures* entre Québec et Montréal

Service express amélioré

Voyageur vous offre plus de départs que quiconque entre Québec, Ste-Foy et Montréal.

Et vous pouvez maintenant profiter de départs toutes les demi-heure* entre 7:00 et 15:00 les lundi et samedi et entre 12:00 et 20:00 les jeudi, vendredi et dimanche. L'horaire régulier demeure en vigueur pour tous les autres départs.

En plus de vous faire économiser, Voyageur vous garantit confort, rapidité et commodité.

Pour plus d'information, appelez:

Québec (418) 524-4692
Terminus Ste-Foy (418) 651-7015
Montréal (514) 842-2281

Voyageur



LE PLAISIR DE TRICOTER

— 10% sur toutes les laines **PHILDA**

— 20% sur tous les fils de coton **PHILDA** (Relais - Perlé)

— 50% sur tous les "kits" **BERNAT et ARONELLE**

Place Laurier 651-3870

Mail Centre-Ville 525-9842

Place Fleur de Lys 522-8318

CLINIQUE DENTAIRE BANVILLE, MINVILLE & ASS.

Drs Paul-René Minville
Marien Banville
Jacques Boisvert
Pierre-Charles Poulain
Louis Ratté

Lundi au jeudi de 9h00 à 21h30
Vendredi de 9h00 à 17h00

737, av. Royale
Beaufort, G1E 1Z1
667-3954

MAINTENANT OUVERT
LE SOIR AVEC OUS
SANS RENDEZ-VOUS

OSE victime d'illusions séduisantes



gilles lesage

Depuis sa création, il y a quatre ans, OSE (Opération Solidarité économique) a toujours été présentée par le gouvernement comme un succès éclatant, un symbole de la fierté québécoise et du "réveil extraordinaire de l'entrepreneuriat". A en croire ses thuriféraires, OSE aurait insufflé un milliard de dollars dans l'économie — dont la moitié provenant du gouvernement — créé des dizaines de milliers d'emplois et soutenu des milliers d'autres.

Comment se fait-il alors que cet outil de stimulation, de concertation et de déconcentration soit sur le point de disparaître, ainsi que la consœur Ghislaine Rheault l'a révélé hier dans LE SOLEIL? Fait-on mourir sans motifs graves une opération qui a connu un battage publicitaire sans précédent, au moment même où plus de 350,000 Québécois cherchent du travail, alors que les usines ferment et les licenciements collectifs frappent comme une épidémie?

Interrogé à cet égard, le premier ministre confirme qu'il est bien possible que le sigle OSE — "la jolie expression" — disparaisse, mais ses budgets seront intégrés dans les fonds réguliers des ministères. Cette confirmation soulève deux grandes questions. Si OSE a été aussi efficace et créateur d'emplois qu'on le prétend, il est inopportun d'en disposer alors que le gouvernement doit plus que jamais racler les fonds de tiroirs, regrouper ses énergies et tout mettre en oeuvre pour relancer une économie défailante.

Mais si OSE ne fut rien d'autre qu'une vaste entreprise de relations publiques, ainsi que le proclament plusieurs critiques, il est grand temps de faire le bilan et de tirer la ligne, en pleine lumière et avec franchise. Dans l'attente des éclaircissements, qui viendront au moment du budget 1982-1983 ou lors du lancement du second volet de "Bâtir le Québec", l'on a l'impression que la vérité se situe entre les deux extrêmes. OSE a certes été utile, mais de façon plus modeste et limitée que ne le clament le gouvernement et ses relationnistes. Plusieurs programmes ont servi à la glorification plus ou moins subtile d'un gouvernement qui "ose"; mais ce ne fut pas non plus, en dépit de ratés, d'erreurs et de faillites, l'entreprise frauduleuse décriée par certains.

Il est arrivé toutefois que OSE a suscité à travers le Québec plusieurs espoirs et fait éclore bien des rêves que le gouvernement n'est pas capable de combler. Après avoir fait miroiter de beaux ballons, comme des mirages dans le désert, Québec est obligé de déclarer forfait. Il n'ose plus parce qu'il ne le peut plus et que ses coffres sont vides, même pour la belle publicité télévisée, si utile avant le référendum et les élections. Un conseiller ministériel l'a d'ailleurs avoué avec candeur: quand on entre dans la crise, la préoccupation, c'est de sauver les meubles. Le vent a tourné!

En d'autres termes, Québec ferme boutique parce qu'il n'y a plus rien dans la boutique. Il veut faire de la relance économique "la priorité des priorités", selon M. Lévesque, mais il ne disposera que d'un maigre \$100 millions cette année pour faire face à la crise. Il ne saurait être question alors de saupoudrer le territoire de petites subventions et de faire plaisir aux amis qui osent.

"Bâtir le Québec" nous annonce pour bientôt une nouvelle approche, basée sur l'exportation, la technologie de pointe et le développement régional. Mais, faute d'argent, le successeur de OSE sera un autre joli sigle: méfions-nous des illusions séduisantes.



bloc-notes

L'énigme Dozier reste entière

Profond soulagement, hier, en Italie, aux États-Unis et même dans tout le monde occidental. La police italienne venait d'effectuer un exploit spectaculaire en retrouvant sain et sauf le général américain, James Dozier, détenu par les sinistres Brigades rouges, depuis le 17 décembre dernier.

On sait que c'est la même confrérie de gangsters qui, durant l'hiver de 1978, avait enlevé et assassiné le premier ministre italien Aldo Moro. Depuis le début d'une série de meurtres, d'enlèvements, d'assassinats et d'attentats à l'explosif, il y a 10 ans, c'était la première fois qu'ils s'attaquaient à une personnalité étrangère, de surcroît américaine.

Quelle magnifique prise, en effet, si l'on songe qu'au moment du rapt, Dozier était le plus haut gradé américain de l'état-major des forces de l'OTAN en Europe méridionale. De par ses fonctions, il avait accès à d'importants secrets militaires qu'on a sans nul doute tenté de lui faire révéler au

cours de son "procès".

Dozier n'était pas muni de "gorilles" au moment de son enlèvement. On devra admettre que c'était une grave erreur. D'autre part, on s'est beaucoup interrogé sur l'aisance avec laquelle les bandits ont pu monter le coup, surtout sur le sens véritable de cette crapuleuse opération.

Aussi la violence faite au général américain revêt-elle une résonance insolite qui incite à porter le regard au-delà de l'horizon italien. D'autant plus que, depuis quelques mois, ce sont les diplomates et, cette fois-ci, un général américain qui ont écopé d'attentats terroristes.

On ignore plus dorénavant que le terrorisme de tous acabit constitue un réseau international dont, entre autres, l'écrivain américain, Claire Sterling, a dans son volume, *Le réseau de la terreur*, décrit abondamment la trame.

Voilà pourquoi, au moment où plane un éventuel réarmement nucléaire en Europe par l'OTAN,

où les mouvements pacifistes continuent de s'agiter, l'occasion s'avère excellente pour la canaille terroriste d'effectuer, selon les mots du président du Conseil italien, Spadolini, "un bond stratégique".

Occasion rêvée, surtout, de profiter de la peur nucléaire qui saisit des millions d'individus, dont un grand nombre sont sincères, pour cultiver la terreur et semer le désarroi dans les sociétés occidentales, pour préparer le terrain à de nouvelles conquêtes idéologiques qui, même si elles peuvent diverger dans leurs propres intérêts étroits, sont engagées vers un but commun dans le combat contre tout ce qui représente l'impérialisme, le sionisme et le capitalisme.

Bref, la réalisation des concepts d'anarchie et de révolution mondiale auxquels souscrit cordialement "celui auquel on pense". Mais, allons donc chercher la preuve... "palpable".

Paul LACHANCE

Autre échec du monétarisme

Pour justifier sa conviction que la lutte à l'inflation doit avoir priorité sur la lutte au chômage, le premier ministre Trudeau aime évoquer une reprise éventuelle de l'économie qui stabilisera les emplois et freinera enfin l'inflation.

C'est également le discours que tient le chef du gouvernement britannique, Mme Margaret Thatcher, depuis son arrivée au pouvoir. Or, Mme Thatcher, qui applique cette politique rigide depuis plus longtemps, est en train de faire la preuve que le coût social du chômage est nettement plus élevé que les hypothétiques avantages de sa politique monétariste.

Cette semaine à Londres, on a souligné que pour la première fois dans son histoire la Grande-Bretagne doit soutenir 3 millions de chômeurs, conséquence directe d'une politique de restriction monétaire qui devait, à l'origine, freiner l'inflation, stabiliser l'économie et renforcer l'emploi.

Au moins, Mme Thatcher peut se féliciter d'avoir réussi à

ramener de 20 à 12 pour 100 le taux annuel d'inflation, alors qu'au Canada, loin de se résorber, l'inflation croît, par contre, il est de commune renommée que le pétrole de la mer du Nord est beaucoup plus responsable de la diminution de l'inflation et du redressement de la livre sterling que les politiques rigides du gouvernement.

A moins d'un radical changement de cap, il paraît assuré que le gouvernement conservateur britannique ne pourra obtenir un second mandat de citoyens excédés par les lourds impôts, la montée du chômage et un ralentissement général de l'économie.

Déjà, des grèves paralysent les grands services publics, prélude à la guerre féroce que promettent les syndicats à la politique économique du gouvernement. Cet exemple devrait inspirer le gouvernement canadien, qui maintient sa politique, malgré les lourdes conséquences sociales qu'elle entraîne.

Il est certain que la solution à la crise du chômage n'exige pas d'inonder le pays de billets neufs, créant ainsi une fausse sécurité. L'inflation est une illusion de prospérité que les gouvernements ont raison de combattre. Mais c'est aussi le devoir des gouvernements de répartir équitablement le coût de cette bataille. Jusque-là, aussi bien en Angleterre qu'au Canada, seules les puissantes corporations et les salariés dont l'emploi est assuré profitent de ces mesures. Les victimes sont les salariés sans défense.

Ignorer le chômage, c'est délibérément désigner des victimes, une solution inéquitable en démocratie. Aux Communes de Londres, les partis d'opposition réclament la démission du gouvernement. A Ottawa, on se contente encore de réclamer un budget plus expansionniste. M. Trudeau devrait saisir l'occasion avant que la situation ne se détériore davantage.

Marcel PÉPIN

billet

L'apport du frère André



maréchal francoeur

Le pape Jean-Paul II béatifiera le 23 mai prochain le célèbre frère André, que la dévotion à saint Joseph a conduit au seuil de la canonisation. La béatification est en effet l'étape précédant la canonisation.

Certes, le porte-parole de l'oratoire Saint-Joseph le père Bernard Lafrenière n'a rien exagéré lorsqu'il a dit: "C'est la grande nouvelle que des milliers de personnes attendaient depuis longtemps."

Qu'était donc ce Québécois maintenant au seuil de la canonisation, qui a su inspirer ses concitoyens à édifier un monument religieux comme l'oratoire Saint-Joseph à Montréal?

Sa naissance remonte à l'époque des troubles de 1837, en 1845 à Saint-Grégoire d'Iberville. Alfred Bessette, nom du frère André, a été au début le Québécois que l'on rencontra de son temps. Il aurait pu n'être que "ça" n'eût été sa dévotion envers saint Joseph, qui l'a comblé.

L'apport du frère André à la vie collective des Québécois et des Canadiens français est exceptionnel. Non seulement, il a contribué à agrandir notre patrimoine historique, mais il a été le thaumaturge qui a vu une foule de fidèles accourir vers lui pour obtenir guérison et encouragement.

Il va de soi que mort en 1937, à l'âge de 91 ans, le frère André a un attrait particulier pour le troisième âge. Mais même pour une certaine jeunesse qui se cherche et qui ne peut s'adapter à la société moderne, la vie du frère André contient des leçons qui peuvent être utiles. A 22 ans, entrant en communauté comme frère, le jeune Alfred Bessette avait trouvé sa voie.

En outre, à notre époque de sommets jamais atteints dans les domaines aussi froids que la science et la technique, on peut se demander si des vies brûlantes de foi comme celle du frère André sont encore possibles? Bien sûr, les voies et les aspirations ne sont pas les mêmes, mais l'être humain est sans cesse appelé à se surpasser. C'est une impulsion au-dessus des contingences matérielles. Aussi on ne peut affirmer que des êtres possédant une spiritualité comme celle du frère André sont d'une espèce qui ne se reproduira plus.

point de vue

Décentralisation des pêcheries dans le béton

par Florent PLANTE •

Tôt ce matin, le F-27 du gouvernement du Québec mettait le cap sur la capitale des pêches québécoises, pour mettre la touche finale au célèbre épisode de la décentralisation de l'administration des Pêches maritimes du Québec à Gaspé.

Le ministre des Travaux publics, M. Alain Marcoux, annoncera l'adjudication d'un contrat de \$5,4 millions pour la construction du centre administratif, lequel, une fois terminé, permettra de déménager la quarantaine de scientifiques et de fonctionnaires encore à Québec.

Avec le recul de quatre ans, cette expérience de décentraliser une unité administrative gouvernementale complète laisse un goût amer à plusieurs. Le 2 octobre 1979, Mme Denise Leblanc, alors adjointe parlementaire aux Pêcheries, avait d'ailleurs eu le courage de critiquer publiquement la façon dont s'est faite la décentralisation aux Pêches maritimes, lors d'une causerie prononcée dans le comté de Champlain.

Bien sûr, aujourd'hui, Gaspé festoie. Cet investissement coiffe une opération économique positive pour la ville. Nouveaux arrivants, coup de pouce à la construction lourde et résidentielle, intrants fiscaux gonflés, etc.

La promesse du premier ministre René Lévesque et de l'ex-ministre Rodrigue Tremblay est tenue, c'est-à-dire de descendre les fonctionnaires près du poisson, plutôt que d'essayer de faire remonter le poisson jusqu'à Québec.

Gaspé, capitale des pêches, comme Thetford les mines, capitale de l'aluminium, ou Arvida, capitale de l'aluminium.

Pourtant, dans la conjoncture économique actuelle, de plus en plus de gens impliqués dans les pêcheries québécoises estiment qu'il aurait été préférable d'investir vraiment dans les pêches plutôt que dans du béton, des bureaux et des laboratoires qui n'offrent jamais les facilités scientifiques et professionnelles de ceux du complexe scientifique de Sainte-Fov.

Le ministre Jean Garon, détenteur d'une licence en sciences économiques, ne le dit pas publiquement, bien sûr, mais il doit rager de voir que ces millions de dollars pourraient régler une partie des problèmes du quart-monde québécois, c'est-à-dire la Basse-Côte-Nord.

Depuis un an, un grand crevettier québécois sillonne les eaux atlantiques du Labrador. Il décharge presque toutes ses cargaisons à St-Anthony, à Terre-Neuve. Matane et Gaspé sont trop loin de l'Atlantique nord pour que le "Kristina Logos" perde temps et argent à faire de la navigation de croisière pendant plus de trente heures pour traverser le golfe du Saint-Laurent.

Blanc-Sablon, c'est l'avant-port du Québec, le seul endroit stratégique pour les pêches maritimes du Québec qui aspirent à leur part des immenses ressources de l'Atlantique nord. Pour les grands chalutiers venant du Labrador, Blanc-Sablon est le seul endroit logique pour débarquer leurs cargaisons de crevettes ou de morue du nord.

Ce 5 millions de dollars réglerait une fois pour toutes la faiblesse structurelle économique de ce coin du pays qui paie, lui aussi, pour le stade olympique ou pour le Colisée de Québec, mais qui n'en bénéficiera jamais. En avion, il en coûte plus cher pour un voyage Québec-Blanc-Sablon que pour un voyage Québec-Paris.

Le ministre Jean Garon voudrait sûrement investir ce 5 millions de dollars dans l'aide aux usines de transformations du poisson qui doivent à tout prix s'impliquer dans le programme de l'amélioration de la qualité du poisson. Il en coûtera aux industries des dizaines de millions de dollars qu'elles sont virtuellement incapables de déboursier dans le contexte économique actuel.

Au printemps, un colloque annuel sur les pêches tentera de déboucher sur des solutions originales pour activer et dynamiser la commercialisation ou la mise en marché des produits de la mer

québécois. Ce \$5 millions n'aiderait-il pas admirablement l'industrie séculaire des pêches à mettre sur pied une solide structure de mise en marché de ses produits.

Il y a des trous partout dans le secteur des pêches où il faudrait des \$5 millions. La liste pourrait s'allonger indéfiniment. Que l'on songe que Pêches et Océans Canada n'a de cesse d'investir dans les bateaux de recherches océanographiques et marines qui sortent régulièrement des chantiers des provinces maritimes.

Québec n'en a pas encore un. Celui prévu dans le plan quinquennal 1980-1984, à la page 234, est annoncé pour 1982. Comme par hasard, on mentionne qu'il faudra \$5 millions.

Vraiment, ce \$5 millions dans un édifice de béton laisse un goût de cendre dans la bouche de bien des gens. Mais la politique a des raisons que...

Florent Plante est journaliste à la section économie, plus particulièrement versé dans les pêcheries.

La défaite électorale du 13 avril dernier a marqué le début de la fin du règne de Claude Ryan à la tête du Parti libéral du Québec. Mais le débat se prolonge au jeu des intérêts politiques des divers successeurs possibles et des cabales qui les soutiennent plus ou moins ouvertement. A la veille de la réunion du conseil général du PLQ, à Montréal, Michel David, de notre bureau à l'Assemblée nationale, fait le point.

Le conseil général du PLQ

Ryan poursuit son chemin de croix



Michel David

Le conseil général du Parti libéral, qui se réunit en fin de semaine à Montréal, marquera une nouvelle station sur le chemin de croix que M. Claude Ryan parcourt péniblement depuis le 13 avril dernier, mais ce ne sera pas encore le Golgotha.

Depuis plusieurs mois, M. Ryan clame bien haut qu'il est là pour rester et que ceux qui souhaitent son départ auront fort à faire pour le déloger. On peut admirer sa ténacité, mais le simple fait qu'il ait constamment à rappeler son statut démontre à l'évidence sa fragilité.

Alors que M. René Lévesque est en voie d'être plébiscité par le curieux référendum qui se déroule actuellement au sein du Parti québécois, les sondages indiquent que la cote de M. Ryan ne cesse de diminuer, non seulement dans l'opinion publique, mais au sein de son propre parti.

Quand on en arrive au point où plus de la moitié des anglophones souhaitent que M. Lévesque demeure à la tête du PQ, alors que seulement 15 pour 100 appuient M. Ryan, pas besoin d'être sorcier pour comprendre que le sort du chef libéral ne tient qu'à un fil. Mais ce n'est pas encore en fin de semaine qu'il sera tranché.

L'échéance de septembre

Les statuts du Parti libéral réservent au seul congrès plénier le privilège de se prononcer sur la question du leadership.

Au lendemain des dernières élections, nombreux étaient ceux, y compris le président Larry Wilson, qui souhaitaient qu'un congrès se tienne dès le printemps prochain. Au conseil général de septembre dernier, M. Ryan avait cependant réussi à en faire reporter la convocation à septembre 1982.

Bien que la permanence du parti n'en ait pas été avisée, il est toujours possible qu'une résolution renversant

cette décision soit soumise au conseil général en fin de semaine, mais elle serait très certainement rejetée. Peu suspect de sympathie excessive à l'endroit de M. Ryan, M. Larry Wilson a lui-même déclaré qu'il s'y opposerait.

Outre le sursis accordé à M. Ryan, qu'il convient de respecter ne serait-ce que par courtoisie, M. Wilson estime qu'il serait matériellement impossible d'organiser un congrès sérieux au printemps. Le comité de révision des statuts et la commission chargée de préparer le projet de manifeste du parti n'auraient pas le temps d'achever leur travail.

A la direction du PLQ, on est tellement certain que le congrès n'aura lieu qu'en septembre que les résolutions nécessaires ont déjà été faites.

Si plusieurs députés ne cachent pas leur souhait de voir M. Ryan réorienter sa carrière, il serait surprenant que l'un ou l'autre prenne l'initiative de réclamer un congrès dès ce printemps.

Gratton

Malgré une information contraire publiée cette semaine dans un autre quotidien, le député de Gatineau, M. Michel Gratton, assure que non seulement il n'a aucune intention de formuler pareille demande, mais qu'il s'opposerait même à toute proposition dans ce sens.

C'est d'ailleurs ce qu'il aurait répondu au seul membre du caucus qui, à sa connaissance, aurait eu l'intention de poser "de façon assez crue" la question du leadership de M. Ryan mais qui aurait renoncé à son projet depuis.

Contrairement à ce qui a été écrit, M. Gratton affirme qu'il ne croit plus en la possibilité d'élections générales précipitées, de sorte qu'un congrès printanier ne lui apparaît plus nécessaire.

"Le seul qui pourrait changer ça, c'est M. Ryan lui-même, explique le député de Gatineau, s'il décidait lui-même de quitter. Pour le moment, il n'y a qu'une cible: le PQ. On les a laissés aller trop facilement depuis un mois, surtout dans le dossier de la CTCUM."

Même si elle trouve que "septembre, c'est bien loin", cette attitude est également celle de la députée de Chomedey, Mme Lise Bacon. Autre



Un pouvoir fragile

présument "putchiste", M. Michel Pagé multiplie les déclarations de solidarité avec son chef, sans jamais arriver à convaincre.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la très grande majorité des 400 délégués au conseil général de la fin de semaine feront leur position de M. Larry Wilson, selon lequel la question du leadership de M. Ryan sera réglée "en temps et lieu", c'est-à-dire en septembre.

Ce qui n'empêchera pas les spéculations sur les chances de l'un ou l'autre des prétendants au trône, dont la liste s'allonge à mesure qu'il devient plus douteux que le PLQ arrive jamais à reprendre le pouvoir avec M. Ryan, la prochaine élection fût-elle référendaire.

Des exemples

Dans une entrevue accordée récemment au SOLEIL, l'ancien premier ministre Robert Bourassa ne cachait pas son impatience d'ef-

fectuer un retour sur la scène politique active, se décrivant pratiquement comme le candidat idéal à la succession de M. Ryan. Mercredi, à Sherbrooke, le directeur général du PLQ, M. Alain Cousineau, le présentait même comme le seul aspirant sérieux.

A Ottawa, le ministre Gilles Lamontagne évoquait récemment la candidature possible de M. Marc Lalonde avec tout le sérieux du pince-sans-rire. Dans la capitale fédérale, on parle surtout de MM. Yvon Pinard et Francis Fox, sans oublier M. Jean Chrétien, qui avait été très tenté en 1978.

Chez les libéraux québécois, dont plusieurs se souviennent du retentissant échec de MM. Jean Marchand et Bryce Mackasey aux élections de 1976, on préférerait un candidat moins identifié au grand frère fédéral. On parle évidemment de M. Bourassa, mais aussi de M. Daniel Johnson et de l'actuel président de la Bourse de Montréal, M. Pierre Lortie.

Mais le nom qui revient le plus fréquemment est celui de M. Raymond Garneau qui hésiterait cependant à quitter son fauteuil de banquier, malgré les sollicitations dont il est l'objet. On sait cependant que la vengeance est un plat qui se mange froid.

Manifeste politique

Avant de songer au pouvoir, les libéraux devront d'ailleurs se donner un programme plus facile à "vendre" que le livre rouge, aussi indigeste qu'un bœuf de téléphone.

Depuis quelques mois, la commission politique du PLQ s'est attelée à un "projet de manifeste politique" d'environ 25 pages "articulé en termes simples et concrets autour de quelques grandes idées maitresses" qui pourraient différer sensiblement de celles contenues dans les livres rouge et beige.

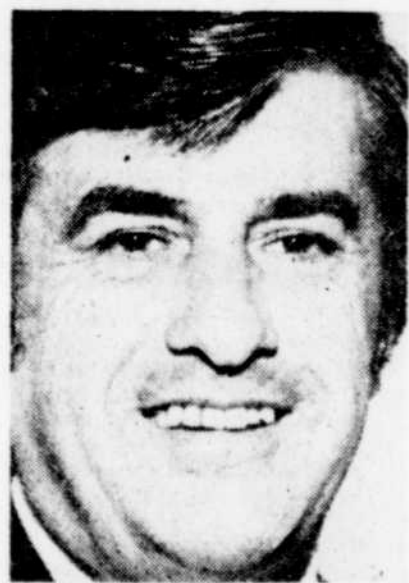
Selon le schéma qui sera soumis au conseil général, une première partie établirait un diagnostic de la situation actuelle au Québec. On définirait ensuite les actions à entreprendre au cours des prochaines années et le rôle qui incombera au Parti libéral, particulièrement au plan économique.

A la différence du livre rouge, adopté à la vapeur dans les semaines qui ont précédé les dernières élections, le président de la commission politique, M. René Dussault, voudrait que ce "projet" fasse l'objet d'un débat de fond dans les diverses associations de comté et au niveau des régions. Le congrès de septembre pourrait ainsi entériner un document qui reflète réellement la position des militants.

C'est certaine, le conseil général n'acceptera plus de se voir imposer sans la moindre consultation des "virages" comme celui que M. Ryan avait amorcé en catastrophe en septembre dernier, à la veille du jugement de la Cour suprême sur le projet constitutionnel de M. Trudeau.

Mais il restera à voir si, conformément au mandat confié à la commission politique, il est encore possible de "faire du PLQ un carrefour d'idées et un forum d'échanges intellectuels".

Lors de son accession à la direction du parti, M. Claude Ryan parlait lui aussi de renouveler les idées libérales. Mais c'est par les siennes qu'il voulait les remplacer.



M. Michel GRATTON



M. Yvon PINARD



M. Robert BOURASSA



M. Daniel JOHNSON



M. Raymond GARNEAU

La pauvreté frappe une famille sur dix

Le Conseil national du bien-être social publiait la semaine dernière une série de données sur la pauvreté au Canada. Voici des extraits de ce document.

par le Conseil national du bien-être social

En 1980, un nombre estimatif (sic) de 639.000 familles canadiennes étaient pauvres, ce qui représente 10,4 pour 100 de l'ensemble des familles (639.000 familles sur un total de 6.122.000). En d'autres mots, une famille sur dix était pauvre au dernier recensement.

Les personnes seules risquent trois fois plus que les familles d'être pauvres. Environ 826.000 personnes seules — 31,4

pour 100 de l'ensemble des Canadiens seuls — étaient pauvres en 1980.

Lorsqu'on additionne le nombre des familles et celui des personnes seules, on constate que près de 1,5 million de ménages canadiens vivent en deçà du seuil de la pauvreté... de sorte qu'on risque peu de se tromper en affirmant que près de 3 millions d'hommes, de femmes et d'enfants vivaient dans la pauvreté en 1980.

Chez les familles

Dans l'ensemble, 10 pour 100 des familles canadiennes sont pauvres. Mais chez les familles, le risque de vivre en deçà du seuil de la pauvreté varie selon des facteurs tels que le lieu de résidence, le sexe du chef de famille, son âge et son statut d'activité, et le nombre d'enfants à charge.

Les taux de pauvreté des familles sont supérieurs à la moyenne dans les provinces atlantiques et au Québec (13,8 pour 100 et 13 pour 100 respectivement),

alors que le taux de 6,8 pour 100 de la Colombie-Britannique est le plus faible.

Les familles dirigées par une femme sont beaucoup plus sujettes à la pauvreté que les familles dirigées par un homme. Un pourcentage étonnamment élevé (41,5 pour 100) de l'ensemble des familles dirigées par une femme vivent en deçà du seuil de la pauvreté. Le risque de pauvreté chez les familles dont le chef est une femme est six fois plus élevé que celui des familles dont le chef est un homme. La pauvreté est aussi plus répandue chez les familles dirigées par des jeunes personnes (24 ans et moins) — près d'une famille sur cinq vit dans la pauvreté. Les familles dont le chef ne fait pas partie de la population active risquent quatre fois plus que celles dont le chef fait partie de la population active d'être pauvres.

Chez les personnes seules

Trois personnes seules sur dix sont pauvres au Canada. Comme dans le cas

des familles, certaines caractéristiques — l'âge, le sexe et le lieu de résidence d'une personne — permettent d'évaluer le risque de pauvreté.

Les personnes seules du Québec et des provinces atlantiques font face à un risque de pauvreté beaucoup plus grand que leurs contreparties des autres provinces. Toutefois, même dans la province d'Ontario où le taux de pauvreté est le plus faible, plus de 27 pour 100 des personnes seules sont pauvres.

Les femmes seules risquent plus que les hommes seuls d'être pauvres. Mais l'écart entre leurs taux de pauvreté — 38,1 pour 100 pour les femmes, 22,9 pour 100 pour les hommes — n'est pas aussi grand que celui qui sépare les femmes et les hommes chefs de famille. En ce qui a trait à l'âge, on constate que les personnes seules jeunes et âgées sont plus souvent pauvres que les personnes seules des autres groupes d'âges. Presque la moitié des personnes seules de plus de 70 ans

sont pauvres, et une personne seule de moins de 24 ans sur trois fait partie de la population pauvre au Canada.

Chez les personnes seules, la pauvreté est essentiellement une affaire de femmes. Deux personnes seules pauvres sur trois au pays sont des femmes, alors que les femmes représentent seulement un peu plus de la moitié des personnes seules non pauvres.

Le revenu moyen

Le revenu familial moyen a augmenté de 9,8 pour 100 de 1979 à 1980, passant de \$24.245 à \$26.610. Mais le coût de la vie a grimpé de 10,1 pour 100 de 1979 à 1980, ce qui signifie qu'en termes réels, le revenu familial moyen a diminué légèrement. Les personnes seules avaient en moyenne \$11.245 en 1980, ou 8,4 pour 100 de plus qu'en 1979, alors qu'elles avaient un revenu moyen de \$10.375. Le revenu réel moyen des personnes seules au Canada a donc baissé de 1,6 pour 100 en 1980.



Le référendum du Parti québécois

M. Lévesque abuserait-il de la démocratie?

M. Lévesque, à la clôture du VIII^e congrès national, vous nous avez fait part de votre difficulté à fonctionner comme président du parti parce que vous étiez en désaccord avec certaines résolutions votées. C'est là un geste de franchise (et / ou de stratégie) de votre part.

Depuis, vous avez reçu l'appui unanime de l'exécutif national,

l'instance suprême du parti. Vous avez aussi reçu l'appui d'une bonne part d'associations de comté.

Vous avez sûrement entendu, comme moi, certains délégués qui pourraient être qualifiés de radicaux, indésirables, comme vous le dites si bien, vous concéder que certaines propositions avaient peut-être été votées à la vapeur et influencées parce qu'en plein cœur

du débat constitutionnel, et que, de toute façon, on pourrait se reprendre en février, le congrès n'étant qu'ajourné.

M. Lévesque, comme des milliers de militants du Parti québécois, je vous souhaite que vous demeuriez à la tête de notre parti et ça, vous le savez bien.

M. Lévesque, que vous faut-il de plus? Il vous faut maintenant un référendum... C'est beau la démocratie, mais de là à en abuser pour consolider sa position, son emprise, son pouvoir... C'est trop! Car quel bon militant péquiste osera voter NON à l'accession à la souveraineté du Québec par voie démocratique?

Qui osera voter NON à l'association économique souhaitable avec le reste du CANADA?

Qui osera voter NON à la reconnaissance et au respect de la diversité du peuple québécois? Très

peu de militants, d'autant plus que la principale influence du débat demeure votre version des faits.

Trop, c'est trop, M. Lévesque... Quant à moi, sachez que je boycotterai votre référendum. D'une part, parce que je considère avoir déjà répondu à ces propositions et d'un autre côté, je considère injuste de votre part, de passer par-dessus les délégués qui, eux, ont eu le cœur d'être présents aux assemblées générales annuelles. Eux ont pris le temps de réviser le programme point par point en congrès national. Eux ont bien souvent dépensé non seulement en temps, mais en argent de leur propre poche pour la cause de la souveraineté du Québec qui est notre objectif à tous.

Finalement, j'espère aussi que les militants qui répondront à votre chère question, se questionneront au sujet des coûts engendrés par une telle opération? A qui de-

mandera-t-on de fournir encore temps, argent et énergie en mars prochain pour renflouer la caisse du parti? A ceux qui ont eu le cœur d'assister aux assemblées générales et de travailler le programme en congrès de comté, en congrès régional et au congrès national?

M. Lévesque, pour ma part sachez que j'en ai déjà assez fait et

j'en suis à me demander si je n'en ai pas déjà trop fait?

Sylvie Vallières
Ex-présidente du Parti
québécois Bellechasse
et déléguée au VIII^e
congrès national

P.S.: Je ne fais pas partie de l'aile radicale de notre parti et je n'ai pas l'impression d'avoir été manipulée au dernier CONGRÈS.

N'allons pas "rougir"

Je trouve qu'on manque trop de discernement lorsqu'on compare Monsieur René Lévesque à Maurice Duplessis. On généralise facilement les attitudes. Les mêmes vieilles comparaisons sont reprises, on radote encore les épisodes frustrés du Québec. Puis on trouve enfantin le comportement du premier ministre Lévesque. Est-ce que le "leadership" est une question enfantine? Le serait-il dans les mains des marxistes-léninistes par exemple? Ou serait-il "adulte" et "responsable" dans des mains maoïstes ou trotskistes ou dans les bras des nouveaux partis politiques à tendances gauchistes... À la québécoise? Le leadership dans la main de Ryan ferait-il plaisir?

Réaction "enfantine" de M. Lévesque, je ne le crois pas! Cet homme politique qui a peut-être le plus besoin d'appuis dans le moment au nom d'un pas en avant vers la souveraineté-association se sent déserté, son "leadership" lui glisse entre les doigts. Je pense qu'il sait bien lucidement quelles mains antipodiques le convoient, avidement: la Gauche et la Droite veulent faire couler à pic le "Titane de cohérence" de René Lévesque. J'ai constaté en effet que René Lévesque a été cohérent avec sa démarche étapiste, qu'il avait carrément cerné les problèmes de classes sociales et qu'il a toujours traité le tout avec délicatesse et avec une assez bonne dose de considération envers cette diversité.

Il était prêt sur le seuil de la souveraineté-association comme étape finale... mais un sabotage conscient ou inconscient des "radicaux" mauvais tacticiens va faire

tomber le Québec dans l'idiotie rouge... rouge? Oui rouge: communiste ou libérale! Ils m'apparaissent comme de mauvais tacticiens (ou comme des emportés) et sans stratégie réelle révolutionnaire.

L'histoire d'instaurer l'indépendance automatiquement avec une majorité de sièges à l'Assemblée nationale nous discréditerait ridiculement pensant que nous ne pouvons même pas obtenir un consensus par la majorité de la population du Québec. Je vois venir d'ailleurs... les "bosses" et les "boss" du gouvernement fédéral qui n'attendent que cela en fait pour écraser le Québec comme ils l'ont toujours fait avec les francophones hors Québec et autochtones. Bref, le Québec fera son chemin humainement. J'ajoute que l'autonomie à chaque province comme à chaque région est à souhaiter de gérer ses affaires sans patronage.

Je pense que la poésie d'un René Lévesque est un atout pour la société québécoise en labour... (de neige). Malgré les murmures dénudés de poésie dans les coulisses.

Laurence Trépanier,
poète-interventionniste,
St-Casimir

Mon NON veut dire OUI

Sous l'insidieuse apparence d'un exercice de démocratie, nous assistons depuis deux mois au jeu dangereux et équivoque de la remise en question de la démocratie par délégation. C'est pourtant sous cette forme d'organisation que la plupart de nos organismes, de nos institutions et même de notre gouvernement.

L'avenir nous devons nous questionner obligatoirement sur la représentativité de notre député; et peut-être demander un référendum dans le comté lorsque nous serons en désaccord avec son discours.

A cause de son mode d'élection, que dire de la représentativité de M. Lévesque comme premier ministre et comme chef du parti?

L'équivoque, elle se poursuit encore en ce qu'on appelle référendum, une consultation populaire dont le motif premier — le plébiscite de M. Lévesque — n'apparaît pas au libellé de la question.

La poursuite d'une ambiguïté — Oh ironie! — ou un NON à M. Lévesque voudra de toute évidence dire OUI à l'indépendance.

Un référendum d'un goût

amer, qui sème beaucoup de doutes sur les intentions démocratiques de son initiateur; une action qui ne camoufle plus le mépris du chef pour les membres du Parti québécois; un parti et des militants qui sont devenus un mal nécessaire pour le chef et son entourage immédiat, tous nostalgiques d'un bon parti malléable et sans idée comme jadis au sein du giron libéral.

Ce n'est pas le 8^e congrès qui a été manipulé mais les précédents. Les militants sans être d'accord au fond, se résignent à voter des propositions et des stratégies avec lesquelles ils étaient plus ou moins en désaccord en faisant confiance, en se disant que leurs leaders devaient être plus éclairés qu'eux. Les expériences ont été faites; elles ont échoué et les militants en sont revenus à leur idée première, qui au fond ne les avait pas quittés.

Je ne pourrais pas voter OUI lors de cette consultation populaire. Ce manifeste tient lieu et place de ma réponse dans l'enveloppe numérotée. On voulait mon opinion. Voilà c'est fait!

Camille Roy
Vice-présidente
Comité La Peltre

Je ne peux aller jusqu'à dire que vous êtes indispensables à la souveraineté du Québec. Je me contenterai de vous dire que sans vous, elle sera plus difficile et aussi probablement plus longue à atteindre.

Avec donc toute la sympathie que je peux vous offrir, j'aimerais beaucoup, comme beaucoup de Québécoises et de Québécois, que vous restiez à votre poste, le temps nécessaire pour que nous puissions faire avec vous la souveraineté du Québec.

Jean-Pierre Bélanger
Montréal

Comme en 1980

Il y a beaucoup de branle-bas au Parti québécois depuis quelque temps, ce qui nous amène à ouvrir les yeux sur les Harel, et Bisailon qui se conduisent drôlement. Est-ce qu'ils attendaient d'avoir le O.K. avant de se dévoiler le visage?

Depuis que M. Trudeau a dit vouloir battre le PQ à plate couture rien ne va plus. Est-ce seulement une coïncidence? Je ne le crois pas puisqu'il y a eu des révélations de faites dernièrement sur des agents fédéraux infiltrés au sein du PQ. Il ne reste plus qu'à les identifier. Pour moi c'est simple. Au 8^e congrès ce sont ces mêmes personnes qui ont fait avorter le congrès et remettre en cause le leadership de M. Lévesque. On sait très bien que s'il devait quitter la chefferie il y aurait de lourdes conséquences.

Et L. Harel qui se défendait prétextant que c'était une nouvelle génération. Les felquistes n'ont rien d'une nouvelle vague et ce sont eux qui en "70" ont failli démanteler le parti. S'apprête-t-on à le refaire aujourd'hui?

Est-ce que le vénérable premier ministre Trudeau nous prépare un autre état de siège? C'est le temps de réagir et de rester solidaires, voter oui massivement au référendum. D'ailleurs l'enjeu est le même que le 20 mai 80. Rappelons-nous les prédictions de M. Ryan ce soir-là.

Les congrès de comté qui ont eu lieu pour les présidences semblent avoir été manipulés. Les personnes qui veulent faire annuler le référendum se conduisent comme les "non référendaires" et leur crédibilité est un pensez-y bien.

C. Caron
Rivière-du-Loup

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Viser la cohésion des troupes

Etant un indépendantiste inconditionnel depuis les premières heures, j'ai lu le Manifeste "adopté" par le Conseil exécutif national du Parti québécois et "endossé" par le caucus des députés du Parti québécois à l'Assemblée nationale et les membres du Conseil des ministres du Québec.

Eh bien, mon opinion vaudra ce qu'elle vaut si elle vaut quelque chose. Et cette opinion, la voici en 10 points:

(1) Nous savons que c'est la troisième fois que René Lévesque met sa tête à prix dans un congrès national. Nous savons aussi que c'est la dernière. Et pourtant!

(2) Nous avons remarqué depuis longtemps que René Lévesque a souvent à la bouche le mot "démocratie". Ce mot apparaît pas moins de sept fois dans le manifeste en question. Pour l'avenir immédiat, je lui conseillerais d'en faire usage le moins possible; ça vaudrait mieux. Et pourtant!

(3) Il est certain que ce référendum interne est anti-démocratique puisqu'il vise à contraindre des décisions majeures du congrès national lequel constitue la plus haute instance décisionnelle du parti. Et pourtant!

(4) La question que pose René Lévesque comporte trois volets absolument distincts, et même quatre, mais exige une seule réponse. Je répondrais OUI au premier, à la rigueur OUI au deuxième et à la rigueur encore OUI à la première partie du troisième volet mais certainement NON, NON et trois fois NON à la deuxième partie du troi-

sième volet qui concerne la minorité d'origine anglophone du Québec. Et c'est sur ce point bien précis que je ne marcherais jamais avec René Lévesque. Et pourtant!

(5) Au fond, en un certain sens, René Lévesque n'est-il pas en train d'essayer de faire aux membres du PQ à peu près ce que Trudeau, lui, à Ottawa, essaie de faire à tous les Québécois, c'est-à-dire leur passer les menottes pour pouvoir faire d'eux ce qu'il voudra après? Et pourtant!

(6) Nous, membres du fier et grand Parti québécois, avons dès maintenant, par ce référendum interne, l'occasion de nous défaire de René Lévesque comme président du parti et fort probablement aussi comme chef du gouvernement. Et pourtant!

(7) Et pourtant quoi? Et pourtant, est-il besoin de faire remarquer que dans cette "crise" que traverse actuellement mais pas pour longtemps le Parti québécois, l'ennemi à abattre politiquement est non pas René Lévesque mais bien Pierre Elliott Trudeau? Prenons garde un peu, tout de même, à la manière dont nous allons traiter le compatriote Lévesque dans ce référendum interne.

(8) Qui s'est avéré le plus grand multiplicateur de notre option politique depuis la naissance du mouvement indépendantiste, soit depuis 1957? René Lévesque. Qui était à notre tête quand nous avons vaincu Robert Bourassa et ses cent libéraux le 15 novembre 1976? René Lévesque. Qui nous a aidé le plus puissamment à porter à

41 pour 100 le OUI au premier référendum québécois? René Lévesque. Qui se trouvait de nouveau à notre tête quand, le 13 avril 1981, nous avons terrassé cet ennemi mortel du nationalisme québécois qu'est Claude Ryan? René Lévesque. Qui a combattu, avec les moyens du bord, et s'apprête à combattre jusqu'au bout et fort courageusement le rapatriement unilatéral de Trudeau? René Lévesque.

(9) En réalité, ce référendum interne, bien qu'anti-démocratique, n'est que peccadille en comparaison de ce que Trudeau, lui, essaie de faire contre l'Assemblée nationale du Québec, c'est-à-dire rien de moins que de lui enlever des pouvoirs. C'est de cela qu'il faut s'occuper, nous, Québécois, en descendant massivement dans la rue au besoin.

(10) A mon humble avis, démocratie ou pas, il faut répondre OUI sur ce bulletin référendaire afin de pouvoir maintenir toute la cohésion et toute la force dont le Parti québécois a besoin dans les circonstances dramatiques que nous connaissons présentement. A la guerre comme à la guerre! Soyons bons logiciens, bons tacticiens, bons stratèges. La démocratie, nous nous en occuperons après, c'est-à-dire quand elle aura enfin une chance de servir le Québec et les Québécois.

Allez! Feu sur l'ennemi et non sur notre allié René Lévesque! OUI malgré tout!

G. Brosseau
Saint-Jean-sur-Richelieu

Ce qui manque à notre démocratie, c'est la confiance en soi-même, c'est le sentiment de sa force, c'est l'ambition vraie.

Le peuple québécois n'a pas une suffisante espérance de voir se réaliser sa souveraineté, son indépendance. Il n'a point surtout assez le sentiment que c'est par lui que la société juste peut et doit être réalisée.

Voyons le mouvement péquiste. Écartons-en tous les éléments accessoires ou étrangers, la badauderie humaine, la tactique électorale des réactionnaires et allons au fond des choses. Nous y trouverons deux choses: une aspiration confuse vers un ordre meilleur et un acte de désespoir.

La démocratie sent que, dans cette anarchie, viennent se perdre comme en un bourbier toutes les tentatives réformatrices.

Mystification

On avance plusieurs explications pour le comportement bizarre de René Lévesque: soit de pouvoir, chantage des Anglais, peur de soulever les "passions populaires", libéralisme idéologique, admiration pour les Anglo-Saxons qu'il croit incapables de mauvaises actions, incision de velléité, mépris d'une population qui ne comprend pas ses homélies, épuisement physique, etc.

Nous aurions tendance à penser que ces affirmations prises séparément ne satisfont pas l'esprit, mais que chacune contient une part de vérité.

Qui est René Lévesque, sinon une créature de la télévision? Les indépendantistes ont cru qu'avec lui ils allaient sûrement parvenir à leur but. Ils ont oublié que la TV fausse tout. Elle déforme l'image des gens qu'elle nous présente et, par ailleurs, de la même façon, elle déforme aussi l'image que ces gens se font d'eux-mêmes, dans le sens, bien sûr, de la survalorisation. Il y a un mythe Lévesque! Pour illustrer cette affirmation, demandons-nous si Maurice Duplessis aurait perdu son référendum et s'il se serait fait avoir à Ottawa comme c'est arrivé à notre vedette "télévisoire"? On prétend au PQ que le "charisme" du chef à la TV est irrésistible. Pourtant nombre de gens ne peuvent l'écouter sans ressentir de l'angoisse devant l'image d'un homme anxieux et torturé qu'il présente.

René Lévesque n'est pas irremplaçable. M. Onésiphore Beauparlant du Rapide-du-Diable ou Mme Zéphirine Parthenais-Bordeaux de la Descente-des-Femmes feraient tout aussi bien l'affaire pour remplacer cet éteignoir.

René Lévesque a savamment monté une imposture. Il a eu l'astuce de s'emparer du mouvement indépendantiste (quelle belle proie!) qui existait déjà depuis plus de dix ans en 1968. Surtout il a eu l'adresse de déployer assez de ruse et de subterfuges pour faire travailler les partisans de la libération nationale, car il n'y a de militants au PQ que les indépendantistes. Quand ils se sont rebiffés, il leur a présenté la carotte de l'indépendance pour les faire avancer, ou le bâton de sa démission.

Le plus vite les indépendantistes se rendront compte de la mystification dont ils sont les victimes, le mieux ce sera, car il faut reconstruire le mouvement pour l'indépendance.

Raoul Roy
Président du Comité pour
le réveil indépendantiste
Montréal

Il dépend d'elle d'élever le pouvoir souverain, indépendant, au-dessus des coalitions étourdies et des basses compétitions, sans jamais abdiquer aux mains d'un homme.

Or, que fait-elle? Elle s'attache autour d'un nom propre, elle acclame un politicien qui ne dit même pas le fond de sa pensée. Un grand mouvement était en marche. Il pouvait se réaliser par le peuple québécois et pour le peuple québécois. Il se fait par un homme et pour un homme. Le militant qui cherche à réaliser dans l'honneur son ascension vers l'ordre, la stabilité, la probité, la justice et la paix verra sortir une fois de plus de l'urne plébiscitaire le nom du "général" auquel il se livre.

Et pourquoi, encore une fois? Parce qu'il ne s'est pas senti de taille à faire lui-même la besogne. Il ne s'est pas cru assez fort pour détruire et reconstruire. Il passe l'outil à un autre et cet outil, dès demain, s'abattra sur lui pour le punir de ne pas avoir espéré en soi-même, de ne pas avoir cru en soi-même.

Donner aux militants du Parti québécois confiance en soi, les convaincre que leur sort individuel et collectif, celui du citoyen, celui de la cité, celui de la nation est entre leurs mains, et que nul autre ne peut ni ne doit en disposer, c'est bien la seule arme — celle de la conviction, de la persuasion — qui reste à la disposition de ceux-là même qui n'entendent pas, après dix années de lutte, passer l'outil aussi facilement.

Et c'est la raison pour laquelle, étant peut-être plus militant que diplomate, je reste de ceux qui croient qu'il faut rejeter tout esprit de collaboration avec les tenants de l'étapisme qui font retomber le mouvement d'accession à l'indépendance du Québec dans le marais bourgeois de la révolution tranquille.

André Robert
délégué du 8^e congrès national
du Parti québécois
Sainte-Christine-Auvergne
comté de Portneuf

Inacceptable

Comme si employer une procédure qui n'est pas dans les statuts du parti, humilier plus de 2.000 délégués qui sont, parmi l'ensemble des membres, les plus actifs, vouloir renverser les décisions de la plus haute instance du parti par un moyen dit "démocratique", tenter d'empêcher la tenue d'un conseil national spécial.

Comme si toutes ces choses étaient sans importance et ne pouvaient nullement justifier les dissensions, contestations et démissions que connaît actuellement le PQ, les députés péquistes, accompagnés de leurs fidèles présidents de comté, invitent leurs membres à répondre par l'affirmative et avec célérité s'il vous plaît au diktat du chef. Il faut savoir ici que leur avancement ou leur rétrogradation peut en dépendre. Le chef n'a-t-il pas dit que les députés et ministres devront participer activement au référendum?

Mais en plus des trois questions fondées "miraculeusement" en une seule, les membres du PQ doivent s'en poser une autre. Celle-ci: René Lévesque mérite-t-il toujours la présidence du Parti québécois?

Lysiane Gagnon écrivait dans La Presse du 9 janvier: "Jamais personne n'a fait plus grave — et plus injuste — injure à ce parti". Ce qui est strictement vrai.

René Lévesque serait-il le meilleur vendeur de la souveraineté? (depuis le 8^e congrès on est porté à croire qu'il veut plutôt vendre une association). Il a fait son temps et les membres doivent lui faire savoir que son excès d'autoritarisme n'est pas acceptable dans notre parti.

Louis Bélanger
Délégué du 8^e congrès
Membre démissionnaire de
l'exécutif
du comté de Montmorency
Beauport



Mlle Violette Labbé, responsable de la promotion des produits de l'érable, et M. Yvan Fortin, directeur général de l'ATPE.

"Le Pays de l'Erable dans votre assiette"

par Paul-Henri DROUIN

QUEBEC — Pour la promotion des produits de l'érable à travers toutes les régions du Québec, l'Association touristique du Pays de l'Erable (ATPE) a procédé, aujourd'hui, au lancement d'une importante campagne de promotion intitulée "Le Pays de l'Erable dans votre assiette".

Ce lancement a été fait en collaboration avec M. André Breault, directeur général de l'Institut international du sirop d'érable (IISSE) et le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, lors d'une réception à la salle Nouvelle-France, dans le Vieux-Québec.

Cette promotion, a déclaré M. Yvan Fortin, directeur général de l'ATPE, a pour but de distribuer un million de napperons invitant les hôteliers et restaurateurs à inscrire des mets à base de produits de l'érable à leur menu et à prévoir des comptoirs de vente de produits de l'érable.

Aussi, l'ATPE et l'IISSE espèrent ainsi amener une plus grande implication et participation des hôteliers et restaurateurs tout en permettant aux acériculteurs d'écouler leur surplus de produits.

Par la même occasion, a ajouté M. Fortin, "les touristes qui depuis des années se plaignent de ne pas trouver d'endroits où se procurer nos produits de l'érable obtiendront satisfaction et

ceci permettra au Pays de l'Erable de devenir le paradis des sucres et l'endroit de destination des Québécois pour s'approvisionner en sirop d'érable".

Le Pays de l'Erable

Si l'on en juge d'après les renseignements obtenus, la renommée du Pays de l'Erable n'est plus à faire comme étant le cœur de la production acéricole dans la province de Québec et au Canada.

En effet, car son territoire comprenant les comtés de Beauce, Belchasse, Lévis, Lotbinière, Montmagny et l'Islet contribue, avec ses 4,000 producteurs et leurs six millions d'entailles, à la production québécoise pour environ 50 pour 100, à la production canadienne pour environ 35 pour 100 et à la production mondiale pour environ 30 pour 100.

Au niveau provincial, l'acériculture est une industrie bien de chez nous, car les acériculteurs du Québec sont maîtres dans le domaine ce qui vaut à notre province d'accepter le premier rang mondial pour la production du sirop d'érable.

Ce titre est bien mérité, a souligné M. André Breault, car avec ses 9,000 producteurs et leurs 14 millions d'entailles, ceux-ci fabriquent près de 90 pour 100 de la production canadienne et plus de 70 pour 100 de la production mondiale du sirop d'érable.

Incendie d'une maison mobile

par Lucien LATULIPPE

Une maison mobile, située au 171 Place Josée, à Notre-Dame-des-Lauréntides, a été incendiée, hier. Personne n'a été blessé et les pertes sont estimées à \$30,000.

Il était environ 14h20, lorsque les pompiers de Charlesbourg ont été alertés. En arrivant, les premiers policiers-pompiers ont constaté que les flammes s'échappaient par deux fenêtres de la roulotte et qu'il était déjà impossible d'y entrer.

Dirigés par le capitaine Serge

Daigle, les pompiers ont travaillé environ une heure pour maîtriser l'incendie. Ils ont également vu à protéger une roulotte voisine qui a quand même souffert de la chaleur. Quelques vitres se sont fracassées et la peinture est noircie.

La roulotte incendiée appartenait à M. Marcel Denis, mais il n'y avait personne lorsque le feu a éclaté.

Une enquête a été ouverte et il semble qu'un poêle à combustion soit à l'origine de l'incendie.

Boulevard Pie XI à Val-Bélair

Quatre arrêts obligatoires pour réduire le nombre d'accidents

par Marcel COLLARD

Le maire Yvan Dubé a déclaré, hier, que le conseil de Val-Bélair avait ajouté quatre arrêts obligatoires sur le boulevard Pie-XI pour des raisons bien précises et qu'il attendait un rapport de la Sûreté du Québec sur le bien-fondé de la décision, l'impact sur la circulation et la réduction du nombre d'accidents.

Appelé à commenter la protestation des travailleurs des Industries Valcartier, soutenant que ces arrêts augmentaient de près d'une heure le trajet aller et retour pour se rendre à leur travail, le maire Dubé a précisé que selon les vérifications faites aux heures de pointe, il fallait 13 minutes pour parcourir les 6,8 km du boulevard Pie-XI.

Il a expliqué au SOLEIL que les quatre arrêts obligatoires avaient été ajoutés pour ralentir la circulation, permettre aux contribuables du secteur d'avoir une chance d'avoir accès au boulevard durant les heures de pointe, réduire le nombre d'accidents et favoriser le prolongement du boulevard Henri-IV jusqu'aux usines de Valcartier.

Le boulevard Pie-XI, a-t-il ajouté, est conçu pour une circulation quotidienne de 5,000 à 6,000 véhicules, mais actuellement, c'est 13,000 ou 14,000 véhicules qui l'empruntent.

Pour la municipalité, le problème est d'autant plus complexe qu'elle est devenue propriétaire de cette artère très achalandée en juillet 1981 et qu'il faudra éventuellement effectuer des réparations importantes. Ce flot de la circulation n'a aucun bienfait économique pour la municipalité; ceux qui circulent demeurent en majorité à

l'extérieur de la municipalité, ne payant donc pas leurs taxes à Val-Bélair, non plus d'ailleurs que les usines de Valcartier où ils travaillent.

Le conseil pourra envisager de modifier sa décision quant aux quatre arrêts obligatoires, mais seulement quand la Sûreté du Québec aura fait rapport de leur impact.

Quant au reproche voulant qu'il se soit esquivé pour ne pas discuter du sujet avec les représentants du Syndicat des métaux, M. Dubé trouve l'intervention non opportune, puisqu'il avait rendez-vous avec l'un d'eux, M. Alain Gamache, en fin d'après-midi, hier.

La CS des Ilets a besoin d'une école à Charlesbourg-Est

par Marcel COLLARD

En plus de la reconstruction de l'école Jacques, incendiée en août 1980, la Commission scolaire des Ilets aura besoin, en 1983, d'une école dans le secteur de Charlesbourg-Est, pour laquelle le ministère de l'Éducation a déjà consenti des crédits de \$2,013,000.

Le projet de l'école Jacques ne pose aucun problème, puisque la commission attend bientôt l'autorisation de publier un appel d'offres afin que les travaux puissent être entrepris au printemps et être terminés pour la rentrée scolaire, en

septembre. Les élèves, en raison de l'incendie, ont été accueillis à l'école Saint-Vincent. L'école Jacques comptera six des infrastructures nécessaires, ce qu'il prétend représenter une dépense trop onéreuse.

Les commissaires ont donc proposé à la municipalité une modification qui pourrait entraîner un investissement moindre, soit \$63,000, en prolongeant la rue de l'Intendant, sur une distance d'environ 200 pieds, pour donner accès à l'emplacement choisi.

Les commissaires croient que la proposition est avantageuse puisque la construction de l'école pourra gé-

nérer annuellement des revenus de \$30,000 par année, sous forme de compensation pour les services offerts.

Les élèves de Charlesbourg-Est doivent actuellement être transportés à bord des autobus scolaires dans le secteur d'Orsainville et de Bourg-Royal. La nouvelle école permettrait une économie intéressante, étant construite dans un milieu où les élèves demeurent dans un rayon inférieur à un mille.

Le conseil municipal doit se prononcer sur la proposition des commissaires d'ici les prochains jours.

Traverse Matane-Côte-Nord: la hausse semble inévitable

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Les utilisateurs de la traverse reliant Matane et la Côte-Nord doivent s'attendre à une hausse du tarif.

"Un projet pour une nouvelle tarification a été mis au point", a laissé entendre le président et directeur général de la Société des traversiers du Québec, M. Jacques Clermont, rejoint

à Québec. Mais rien n'est encore décidé. "Nous ne pouvons fixer d'autorité un nouveau prix. Nous présenterons bientôt notre requête à la Commission des transports du Québec. Nous ne savons pas quand elle sera en mesure d'examiner notre requête. Nous souhaitons une hausse pour 1982 et cela nous aiderait si nous l'obtenions avant la saison touristique."

"Ce ne sera pas une augmentation spectaculaire si elle est ap-

prouvée, a promis M. Clermont. Les tarifs n'ont pas été modifiés depuis quatre ans à Matane. Nous demanderons d'effectuer un rattrapage", a-t-il précisé en mentionnant que certains coûts de production, tel le prix de l'énergie, ont connu ces dernières années des bonds appréciables.

"La hausse devrait se conformer à la hausse du coût de la vie. Plusieurs solutions sont possibles. Par exemple, une hypothèse pourrait être de mettre

en vigueur un tarif d'été. Ou encore que le tarif des passagers demeure au même niveau pour n'augmenter que le prix du billet des automobilistes et camionneurs."

Le déficit de la traverse Matane-Côte-Nord s'est élevé à \$3 millions en 1981. Pour 1982, la société s'attend à ce qu'il atteigne de \$3,5 millions à \$4 millions. "Le projet d'augmentation est dans l'air depuis quelque temps", a précisé M. Clermont.

Hésitants à participer aux Fêtes de 1984

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Les municipalités et les autres organismes de la rive sud de Québec démontrent peu d'empressement à s'engager pour que cette partie de la région profite des retombées économiques des Fêtes 1984-1984, organisées pour célébrer le 450^e anniversaire de la fondation de Québec.

C'est ce que déplore hier le directeur général du Conseil économique de Lévis-Lauzon, M. Bertrand Crête, au lendemain d'une as-

semblée d'information sur le sujet. Près de 200 personnes ont participé à cette réunion où rien de nouveau ne fut annoncé.

"Il n'en tient qu'à la population de démontrer qu'elle est intéressée", a répondu le conférencier, M. Paul-André Michaud, vice-président de la Corporation Québec 1534-1984, à une question de l'auditoire: "Qu'est-ce qui s'organise pour la Rive-Sud?"

M. Bertrand Crête avait immédiatement expliqué qu'il appartient aux gens du milieu de s'impliquer et de préparer des projets d'activités socio-culturelles. Le conseil économique

fait sa part mais ce n'est pas suffisant, ajoutait-il.

Le Conseil économique de Lévis-Lauzon s'intéresse activement aux préparatifs des Fêtes de 1984 depuis déjà trois ans. L'aménagement du parc national de Lévis est amorcé. Grâce aussi au conseil économique, une étude est entreprise depuis quelques jours afin de prévoir un réaménagement des berges du fleuve depuis Beaumont jusqu'à la rivière Chaudière.

Le président de l'Association touristique pointe Lévy, M. Daniel Vachon, déclarait par ailleurs hier qu'il

comprendait la crainte manifestée apparemment par les organismes, puis- qu'il faudrait avoir notre part des retombées, alors qu'il viendra un million de visiteurs pour les Fêtes de 1984. D'ailleurs, le plus beau point de vue de Québec est ici, sur la Rive-Sud", conclut M. Daniel Vachon de l'association touristique.

"Nous avons à organiser quelque chose qui ne sera pas déficitaire. Parce qu'il faudrait avoir notre part des retombées, alors qu'il viendra un million de visiteurs pour les Fêtes de 1984. D'ailleurs, le plus beau point de vue de Québec est ici, sur la Rive-Sud", conclut M. Daniel Vachon de l'association touristique.

LOTO-SELECT

Date: 27-01-82

Ventes: 111 744\$

NUMÉRO GAGNANT: 5484

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	6	3 701,90\$
dans n'importe quel ordre	91	308,50\$

M. Guy Cauffopé

Cette semaine, le chef Guy Cauffopé a choisi pour vous:

MENU GASTRONOMIQUE

du 30 janvier au 5 février

- la mousse de foie de volaille au porto
- la bisque de crevette
- la quiche aux poireaux
- la demi-perdrix au chou braisé
- la salade Aïda
- les desserts du chariot • le café

* une bouteille de vin, choisie par le maître d'hôtel M. Gilbert, accompagnera ce repas

* 2 heures de stationnement gratuit

* menu à la carte disponible

Reservations: 872-9808

Le grand duc

AÉROPORT DE QUÉBEC, STE-FOY

49.95\$

pour 2 personnes

"Vous m'faites rougir"

Affichez un p'tit air carnavalesque en portant un signe distinctif du Carnaval: vêtement, accessoire, décoration, etc.

Les gagnants, qui fourniront une preuve d'achat d'un article du Carnaval ou un fac-similé fait à la main, recevront en plus de leur prix la somme de 250\$ en argent de poche pour le voyage.

A GAGNER:

3 voyages en Floride

d'une semaine pour deux personnes via Québecair, à POMPANO BEACH

— séjour en condominium offert par Le Permanent.

Une collaboration:

LE SOLEIL

CKCV 91280

QUEBECAIR

le Permanent

LES INDUSTRIES CARNIVAL DE QUÉBEC INC.

REMPLISSEZ CE COUPON ET POSTEZ-LE À:

CONCOURS "Vous m'faites rougir"

485, boulevard Langelier, Québec, Qué., G1K 5P3

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ TEL.: _____

Vous pouvez également déposer vos coupons ou fac-similés faits à la main dans les boîtes réservées à cette fin aux kiosques des industries du Carnaval ou chez les marchands participants.

La syndicalisation du personnel pose un problème aux garderies

par Marcel COLLARD

La syndicalisation du personnel des garderies en milieu scolaire, à compter de lundi, à la Commission scolaire des Ilets, pose un sérieux problème de survie, même si l'Office des services de garde au ministère des Affaires sociales semble disposé à émettre des permis à des corporations sans but lucratif.

A titre d'usager de la garderie de l'école l'Oasis, M. Richard Paquet souhaiterait que la commission et le syndicat acceptent de surseoir jusqu'au 1er juillet, la décision de reconnaître le personnel des garderies comme des employés salariés, membres du syndicat du personnel de soutien, afin de

ne point hypothéquer l'organisation des futures corporations.

De son côté, le secrétaire général de la CS, M. Marc Giguère, a reconnu que la décision obligeait à augmenter les coûts, tenant compte des divers bénéfices sociaux prévus dans la convention collective, ce qui représente environ 15 pour 100 du financement. Le taux horaire risque de grimper à \$1,25 ou même \$1,50 dans certains cas. Le personnel des garderies, selon une décision des commissaires, travaillera en fonction d'une semaine de 26 heures pour conserver le caractère d'employés à temps partiel. Il faudra donc une moyenne d'occupation équivalant à 10 enfants, durant trois jours, au minimum, pour demeurer sur le seuil de la rentabilité.

La commission est prête à reconnaître l'existence de corporations à but non lucratif, à la condition qu'elles obtiennent un permis de l'Office des services de garde, ce qui semble réalisable, mais aussi dans la mesure où elles pourrissent s'auto-financer sans attendre les subventions.

A l'école Chabot, M. Robert Saint-Denis a confié au SOLEIL que l'augmentation du taux ne semblait pas constituer un danger à prime abord. Cependant, il faudra attendre quelques jours avant d'évaluer l'impact de la décision. Le comité de parents avait embauché une monitrice à un taux horaire de \$7 mais en devenant employée syndiquée, la

commission scolaire devra calculer sur une base de \$12,48.

La situation serait un peu plus précaire à l'école l'Oasis, où M. Paquet attend les résultats d'un sondage effectué cette semaine de façon à connaître l'opinion des parents et savoir s'ils continueraient ou pas à confier leurs enfants à la garderie, en payant \$1,35 de l'heure, au lieu de \$1.

M. Paquet préconise la création d'une corporation mais en raison du délai pour qu'elle fonctionne, il demande au syndicat et à la commission scolaire de surseoir à la syndicalisation jusqu'au 1er juillet. Actuellement, le service à l'école l'Oasis accueille une vingtaine d'enfants, mais il ignore si la garderie pourra survivre à la hausse du coût.

Les citoyens de Beauport invités à s'opposer à un règlement d'emprunt

par Gérald OUELLET

L'Association des payeurs de taxes de Beauport invite les citoyens à venir signer le registre de la ville,

lundi et mardi prochains, pour s'opposer à l'adoption par le conseil municipal du règlement d'emprunt numéro 82-371 au montant de \$500,000. Ce règlement est pour effectuer des

travaux de construction et de reconstruction de trottoirs et de bordures de béton, ainsi que la pose de revêtement en béton bitumineux dans diverses rues de la ville de Beauport.

Le président de l'association, M. Charles Lecours, déclarait hier au SOLEIL que cet emprunt devrait être payé à même le budget régulier de la ville plutôt que d'emprunter sur le marché des obligations au taux actuel de l'intérêt.

M. Lecours rappelle que depuis le début de 1982, la ville de Beauport a déjà adopté un règlement de \$382,000 pour couvrir les honoraires des professionnels qui transigent avec la ville, \$347,000 seront également dépensés à même le fonds de roulement ainsi que le règlement d'emprunt numéro 82-371 qui totalise \$500,000. Comme l'indiquait M. Lecours, il restait un montant de \$2,422,000 sur des règlements d'emprunt adoptés en 1981 dont les travaux n'ont pas encore été exécutés, ce qui fait un grand total de \$3,651,972.

Selon M. Lecours, le service de la dette de la ville de Beauport est de 30,9 pour 100 du budget annuel, alors

que l'on sait qu'à Sainte-Foy il est de 24,6 pour 100 et de 21,1 pour 100 à Québec. Dans les circonstances, M. Lecours croit qu'il est impossible pour la ville de Beauport de s'aventurer davantage si l'on ne veut pas "grever" le budget de 1983.

M. Lecours a d'ailleurs souligné que plusieurs intervenants lors de l'assemblée d'information du 17 décembre dernier sur les prévisions budgétaires de la ville avaient demandé de retarder l'adoption du budget pour permettre d'y effectuer de nouvelles coupures, ce qui a été refusé par le conseil municipal.

Le président de l'association a mentionné que le service des loisirs et parcs ainsi que celui de la sécurité publique de la ville de Beauport étaient plus élevés que ceux des villes de Québec, Charlesbourg et Sainte-Foy et ce, en pourcentage du budget.

Enfin, M. Lecours demande fortement aux citoyens de se prévaloir de leur droit en venant signer le registre pour s'opposer à l'adoption du règlement d'emprunt numéro 82-371 dans sa forme actuelle.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Retour aux sources

La Société culturelle Québec-Normandie rappelle aux familles Bérubé, Chapdelaine, Paul (Paulhus) qu'il y aura pèlerinage aux origines françaises, en septembre prochain. Les inscriptions au voyage en perspective doivent être achevées à l'adresse suivante: 1502 rue Rivier, Québec, G1M 2K5.

Education sportive

Le YMCA favorisera bientôt la donnée de cours durant cinq semaines sur le tennis, la natation, le ballet-jazz ou le golf et cela, à des prix très réduits. Un samedi-jeunesse sera aussi offert aux enfants de 3 à 12 ans. L'ouverture des cours aura lieu le 22 février. Les intéressés auront du 3 au 15 février pour s'inscrire. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il faut appeler 527-2518.

Attention

"Si vous faites attention à vos inattentions, vous éviterez bien des accidents d'automobile", souligne un message de la Ligue de sécurité du Québec.

Honneur au mérite

Un concours d'excellence qui avait été lancé au début d'octobre 1981 pour les étudiants finissants au secondaire V des écoles de la région de Québec sera clôturé mardi prochain, à 17h, avec la remise des prix aux méritants. La distribution aura lieu dans la salle du conseil au collège Mérici, sur le chemin Saint-Louis, à Québec. Sur les 160 candidats qui ont participé au concours, 15 seront récompensés. Le programme portait sur cinq disciplines, à savoir: le français, l'histoire, la physique, la chimie et les mathématiques et il y avait trois gagnants par discipline.

Recrutement

"Les productions Charivari Inc.", un organisme à but non lucratif, propose un recrutement auprès des personnes intéressées à participer à leur spectacle de variété et à leurs autres productions. De plus amples renseignements peuvent être obtenus en signalant 529-1091 ou 628-9145.



Sécurité

Les dangers que présente la saison hivernale pour les automobilistes incitent Bell Canada à offrir des cours de conduite sur glace à ses employés et à leurs parents et amis. Les participants peuvent ainsi apprendre à maîtriser un véhicule lors de dérapages, comment démarrer sur un sol glissant ou freiner sur une surface glacée... autant de points abordés pour rouler en sécurité l'hiver.

Quand? Où? Comment?

IMMATRICULATION 82

La Régie de l'assurance automobile du Québec a apporté des modifications à son réseau de centres de service pour l'immatriculation 1982.

Vous avez le choix: utilisez la poste avant le 28 février 1982 ou rendez-vous à un centre de service avant le 1^{er} avril 1982. La Régie vous fournit la liste des adresses des centres de service de votre région. Conservez-la, elle pourra toujours vous être utile.

ARTHABASKA
Régie de l'assurance automobile du Québec
62, Saint-Jean-Baptiste
Victoriaville
Caisse populaire Desjardins
932, boul. Bois-Francs sud
Arthabaska
1973, Bilodeau, Plessisville
26, rue Notre-Dame est
Victoriaville
150, rue Notre-Dame ouest
Victoriaville
3, rue Hôtel de Ville
Warwick (Arthabaska)

BEAUCHE-NORD
Caisse populaire Desjardins
625, boul. Renault
Beauceville-Est
275, Marguerite Bourgeoise
Sainte-Marie-de-Beauce
1497, Saint-Bernard
12, rue du Couvent
Saint-Etienne (Lauzon)
rue Principale
Saint-Frédéric
106, rue Saint-Jean
Saint-Isidore

BEAUCHE-SUD
Caisse populaire Desjardins
387, 1^{re} Avenue
La Guadeloupe
152, Principale
Saint-Benoît-Labre
rue Principale, Saint-Côme
9, rue de la Station
Saint-Ephrem
146, rue de l'Église
Saint-Gédéon
135, 1^{re} Rue ouest
Saint-Georges
12480, 1^{re} Avenue
Saint-Georges-Est
476, Principale
Saint-Honoré-de-Shenley
31, Commerciale
Saint-Victor
726, 1^{re} Rue, Saint-Zacharie

BELLECHASSE
Caisse populaire Desjardins
72, rue Principale, Armagh
224, 2^e Avenue
Lac-Échemin
135A, Principale
Sainte-Clair
111, de la Caisse
Sainte-Justine

CHARLESBOURG
Régie de l'assurance automobile du Québec
5555, 3^e Avenue ouest
Charlesbourg

CHARLEVOIX
Régie de l'assurance automobile du Québec
190, Saint-Jean-Baptiste
Baie-Saint-Paul

CHICOUTIMI
Régie de l'assurance automobile du Québec
338, boul. des Saguenéens
Chicoutimi
Caisse populaire Desjardins
1, Place du Royaume
Chicoutimi
2212, rue Roussel
Chicoutimi-Nord
Caisse d'économie du Québec
350, Racine est, Chicoutimi

CHAUVEAU
Caisse populaire Desjardins
595, 1^{re} Avenue, Stoneham
2, Laurier, Sainte-Catherine
1010, de l'Église sud
Val-Bélair

CHICOUTIMI
Régie de l'assurance automobile du Québec
338, boul. des Saguenéens
Chicoutimi
Caisse populaire Desjardins
1, Place du Royaume
Chicoutimi
2212, rue Roussel
Chicoutimi-Nord
Caisse d'économie du Québec
350, Racine est, Chicoutimi

DUPLESSIS
Régie de l'assurance automobile du Québec
168, 2^e Rue, Gagnon
833, de l'Église
Havre-Saint-Pierre
60, Portage-des-Mousses
Port-Carter
208, Laurendeau
Schecterville

FRONTENAC
Régie de l'assurance automobile du Québec
693, Saint-Alphonse ouest
Thetford-Mines
Caisse populaire Desjardins
232, av. du Collège
East-Broughton
385, Principale
Saint-Ferdinand D'Hartfax
375, av. Labbe
520, boul. Smith sud
Thetford-Mines
81, Notre-Dame sud
Thetford-Mines

GASPE
Régie de l'assurance automobile du Québec
92, Monseigneur Ross, Gaspé
Caisse populaire Desjardins
Grande-Vallee
5, 1^{re} Avenue ouest
Mont-Louis
600, 4^e Rue, Murdochville
Perce

ILES-DE-LA-MADELINE
Régie de l'assurance automobile du Québec
438, route 139
Cap-Aux-Moules
JEAN-TALON
Caisse populaire Desjardins
Centre Administratif G
Québec
2485, chemin Saint-Louis
Sillery
2800, boul. Laurier
Sainte-Foy
1033, route de l'Église
Sainte-Foy

JONQUIERE
Régie de l'assurance automobile du Québec
50, boul. Harvey, Jonquière
Caisse populaire Desjardins
364, boul. Melon, Arvida
65, rue King Georges
Kenogami
Caisse d'économie du Québec
404, boul. Melon, Arvida

KAMOURASKA-TEMISCOUATA
Caisse populaire Desjardins
103, rue Commerciale
Cabano
308, 4^e Avenue, La Pocatière
629, rue Commerciale
Notre-Dame-du-Lac
99, rue Saint-Joseph
Rivière-Bleue
130, rue Raymond
Saint-Louis-du-Ha-Ha
Saint-Pascal (Kam.)
375, av. Principale
Ville Delisle

LAC-SAINT-JEAN
Caisse populaire Desjardins
690, Saint-Sacrement ouest
Alma
110, rue Saint-André
Métabetchouan
295, rue Turgeon
Notre-Dame-d'Hebertville

LEVIS
Régie de l'assurance automobile du Québec
83, Place Kennedy, Lévis
Caisse populaire Desjardins
645, route Trans-Canada
Lévis
20, Saint-Georges est, Lévis
300, Côte du Passage, Lévis
103, 1^{re} Rue
Saint-Rédempteur
82, Principale
Saint-Romuald
Saint-Jean-Port-Joli
Caisse d'économie du Québec
1, Georges est, Lévis

LIMOULOU
Régie de l'assurance automobile du Québec
825, boul. des Capucins
Québec
LOTBINIERE
Caisse populaire Desjardins
100, 1^{re} Avenue
Deschambault
381, Saint-Joseph
Laurier-Station
210, rue Saint-Alphonse
Manseau
222, rue Saint-Pierre
Sainte-Agathe
3325, Beaucourt
Sainte-Anastasia Lyster
625, Principale
Sainte-Croix
1188, Principale
Saint-Agapit
25, rue Industrielle
Saint-Apollinaire
Saint-Raymond

LOUIS-HEBERT
Régie de l'assurance automobile du Québec
2014, boul. Charest ouest
Québec
Caisse populaire Desjardins
3211, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy
2455, boul. Neilson
Sainte-Foy
MATANE
Régie de l'assurance automobile du Québec
750, av. du Phare ouest
Matane

MATAPEDIA
Caisse populaire Desjardins
15, Dupont, Amqui
1553, boul. Jacques-Cartier
Mont-Joli
2, Arthur, Savabec
Cap-Rouge
MONTMAGNY-LISLET
Régie de l'assurance automobile du Québec
68, Palais Justice
Montmagny
44, av. de Gaspé
Saint-Jean-Port-Joli
Caisse populaire Desjardins
14, rue Commerciale
Saint-Eugène-de-Lislet
200, Boutin
Saint-Fabien-de-Panet
742, rue Principale
Saint-Pamphile (Lislet)
1297, boul. Sacre-Coeur
Saint-Félicien
589, Principale
Saint-Prime

MONTMORENCY
Caisse populaire Desjardins
7973, av. Royale
Château-Richer
1136, chemin Royal
Saint-Pierre (Île d'Orléans)

PORTNEUF
Régie de l'assurance automobile du Québec
65, rue Provancher
Portneuf Village
Caisse populaire Desjardins
260, de l'Église
Donnacona
381, rue Principale
Lac-aux-Sables
212, rue Dupont est
Port-Rouge
1078, av. Principale
Saint-Marc-des-Carrés
225, av. Saint-Maxime
Saint-Raymond

RIMOUSKI
Régie de l'assurance automobile du Québec
92, 2^e Rue ouest, Rimouski
Caisse populaire Desjardins
344, rue Principale
Bancroft
24, Principale est
Saint-Anaclet
10A, 7^e Avenue, Saint-Fabien
240, Commerciale, Saint-Ubalde

RIVIERE-DU-LOUP
Régie de l'assurance automobile du Québec
27, rue Lévis
Rivière-du-Loup
Caisse populaire Desjardins
4, rue Taché ouest
Saint-Hubert
rue Principale
Saint-Jean-de-Dieu
80, Notre-Dame ouest
Trois-Pistoles

ROBERVAL
Régie de l'assurance automobile du Québec
Caisse populaire Desjardins
341, de l'Église, Alban
107, rue Principale, Chambord
1200, boul. Walberg, Dolbeau
167, rue Principale
Girardville
34, rue Sasseville
Mistassini
1032, Saint-Cyrille
Normandin
175, des Peupliers
Notre-Dame-de-la-Doré
742, rue Principale
Saint-Pamphile (Lislet)
1297, boul. Sacre-Coeur
Saint-Félicien
589, Principale
Saint-Prime

SAGUENAY
Régie de l'assurance automobile du Québec
625, boul. Lafleche
Hauterive
Caisse populaire Desjardins
11, Maisonville, Baie-Comeau
53, 2^e Avenue, Forestville
2, Sirois, Les Escoumins
292, route 138
Rivière-Portneuf
277, Des Pionniers
Tadoussac

TASCHEREAU
Caisse populaire Desjardins
510, Saint-François est
Québec
400, Saint-Leon, Québec
651, rue Saint-Sauveur
Québec

VANIER
Régie de l'assurance automobile du Québec
3573, boul. Hamel ouest
Québec
Caisse populaire Desjardins
105, rue Darveau, Québec
1290, boul. Masson, Québec

Régie de l'assurance automobile du Québec

L'Hôtel-Dieu invité à divulguer ses plans

par Pierre-Paul NOREAU

"Il est d'intérêt pour tout le monde de savoir quels sont les projets de reconstruction des autorités de l'Hôtel-Dieu en remplacement des maisons incendiées. Sans faire une consultation élargie, des remarques pertinentes peuvent éviter des erreurs. N'oublions pas que d'une certaine manière, l'intérêt public se situe au-dessus de l'intérêt privé dans ce genre de cas."

M. Marcel Junius, président de la Commission des biens culturels du Québec, formule un souhait. Il espère que les responsables de l'Hôtel-Dieu rendront publiques leurs intentions

avant de s'engager dans la confection détaillée des plans. "Il n'est pas sain que tout se passe sous le boisseau. Aussi je pense que tout se résume au mot: communication."

M. Junius est appelé à commenter les projets d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu, en raison de sa fonction. En fait, tout projet de construction dans un secteur historique comme celui du Vieux-Québec doit en dernier ressort recevoir la sanction du ministre des Affaires culturelles. Or, c'est à la Commission des biens culturels qu'il revient de faire rapport et de conseiller le ministre sur les projets qui lui sont soumis.

Dans le cas de l'Hôtel-Dieu, M. Junius tient à préciser que tous les commentaires se font sur la foi de ce qui est véhiculé par les médias. "La commission n'a reçu aucun plan et n'a même pas encore été en communication avec les autorités de l'Hôtel-Dieu."

Jusqu'ici, il semble que les projets de l'Hôtel-Dieu sont de reconstruire sur les terrains des maisons incendiées qui leur appartenaient. Les nouvelles constructions abriteront des services de l'hôpital.

Habitation...

"Il va de soi que le propriétaire

peut imaginer les solutions qu'il veut, puisqu'il est chez lui. Le tout doit évidemment dans le Vieux-Québec, être conforme aux règlements de zonage municipaux particuliers à ce secteur, doit respecter également les normes de construction du ministère du travail. Quant à nous, nous allons surtout nous pencher sur la forme, l'architecture et l'utilisation de l'espace. L'aménagement intérieur des édifices n'a rien à voir avec la commission par ailleurs."

Mais pour ce qui est de la fonction et de la vocation des nouvelles

maisons, M. Junius y va de ces commentaires qu'il donne à titre strictement personnel: "Pour ma part, je crois qu'il n'est pas souhaitable d'avoir que de l'institutionnel. Nous avions de l'habitation avant que le feu ne vienne faire ses ravages. Il existe une politique municipale qui encourage la fonction résidentielle dans ce secteur. Je crois également que la pression populaire va tendre de ce même côté. Toutefois, il n'est pas interdit de penser à un projet mixte."

"Je pense qu'on ne peut pas ne pas imputer une responsabilité sociale aux autorités de l'Hôtel-Dieu, en plus de la responsabilité humanitaire qu'il remplit fort bien depuis toujours. Je crois qu'ils feront de leur mieux pour

composer avec leurs besoins et les intérêts de la population."

Selon le président de la Commission des biens culturels, son organisme va accorder une attention toute particulière au projet de développement de l'Hôtel-Dieu. Il s'agit d'un secteur qualifié de stratégique pour l'ensemble du Vieux-Québec. "Nous avons fait de même avec le projet du Livernois qui se trouve juste à côté. Cette fois également nous allons être extrêmement prudents." Le travail d'étude devrait se faire en étroite collaboration avec la Division du Vieux-Québec de la ville de Québec, à qui la loi a dévolu une plus grande part de responsabilité depuis la réforme de 1978.



Tout le monde du Vieux-Québec s'intéresse au sort des maisons incendiées et à l'avenir du quartier en général.

Le Soleil, Clément Thibault

Le comité des citoyens veut des logements

par Pierre-Paul NOREAU

"La présence de citoyens constitue le meilleur gage de la protection et de la mise en valeur du Vieux-Québec. Chaque perte de logements constitue en ce sens un élément supplémentaire de la dégradation. Aussi faut-il remplacer au plus tôt les maisons incendiées qui sont de plus en plus nombreuses, par un stock de logements neufs."

Mme Louise Escobido est bien au fait de la situation qui prévaut dans le Vieux-Québec, puisqu'elle y réside et qu'elle s'en soucie particulièrement à titre de membre du comité des citoyens de ce quartier. Cet organisme réitère ses requêtes et ses avertissements, alors que le traumatisme occasionné par la conflagration de lundi dernier est encore très présent.

"On ne peut se permettre de perdre d'un coup une soixantaine de citoyens et une trentaine de logements, comme c'est le cas avec le feu de lundi dernier. Il faut que les logements soient restaurés et remis à la disposition des sinistrés."

L'insistance qui marque l'intervention de Mme Escobido et du groupe qu'elle représente est motivée par les rumeurs qui veulent que l'Hôtel-Dieu de Québec, qui est propriétaire de plusieurs maisons détruites, modifie la fonction résidentielle assumée par les bâtisses dévastées.

"Il ne faut surtout pas que l'Hôtel-Dieu... profite de l'occasion pour prendre de l'expansion aux dépens de la fonction résidentielle déjà si morcelée dans notre quartier depuis quelques années", peut-on d'ailleurs lire dans le communiqué que nous a remis Mme Escobido.

Appel aux gouvernements

Le comité des citoyens du Vieux-Québec réclame que des mesures soient rapidement prises par les différents paliers de gouvernement pour préserver la fonction résidentielle du quartier, celle-ci étant l'assurance d'une protection pour ce "site historique national qu'est le Vieux-Québec".

La menace qui plane au-dessus du cœur touristique régional est la même que celle qui a finalement eu raison du quartier Saint-Roch et de nombre d'autres centre-ville, soit le dépeuplement. Dans le cas du Vieux-Québec, les gens du comité perçoivent ce laisser-aller comme un sacrilège à la face de l'histoire.

"Il faut donc espérer, conclut-on dans le communiqué, que nous n'aurons pas un trou noir en ruines pendant des années, au cœur du Vieux-Québec. Ce serait là un facteur extrêmement dangereux pour la vie commerciale normale et un élément démobilisateur pour le souci du patrimoine historique que doit partager toute la communauté."

Projet de fondation Patrimoine Vieux-Québec

par Pierre-Paul NOREAU

"Avec un fonds de \$5 millions provenant des divers paliers gouvernementaux et aussi de l'entreprise privée, il serait possible en dix ans d'aider à la reconstruction de la quarantaine de bâtisses incendiées dans le Vieux-Québec."

M. Gaétan Cliche, président de l'Association des gens d'affaires du Vieux-Québec, a évidemment été affecté par la destruction des habitations et des commerces ravagés par les flammes, lundi dernier. Lui comme nombre de ses voisins du secteur historique de la Vieille Capitale s'inquiétait cependant déjà depuis un bon moment de la détérioration du quartier, mais la conflagration est venue accentuer très sérieusement la réflexion.

"Je crois qu'il faut aborder le problème du Vieux-Québec d'une façon positive et apporter une solution

qu'on puisse mettre en pratique sans trop de complications et de délais", de faire valoir M. Cliche.

Sa suggestion consiste à imiter ce qui s'est fait dans le cas de la Fondation Héritage Canada qui administre un fonds gouvernemental destiné à la sauvegarde et à la préservation du patrimoine canadien. Au départ, le gouvernement fédéral a déboursé une douzaine de millions qui profitent toujours aujourd'hui aux citoyens par ses retombées.

"Pour la fondation Patrimoine Vieux-Québec, je crois qu'il faudrait réunir un fonds initial d'environ \$5 à \$6 millions qui générerait des profits annuels de \$800,000 à \$900,000. A ce rythme, la fondation deviendrait une mesure incitative qui permettrait la reconstruction de tous les lots abandonnés à la suite d'incendies", soutient le représentant des gens d'affaires.

Incitation

Selon M. Cliche, la ville de Québec et le gouvernement provincial devraient fournir chacun une part de un million de dollars. Le gouvernement fédéral devrait ajouter \$3 millions "... parce qu'il est le gouvernement le plus riche et qu'il n'a pas hésité à verser \$12 millions à Héritage Canada". La contribution de l'entreprise privée pourrait quant à elle atteindre le million, les modalités de perception et de mise en oeuvre pouvant toutefois être plus longues à mettre en branle dans ce dernier cas.

"En réalité, l'idée n'est pas de remplacer l'entreprise privée lorsque viendra le temps de reconstruire. Il faut être conscient qu'à l'heure actuelle bien des gens sont intéressés au Vieux-Québec, toutefois le contexte économique et surtout les restrictions

et difficultés inhérentes à la construction dans ce quartier (respect de nombreuses normes qui ajoutent aux frais) les empêchent d'agir."

M. Cliche envisage le travail d'une éventuelle fondation "Patrimoine Vieux-Québec" comme suit: "Des gens issus de tous les milieux du quartier formeraient le conseil d'administration. Il serait souhaitable d'y introduire les divers gouvernements pour ne pas alourdir inutilement le fonctionnement... Le conseil étudierait les projets soumis et, à la suite de l'acceptation, comb-

lerait la différence imputable à une construction dans un secteur historique comme le Vieux-Québec. Ainsi il n'y aurait plus de différence en terme d'argent, pour le constructeur, entre bâtir dans le Vieux-Québec ou dans Montcalm, ce qui est loin d'être le cas actuellement."

"Il me semble que c'est simple à réaliser et que ça fonctionnerait très bien, de conclure Gaétan Cliche. Les fonds prêtés au départ pourraient même être retournés après 10 ou 12 ans..."

NE MANQUEZ PAS
SAMEDI SOIR

La SOIRÉE de la BOUGIE

le samedi 30 janvier
à compter de 18 heures

PLUS DE **\$50 000**
EN PRIX À GAGNER,
DONT

- 1 PRIX DE **\$25 000**
- 1 PRIX DE **\$5 000**
- 4 PRIX DE **\$1 000**
- 2 PRIX DE **\$500**
- 141 PRIX DE **\$100**

Le détenteur d'une seule bougie gagnante n'aura droit qu'au tiers du prix en argent

Depuis trois années, la boîte de deux bougies vous est offerte au coût de

\$4 la boîte

TOUS ENSEMBLE,

CONTRIBUONS
AU FINANCEMENT
DU CARNAVAL

et LE SOLEIL

vous invitent à participer au concours

LE DUCHÉ ROYAL

Le prix de 500 \$ en argent sera attribué parmi les bonnes réponses reçues d'ici le 5 février 1982.

LA REINE DU CARNAVAL 1982 SERA DE QUEL DUCHE?

RÈGLEMENTS DU CONCOURS: 1 — Remplissez ce coupon et postez-le à l'adresse indiquée. 2 — Le nom du gagnant sera publié dans Le Soleil quelques jours après le tirage. 3 — Les employés du journal Le Soleil et de Craven "A", ainsi que leur famille immédiate ne peuvent participer à ce concours. 4 — Les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement ont été payés. 5 — Un litige quant à la conduite et l'attribution du prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Cochez le duché de votre choix, remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse suivante:

Concours Le Duché Royal

LE SOLEIL C.P. 15,800, QUÉBEC G1K 8A8

Le Duché Royal sera

☐ Montmorency ☐ Cartier ☐ Montcalm

☐ Lévis ☐ Laval ☐ Frontenac ☐ Champlain

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TEL: _____

Hydro-Québec en mesure d'exporter davantage sans accélérer ses travaux de construction

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — En raison d'une importante réévaluation à la baisse de la demande en électricité sur le marché québécois, Hydro-Québec pourrait être en mesure d'augmenter sensiblement ses exportations d'énergie électrique vers nos voisins du Sud sans même avoir à accélérer ses travaux de construction de

barrages.

Le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, a même laissé entendre hier la possibilité d'une vente d'un bloc d'énergie de base de quelque 2,000 mégawatts dans un avenir rapproché, dans la mesure où la capacité des réseaux d'interconnexion avec les États américains de la Nouvelle-Angleterre et

l'État de New York permettront un tel échange.

Prenant la parole devant les participants au colloque sur les exportations d'électricité de l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (ACRGQ), M. Duhaime a répété qu'il ne saurait être question d'exporter massivement l'un de nos plus importants facteurs de localisation (d'entreprises) mais qu'il n'y a en pas moins des négociations dans l'air pour un bloc de 2,000 à 3,000 mégawatts d'énergie de base exportable.

En 1981, le réseau d'Hydro-Québec a exporté quelque 2,500 mégawatts pour une valeur globale de \$379,5 millions. La société d'État prévoit des revenus de quelque \$500 millions en 1982 pour une quantité d'électricité livrée à peu près semblable, a précisé un porte-parole d'Hydro-Québec, M. Jacques Guévremont.

Baisse de la demande

Le ministre Duhaime a cependant donné hier des indices à l'effet que ces quantités d'électricité fournies aux réseaux voisins pourraient augmenter sensiblement dans un avenir rapproché.

Le plan quinquennal d'équipement d'Hydro-Québec prévoyait en effet une augmentation de la demande de 6 pour 100 pour le marché québécois. Or ces prévisions ont été réévaluées à la baisse depuis et pourraient bien être de 4 pour 100 en 1981, a indiqué hier le ministre Duhaime.

Le dossier des négociations en cours depuis 1980 avec la Power Authority of the State of New York (PASNY) et le New England Power Pool (NEPOOL) quant au pendant américain des lignes d'interconnexions d'Hydro-Québec pourrait être réglé "d'ici quelques mois".

Une baisse des prévisions d'augmentation de la demande domestique québécoise de 6 à 4 pour 100 permettrait de "plus que doubler la capacité d'exportation du réseau d'Hydro-Québec."

La société d'État québécoise a déjà annoncé d'importants travaux à son poste de Châteauguay afin d'augmenter de 1,000 mégawatts sa capacité de vente vers l'État de New York (PASNY). Des négociations sont également en cours avec le NEPOOL pour l'interconnexion vers le Vermont ou le New Hampshire à partir du nouveau poste que Hydro-Québec entend aménager près de Sherbrooke.

Lorsque les problèmes d'interconnexion auront été réglés, soutient le ministre Duhaime, le Québec pourra disposer, en raison de la baisse des prévisions de la demande domestique, de surplus électriques suffisants pour livrer aux réseaux voisins un bloc de 2,000 à 3,000 mégawatts sans devoir accélérer le plan d'équipement d'Hydro-Québec.

Quant au rêve de l'exportation d'énergie électrique, le ministre Robert Bourassa d'exporter quelque 20,000 mégawatts (l'équivalent de deux fois l'énergie générée par le projet de la baie James), le ministre Duhaime est loin de souscrire à ce projet.

Préférant tabler sur l'énergie fiable et à bon marché que représentent les barrages québécois pour attirer ces entreprises au pays, M. Duhaime soutient qu'il préfère exporter cette ressource naturelle "en lingots". Le ministre compte notamment sur cette énergie "bon marché" pour attirer au Québec des projets comme celui de l'aluminerie de la firme française Pechiney et développer une industrie de pointe comme celle de l'hydrogène liquide.

carrières et professions

647-3266
COMPOSEZ
OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS
LE SOLEIL L.T.E.E. C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assurées à la fois sous le numéro 50. Les employeurs intéressés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

COMMIS VOYAGEUR
demandé(e)
Expérience dans la vente de maison, nécessaire. Poste permanent. Faites parvenir votre curriculum vitae à:
Logi-Structure
784, Commerciale
St-Jean-Christophe,
Qué. G0S 2T0

DESSINATEUR(ICE) SENIOR
en électricité pour la région de St-Romuald, rive sud.
Demandez Eric,
837-3641
poste 287

R. NANTEL INC.
(Montreal)
MECANICIEN(NE) DE BRULEURS A L'HUILE
Pour travailler sur nos chaudières, dans notre atelier intérieur.
Nous payons le taux de la construction, garanti 40 heures par semaine et 12 mois par année.
Pour informations:
1-(514)253-3345

CHEF CUISINIER
avec expérience
pour salle à manger de 150 places. Expérience nécessaire. Bon salaire et avantages sociaux.
S'adresser à:
2941, boul. Ste-Anne
M. Stiberski

Compagnie en alimentation recherche VENDEURS(EUSES)
avec expérience dans la vente pour hôtels, restaurants, institutions. Salaire selon expérience.
SVP envoyer curriculum vitae, avant le 8 février 1982 à:
Dépt 6038, Le Soleil Ltée
390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6

DEUX REPRESENTANTS(ES) DEMANDES(ES)
pour courtier en alimentation

- Un pour la division beauté/santé. Territoire Québec et environs. Devra résider à Québec.
- Un pour la division alimentation et pharmacie. Territoire Chicoutimi/Lac-St-Jean. Devra résider dans la région.

Salaire de base, bonus, voiture fournie, dépenses payées et plan d'assurance complet.
Expérience de représentant souhaitable.
Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Dépt 6036, Le Soleil
390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6

CITE DE SAINT-ROMUALD D'ETCHEMIN OFFRE D'EMPLOI

La Cité de Saint-Romuald d'Etchemin est présente à la recherche d'un(e)

ASSISTANT(E)-TRÉSORIER(E)

SUPERIEUR IMMÉDIAT: Trésorier

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI:
L'assistant-trésorier assiste le trésorier dans les diverses activités de son service.
Il est responsable de l'enregistrement des transactions financières aux registres comptables appropriés, grand-livre général, etc.
Applique diverses mesures de contrôle comptable.
De plus, il devra participer à mettre en place des procédures d'achat pour tous les services de la Cité et en assurer le contrôle.

QUALIFICATIONS:
Diplôme collégial en technique administrative ou l'équivalent.
Cinq (5) années d'expérience en comptabilité municipale de préférence.

RÉMUNERATION:
Selon expérience et qualifications.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION:
Les personnes intéressées à ce poste devront faire parvenir leur curriculum vitae avant 16:00 heures, le vendredi 12 février 1982, en mentionnant le numéro du concours, à l'adresse suivante:

Concours # 82-01-21
Directeur général
Cité de Saint-Romuald d'Etchemin
Casier postal 2007
Saint-Romuald, (Québec) G6W 5M3

Le financement: pas un obstacle au projet défendu par Bourassa

MONTREAL — Le financement ne peut être un obstacle au projet que défend l'ex-premier ministre Robert Bourassa d'accélérer le développement de nos ressources hydro-électriques pour vendre l'énergie ainsi produite aux États-Unis, a soutenu hier le vice-président de la Banque de Montréal et ex-vice-président de la Société d'énergie de la baie James, M. Pierre MacDonald.

Le financier montréalais, qui fut mêlé de près au lancement de la phase I du projet de la baie James, partage les vues de M. Bourassa et estime qu'il est temps de "battre le fer pendant qu'il est chaud" en dépit des difficultés que peut soulever

tel projet.

M. MacDonald, qui participait au panel sur les exportations d'électricité en même temps que M. Bourassa, s'explique mal les raisons pour lesquelles Hydro-Québec ne dispose pas sur les marchés financiers d'une cote "AAA" comme Hydro-Québec. En dépit des conditions difficiles du marché financier, le vice-président de la Banque de Montréal estime qu'il serait possible de financer la construction d'un projet hydro-électrique québécois d'une dizaine de milliards de dollars, exclusivement pour exportation, pourvu que l'acheteur soit crédible.

Selon lui, PASNY dispose de cette

crédibilité et Hydro-Québec pourrait envisager divers modes de financement d'un tel projet avec cette société responsable de la production énergétique de l'État de New York. PASNY pourrait, par exemple emprunter elle-même \$5 milliards sur le marché financier pour participer à un tel projet en retour de tarifs avantageux sur l'électricité ainsi générée, a suggéré M. MacDonald.

Le vice-président de la Banque de Montréal estime que la remise en marche du développement de nos ressources hydro-électriques pourrait être l'outil privilégié pour la relance de l'économie du Québec.

Conjoncture difficile Un hiver neigeux ne parvient pas à stimuler les ventes de motoneiges

par Jean-Charles GRENIER

Les conditions climatiques hivernales réussissent à peine à combler les effets néfastes de la situation économique sur le marché de la motoneige au Québec.

C'est ce qui se dégage des opinions émises par la plupart des détaillants de motoneige de la région de Québec et par les porte-parole de Polaris et de Bombardier qui ont été joints par LE SOLEIL.

Bombardier, le plus important manufacturier de motoneiges avec ses marques de commerce Moto-Ski et Ski-doo, a produit 40,000 véhicules à ses installations de Valcourt dans l'Estrie. En 1980, Bombardier s'était lancé dans une production annuelle de 80,000 motoneiges. Un peu plus du quart de cette production est écoulée au Québec même.

Le directeur des relations publiques de Bombardier, Peter Ohrt, a expliqué au SOLEIL que les deux derniers hivers, où les précipitations de neige sont demeurées à leur plus bas, ont empêché les sportifs d'utiliser leur motoneige. "C'est ainsi, a-t-il commenté, qu'au commencement de la présente saison, les amateurs avaient encore en leur possession des véhicules qui n'avaient presque pas fonctionné en 1979-1980 et 1980-1981. Ils n'ont pas eu besoin d'acheter une nouvelle motoneige".

Bombardier n'établira ses statistiques de vente qu'en mars prochain, mais déjà le directeur des relations publiques croit que les stocks seront ramené à un niveau moins élevé et que le fardeau sera ainsi moins lourd à porter. Cette année, il a fallu écouler à renfort de messages publicitaires les modèles des années 1980 et 1981 avant de vendre les modèles 1982.

Les effets des taux d'intérêt élevés, qui ne favorisent pas le financement, de même que le chômage, qui empêche une nouvelle génération d'amateurs de se procurer une motoneige, seront atténués, de l'avis de Peter Ohrt, par les conditions climatiques. De telle façon que les stocks seront équilibrés chez le détaillant, le distributeur et le manufacturier.

Quant à l'avenir, ces périodes difficiles ont eu l'avantage, selon le porte-parole de Bombardier, de démontrer qu'il y avait des motoneigistes en grand nombre. Suffisamment pour assurer la prospérité de l'industrie.

Polaris

Chez Polaris, le porte-parole Gilles Lévesque, responsable de la vente au Québec, a confié au

Détaillants

Chez les détaillants, joints par LE SOLEIL dans la région de Québec, l'unanimité s'est faite lorsqu'il s'est agi de constater que l'année en cours abaissera le niveau des stocks.

Pourtant, l'un d'eux a soutenu que l'année en cours est plus difficile que la saison dernière tandis qu'un autre soutenait l'inverse. Toutefois, les commentaires des manufacturiers viennent plutôt appuyer l'interprétation des détaillants qui confient que l'activité économique est au ralenti en dépit des importants rabais consentis.

Enfin, les détaillants ont précisé que la vente d'une motoneige est conclue, à raison de 75 pour 100 des cas, avec un amateur de motoneige, le reste des acheteurs étant des nouveaux venus. Et ces acheteurs se sont surtout intéressés aux modèles des années passées dont les prix étaient fort intéressants même s'ils n'affichaient pas les tout derniers gadgets.



Les amateurs gardent cette année leurs véhicules de récréation, qu'ils ont peu utilisés les deux derniers hivers.

en un clin d'oeil Le taux d'escompte poursuit sa baisse

Le taux d'escompte de la Banque du Canada a régressé hier de 14,72 à 14,59 pour 100 et se trouve, ainsi, à son plus bas niveau depuis le mois de novembre 1980. Cette baisse serait trop faible pour se répercuter sur les taux d'intérêt dans le commerce, qui demeurent élevés. Le taux d'escompte devra reculer à 14,25 pour 100 avant de faire baisser d'un demi-point le taux de base bancaire, notait un cambiste. Le taux de base, que les banques réservent à leurs meilleurs clients, est actuellement de 16,50 pour 100. Il sert de référence aux autres taux de prêt à court terme, qui s'amorcent à quelques points de plus.

baisser au Canada d'ici à 1983 si le gouvernement fédéral maintient les politiques restrictives prévues dans son budget de novembre dernier. C'est ce que prévoit l'Econoscope de la Banque Royale du Canada qui a également laissé entendre que l'économie du pays continuait d'être assaillie par un faible taux de croissance et des taux d'intérêts élevés. Si l'économie ne devrait croître que de un pour cent en 1982, elle connaîtra une plus forte expansion en 1983, produisant un taux de croissance moyen de 3,5 pour cent, selon la banque.

E.-U.: la productivité du secteur privé baisse

La productivité du secteur privé américain a diminué à un rythme annuel record de 7,2 pour cent au dernier trimestre de 1981, selon les premières estimations publiées hier par le département du Commerce. Entre décembre 1980 et décembre 1981, la productivité du secteur privé a diminué de 0,1 pour 100. Toutefois, la moyenne des évolutions trimestrielles de la productivité marque pour la première fois depuis 1977 une progression annuelle d'un pour 100.

Mirabel: Pepin rejette la requête des 33 maires

Le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pepin, a opposé hier une fin de non recevoir à la requête de 33 maires de la région de Mirabel, qui réclamaient qu'une décision soit prise sans tarder sur l'avenir de cet aéroport international. "Nous en sommes encore à l'étape de l'étude", a dit M. Pepin, refusant du même coup de s'engager à ce qu'une décision soit prise cette année. "Je ne veux pas mettre de date sur ça", a-t-il lancé à sa sortie de la réunion hebdomadaire du cabinet. Mercredi, en conférence de presse, 33 maires de la région de Mirabel annonçaient qu'ils avaient décidé de faire un front commun pour forcer le ministre des Transports à faire connaître immédiatement sa décision quant au transfert des vols commerciaux de Dorval à Mirabel.

Le budget MacEachen fera fléchir l'inflation selon l'Econoscope

Le taux d'inflation devrait



M. Werner Sapp

La direction de l'Hôtel Loews Le Concorde est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Werner Sapp au poste de directeur des banquets. Monsieur Sapp, qui est depuis 10 ans au service du public québécois dans la grande hôtellerie, est devenu le spécialiste n°1 de l'organisation des congrès, séminaires et réunions sociales de toutes tailles à Québec. Il offrira à son estimée clientèle les salles de banquets et de réunions entièrement redécorées le mois dernier.

Bell Canada

Avis du 27e dividende

Un dividende trimestriel de cinquante-cents par action privilégiée, classe C, série E, a été déclaré et sera payable le 2 avril 1982 aux détenteurs des actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 2 mars 1982.

Le secrétaire de la compagnie, G. Houle, Montréal, le 27 janvier 1982

Bell Canada

Avis du 22e dividende

Un dividende trimestriel de quarante-cinq cents par action privilégiée, classe B, série F, a été déclaré et sera payable le 2 avril 1982 aux détenteurs des actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 2 mars 1982.

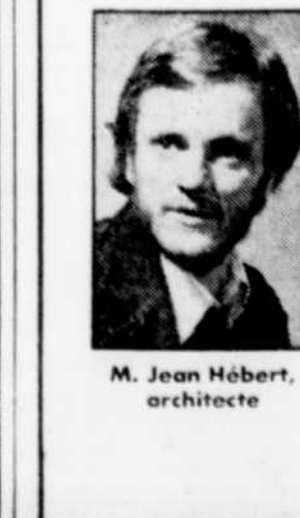
Le secrétaire de la compagnie, G. Houle, Montréal, le 27 janvier 1982

Bell Canada

Avis du 34e dividende

Un dividende trimestriel de cinquante-cents par action privilégiée, classe B, série C, a été déclaré et sera payable le 15 mars 1982 aux détenteurs des actions privilégiées enregistrées aux livres de la compagnie à la fermeture des bureaux le 15 février 1982.

Le secrétaire de la compagnie, G. Houle, Montréal, le 27 janvier 1982.



HEBERT DeMONTIGNY METIVIER GAGNON ET ASSOCIES, ARCHITECTES

Afin d'offrir une expertise plus complète à sa clientèle, le bureau de Monsieur Jean Hébert, architecte, installé à Sept-Îles depuis 1978, s'associe au bureau de DeMONTIGNY METIVIER GAGNON ET ASSOCIES, ARCHITECTES, opérant sur la Côte-Nord depuis 1970.

La raison sociale de cette nouvelle firme sera HEBERT DeMONTIGNY METIVIER GAGNON ET ASSOCIES et aura sa place d'affaires au 532, rue Brochu, Sept-Îles, G4R 2X3, tél.: (418) 968-8626.

critique

"Arioso" est une très belle histoire d'amour



yves bernier
radio-
télévision

Tout au long de la dramatique, il est une phrase qui me trottait dans la tête et dont je ne pouvais me débarrasser. Pour moi, "Arioso", de Louise Maheu-Forcier, c'est une dramatique réalisée "du bout des doigts et sur la pointe des pieds".

C'est ça la phrase, et vous comprendrez pourquoi en regardant la production de Jean Faucher, à 21h30 aux "Beaux Dimanches".

Pourquoi si tard? Tout simplement parce que le sujet est un délicat, et qu'à ma connaissance c'est la première fois que Radio-Canada traite de l'amour homosexuel dans une situation dramatique.

Et c'est très bien fait, même certaines scènes toutes de couleurs un peu à la David Hamilton (photographie) où les deux principaux personnages, Sandra et Julie se donnent des signes concrets d'affection devant la caméra.

Il n'y a rien de vulgaire et de dégoutant dans ces scènes juste assez longues pour être significatives, mais sans gratuité.

Dorothée Berryman (Julie) et Gabrielle Mathieu (Sandra) sont excellentes dans cette histoire sensible et tragique, où deux jeunes filles élevées comme deux sœurs découvrent un jour qu'elles s'aiment profondément et décident de vivre ensemble malgré toutes les embûches que la société leur imposera.

Les deux comédiennes ont abordé le sujet avec franchise et sans préjugé, et cela transpire dans leur jeu. Jean Faucher a entrepris le texte de l'auteur avec beaucoup de poésie.

Certains d'entre vous pourront

trouver à redire du fait que l'on présente ici une situation que d'autres considèrent avec dégoût.

Mais regardez dimanche soir comment deux êtres qui s'aiment peuvent avoir les mêmes désirs, défauts et qualités que n'importe qui d'entre nous.

"Carnaval" sans entrain

Pour mettre son auditoire dans l'esprit du Carnaval qui débute jeudi soir, CFCF-TV (canal 12) présente lundi, à 20h, une heure de "Carnaval".

Une sorte de reportage mêlé de variétés et mettant en vedette Pierre Lalonde et Sherisse Laurence, animateurs et interprètes que l'on va suivre dans différentes activités du Carnaval de Québec.

Remarque que cette réalisation de Champlain Productions Inc., subsidiaire de CFCF-TV, a été tournée l'an dernier durant le 27e Carnaval.

Vous y trouverez des images intéressantes de Québec et de plusieurs activités carnavalesques, quelques numéros musicaux bien montés, mais il y a quelque chose qui manque.

Sauf pour quelques rares séquences, comme la chanson de Lalonde sur la Grande Hermine, le réalisateur, Laurent Larouche, n'a pas su donner de rythme, faire des enchaînements d'une scène à l'autre. L'émission manque de cohérence, de continuité. Des images tombent plat et se suivent souvent sans lien musical ou narratif, c'est décousu.

Pour la Pologne

Finalement, la station de

Plattsburg du réseau PBS, WCFE-TV (canal 57), a décidé de diffuser l'émission spéciale sur la Pologne, "Let Poland Be Poland", dimanche soir à 22h.

La décision a été prise hier à la suite de demandes de té-

lécpecteurs américains et canadiens, et après que le Congrès américain eut passé une loi d'exception permettant au producteur, l'Agence américaine des communications internationales de diffuser l'émission sur le territoire des États-Unis.

voir et entendre

C'est pas possible! Enfonce-voilà bien dans vos fauteuils et accrochez vos tuques, on part pour les "semaines de sondage". Les

"Sweep Weeks" comme les appellent les Américains.

Encore une fois, voici cette période de la saison de télévision



Dorothée Berryman et Gabrielle Mathieu, les deux amantes de "Arioso", une histoire d'amour sensible et tragique à la fois.

où les réseaux et stations de télévision sortent leurs gros canons pour gagner des points dans les différents sondages qui se font à ce moment-ci. Cette fin de semaine-ci est remplie à craquer de "premières", d'émissions spéciales et de gros films.

Je vais tenter de vous faire un horaire bien arbitraire, car je ne peux pas tout mettre.

Ce soir, commençons à 20h, à Télé 4 (câble 2), avec l'INTER: "Ça se fait à deux": l'isolement moral est parfois lourd pour les femmes au foyer.

À la même heure, au réseau ABC (câble 13, canal 22), RETROSPECTIVE ON FDR. Un reportage de trois heures sur le président Franklin D. Roosevelt, à l'occasion de son 100e anniversaire de naissance. Un document qui n'apporte peut-être pas de nouvelles images ou de nouvelles archives sur l'un des plus grands présidents américains, mais donne un éclairage neuf et très détaillé de ses réalisations en cette période actuelle de conservatisme à la Reagan.

À 20h30, à Radio-Québec (câble 8, canal 15), CINEASTES À L'ECRAN, une première, "Les dompteurs de vent", un film documentaire d'une grande beauté réalisé par André Glady pour l'ONE. Entre l'île aux Coudres et un petit village de la Beauce française, des hommes témoignent de leur métier et de l'époque de la meunerie à vent.

Puis, à 21h30, à PBS (câble 20, canal 57), INSIDE STORY présente "Poland: Stop The Presses", un reportage de la journaliste française Christine Ockrent sur la presse polonaise depuis la loi martiale.

Finalement, à 22h, au réseau CTV (câble et canal 12), 1982 CANADIAN FIGURE SKATING

CHAMPIONSHIPS, de Brandon, au Manitoba. Il y aura des émissions sur ces compétitions durant toute la fin de semaine.

Samedi

18h: à Télé 4: soir SOIRÉE DE LA BOUGIE, avec Michel Jasmin et François Remy et plusieurs artistes invités.

20h: réseau CTV, première mondiale d'un film produit pour la télévision: A PIANO FOR MRS. CIMINO, avec Bette Davis. Une vieille dame déclarée sénile par un médecin, décide de reprendre le contrôle de sa vie.

21h: réseau CBS (câble 7, canal 3), THE 39TH ANNUAL GOLDEN GLOBE AWARDS. Du Beverly-Hilton, de Los Angeles, remise des trophées "Golden Globe" de la presse internationale aux artistes qui se sont distingués durant la dernière année dans le domaine du cinéma et de la télévision.

Dimanche

14h: à la CBC (câble 3, canal 5), début d'une nouvelle série d'émissions marquant le 30e anniversaire de la télévision de Radio-Canada, REAR-VIEW MIRROR, animé par Bruno Gerussi.

19h30: à Radio-Canada, en première partie des "Beaux Dimanches", un "Superstar", avec Yvon Deschamps.

20h: à TVFQ99 (câble 10), LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS, avec Isabelle Adjani.

20h30: Radio-Québec, EN SCÈNE présente Bernard Lavilliers.

21h30: à Radio-Canada, ARIOSO, avec Dorothée Berryman et Gabrielle Mathieu, une dramatique très sensible sur l'amour de deux jeunes femmes l'une pour l'autre.

télé-horaire

Position	
2 CFCM (4) Québec	
3 CKMI (5) Québec	
4 Informations Quotidiennes	
5 Météo	
6 CBVT (11) Québec	
7 WCAX (3) Burlington (CBS)	
8 CIVQ (15) Radio-Québec	

Position	
9 Inter-Vision (communautaire)	
10 TVFQ (99)	
11 Guide Horaire Local	
12 CFCF-TV Montréal (CTV)	
13 WEZF (22) Burlington (ABC)	
14A Télé-information	
15B Services assistés par ordinateur	
16C CKSH (9) Sherbrooke	

Position	
17D WPTZ (5P) Plattsburgh (NBC)	
18E CHLT (7) Sherbrooke	
19F CKTM (13) Trois-Rivières	
20G WCFE (57) Plattsburgh (PBS)	
21H Chambre des Communes	
22I Assemblée Nationale	
23J Télé-Reportage	
24K Affaires Publiques	

Position	
25L Cours	
26M Enfants et Jeunesse	
27N Arts et spectacles	
28O Sciences et Éducation	
29P Sports et Loisirs	
30Q Consommation et emplois services	
31R Petites annonces	

LE SOLEIL
contente son monde...
647-3333

N.B. L'astérisque (*) qui suit les émissions, signifie des changements de dernière minute, n'apparaissant pas dans le Télé-Soleil.

vendredi

18h00	3 Channel 3 News Hour
4	Aujourd'hui... 18h00
5	Newswatch*
5p	Nightly News on 5
7	Au Quotidien
11	Ce soir
12	Pulse
22	ABC World News Tonight
57	The Last of the Mohicans
99	Avis de recherche
R-Q	Passe-partout
18h10	11 Nouvelles régionales
18h25	11 Nouvelles du sport
18h30	4-7 Mission impossible
5	NBC Nightly News
22	Bonanza
57	The Nightly Business Report

99	Des chiffres et des lettres
R-Q	Télé-service
18h35	11 Météo
18h40	9 Le 9 vous informe
11	L'autre 92
12	Le 13 vous informe
18h50	11 Télé Arts
18h55	9 Météo
19h00	3 CBS News with Dan Rather
5	The Two of Us
5p	On the Road Again
9-13	L'incroyable Hulk
11	Québec-Magazine
Inv.	Thérèse Grain interprète une chanson, Francine Miellet nous parle des poissons des chenaux.
11	Québec-Magazine
Inv.	Thérèse Grain interprète une chanson, Francine Miellet nous parle des poissons des chenaux.
22	ABC News Special "FDR"
57	Washington Week in Review
99	Au théâtre ce soir
R-Q	Au jour le jour
20h00	3-7 La parole est à vous
9-11-13	Hors Série
Inv.	Le curé Jean-Charles Racine, Notre-Dame-de-Québec.
12	M.A.S.H.
57	Over Easy
99	L'invité de FR3
R-Q	Revue-action

19h30	3 Family Feud
4	Super Vedette Plus
5	Weekly Report
5p	M.A.S.H.
7	Jeunesexpress
11	L'autre 92
12	Fast Company
22	Happy Days Again
57	The MacNeil / Lehrer Report
R-Q	Recours
20h00	3-12 The Dukes of Hazard
4	L'Inter
5	The Tommy Hunter Show
5p	NBC Magazine
9-11-13	Laprade Pop
22	ABC News Special "FDR"
57	Washington Week in Review
99	Au théâtre ce soir
R-Q	Au jour le jour
20h30	3-7 La parole est à vous
9-11-13	Hors Série
Inv.	Le curé Jean-Charles Racine, Notre-Dame-de-Québec.
12	M.A.S.H.
57	Over Easy
99	L'invité de FR3
R-Q	Revue-action

Moyers	22h58
21h30	12 Loto Québec
4-7	Michel Jasmin
9-11-13	Repères
Sujets:	Réduction de salaire ou chômage? — Les valium peut-on s'en passer? — Les héritiers légaux ne sont pas toujours ceux à qui on pense? — Les fonds de pension privés: — Les femmes victimes de violence.
57	Inside Story
22h00	3 Falcon Crest
5	National News and the Journal
5p	Cause & Co.
12	CTV Sports Special
57	Austin City Limits
99	Les enthousiastes
R-Q	Les jeunes s'toutes des fous
22h29	4-7 La Quotidienne
22h30	4-7 Les nouvelles TVA
9-11-13	Le téléjournal
22h32	7 Au Quotidien
22h55	4 Aujourd'hui... 22h55
9-13	Météo
11	Téléjournal régional

22h58	
12	Loto Québec
23h00	
3	5p—12—57 News
5	Québec Today
9	Le 9 vous informe
13	Le 13 vous informe
22	Benny Hill
5p	Passez donc me voir
23h05	
9	11—13 Nouvelles du sport
23h10	
11	Météo
23h15	
4	7—7 Le couleur du temps
9	Ciné-Soir: "Bilitis", Fr. 1977.
11	Cinéma: "Brannigan", G.-B. 1975.
23h20	
13	Ciné-Soir: programme double: "Hôtel Kleinhof", It. 1977 Et "La maison sur la plage", E.-U. 1964. (n/b)
23h21	
12	Pulse
23h25	
4	La personnalité sportive
5	SCTV
23h30	
3	Saturday Night
4	Ciné Week-end: "Angoisse", Norv. 1976.
5p	The Tonight Show
7	Film-O-7: "Le pro-

22	Superfriends
57	Sesame Street
00h30	3 The Tarzan, Lone Ranger & Zorro Adv. Hour
5p	Smurf's
01h35	9-11-13 Passe-Partout
12	Storytime
22	Heathcliff & Marmaduke
4	Musique Marc Légrand
01h40	12 The Six Million Dollar Man
05h00	12 The Waltons

samedi

06h00	12 University of the Air
06h30	12 Circle Square
07h00	3 The Brady Bunch
12	100 Huntley Street
22	The Great Space Coaster
07h30	3 Gilligan's Island
22	The Great Space Coaster
08h00	3 Popeye & Olive Comedy Show
5p	The Flintstones Comedy Show

99	Chef d'oeuvre en péril
10h00	4-7 Capitaine Flam
5	From Now On
9-11-13	Les héros du samedi
12	Rocket Robin Hood
22	Ritchie Rich, Scooby Doo Hour
57	The North Country Little Super Bowl (2 hrs)
10h30	4-7 Scooby-Doo
5p	Spiderman and his Amazing Friends
99	La cuisine du soleil
10h45	99 Le monde de l'accordéon
11h00	4-7 Allons au cirque
5	Howe Meeker
9	Hardly Boys
9-11-13	Les enfants du 47A
12	The Six Million Dollar Man
22	Goldie Gold & Thundarr
99	Football au Brésil
11h30	3 Blackstar
5	Wild Kingdom
9-11-13	Bof & Cie

LE FEUILLETON

ÈVE BÉLISLE La petite maison du Bord-de-l'Eau

résumé

En fin d'après-midi, les écoliers reviennent à la maison. C'est l'heure des devoirs et des leçons et quand c'est terminé les enfants sortent jouer dehors.

(6) La routine

— Il est trop tard, Jacques. C'est le temps de rentrer pour les autres. Marie, dis à Raymond de revenir avec les petits! Le souper est prêt et voyez, l'obscurité s'en vient.

J'ai failli employer l'expression du milieu et dire: "La brunante apparaît." Mot savoureux de gens de mer dont la vie est faite de barques, de pêche et de grand large. Les glaces disparues de la surface du fleuve, on sent, chez les pêcheurs, comme une hâte fébrile de retourner à leurs filets et à leurs lignes. On oublie la "bagosse" pour parler hareng et morue. On se lance le défi de la première bonne prise. On pense aux réparations qui s'imposent quant aux vieux bateaux.

— J'ai sorti ma barque, dit Basile à Christophe. V'là-t-y pas qu'à prend l'eau, la sacrée vieille pigouille! Pis, l'hiver a été si dur! J'ai pas une cenne qui m'adore!... Je m'en fais pas trop parce que Jean

Bichon, le marchand général, m'a promis de m'avancer tout ce que ça m'prendrait pour la radoub. Ah! y a encore de la belle morue au large.

Ses yeux flambaient de légitime convoitise.

En écoutant discourir ces gens du Bord de l'Eau, je me dis que le courage et l'optimisme dont ils sont remplis et qui les aident à vivre leur difficile métier valent mieux que certaines fortunes. "J'ai pas une cenne qui m'adore... Mais tant qu'il y aura de la belle morue au large!" Le marchand général est certain d'être remboursé!

En dépit de leurs petits travers, que mon statut d'étranger grossit sans doute, ces gens sont pour moi un perpétuel sujet d'admiration. Ils combinent mes réflexions quotidiennes d'éléments riches de fantaisie, d'humour et d'espoir indomptable. La différence entre nous, c'est que, pour moi, la mer est

source de poésie et de beauté, tandis que, pour eux, elle est source de vie.

Ah! La mer immense et génoiseuse! La mer qu'on ne peut oublier dans la douceur de ses murmures ou dans la majesté de ses rugissements!

Les enfants rentrent tout trempés et réclament mon attention. Cela leur ampute une rêverie de belle façon!... Les deux plus jeunes ont les mains et les joues rouges et le nez humide. Je fais la ronde des visages avec un grand mouchoir.

— Bon! Apportez-moi tout ce linge mouillé. Je vais le mettre à sécher. Allez chausser vos pantoufles, André et Paul. Mais, ces mitaines sont à tordre!

Belle est sortie de son refuge pour venir leur faire la fête. André lui a enlacé le cou pendant que Paul lui saisisait la queue, ce qui a obligé la chienne à exécuter un brusque tête-à-queue pour dégager son postérieur, et André s'est retrouvé sur le dos criant son mécontentement à pleins poumons.

— Va donc te coucher, Belle!

La pauvre bête retourne à son refuge avec l'air de se demander ce qu'elle a bien pu faire de mal. Les humains lui semblent très difficiles à comprendre, parfois. Heureusement qu'elle les aime! Comment pourrait-elle leur être aussi dévouée, autrement?

On soupe... Bien oui, c'est comme cela, au Bord de l'Eau. Le repas du soir qu'on prend généralement vers les dix-huit heures, c'est le souper. A midi, on dîne et le matin, on déjeune. Naturellement, on est loin de Paris, ici. Il faut bien se conformer aux appellations et aux coutumes du milieu.

Mais, les mots m'importent

peu; c'est la répétition à n'en plus finir des mêmes gestes qui m'agace; c'est le fait de passer des heures chaque jour en compagnie des marmites pour arriver à satisfaire l'appétit de sept merveilles en croissance. Mon Dieu!... Comment pourrais-je faire autrement?

Dans le moment, je mets tout en ordre et les enfants s'amuse. La cuisine est devenue leur cour de récréation après le repas du soir. Pierre se mêle à leurs jeux, mais moi, après une journée aussi remplie que toutes les autres journées de l'année, j'ai vraiment hâte de voir terminée ma tâche quotidienne et de pouvoir me retrouver dans le silence.

— Bon! C'est assez, Pierre. Enlevons ces vêtements-là. Je prépare le bain et hop!

La dernière merveille couchée, il faut songer à la toilette des autres. Durant près d'une heure, la cuvette est prise d'assaut et soudain... c'est le silence. Les sept enfants dorment déjà. Moi, je veillerai encore en travaillant, peut-être, ou bien en rêvant.

La grande paix du soir a envahi la maison. Assise dans ma berceuse, la tête bien appuyée au dossier coussiné, les deux pieds au chaud sur la basse tablette du poêle, je laisse errer mon imagination au gré de ma fantaisie. Dans le moment, un petit détail m'obsède: je ne me souviens pas au juste quand cela avait commencé; Michèle n'avait certes pas cinq ans. Un soir, à l'heure du bain, elle m'était arrivée en tenant sa petite sœur par la main. Toutes deux s'étaient enveloppées dans de grandes serviettes qui les couvraient de la tête aux pieds. Et

Michèle m'avait dit alors sur un ton sans réplique:

— Maman!... Les petites filles, ça ne se baigne pas avec les garçons toutes nues! On n'aima pas les reluqueux autour de nous. Voilà!

Sans dire un mot, sans relever un sourcil, j'avais improvisé un réduit derrière le poêle en ouvrant un panneau du four et en disposant sur le haut dossier de la chaise berçante une couverture qui complétait la cloison.

Au printemps suivant, dès le retour de Sylvain, la première chose qu'on lui demanda ce fut un paravent pour protéger l'intimité des uns et des autres. Un peu surpris, il ne fit aucun commentaire et fabriqua trois cadres de bois reliés avec des charnières qu'il peignit en vert foncé. Je pris la relève et après avoir teint en vert pâle des sacs vides de farine, je les assemblai et les tendis solidement sur les cadres. J'employai ensuite deux soirs de mon temps pour découper, dans les anciens catalogues de graines de semences, des fleurs et des légumes fortement colorés. Je les collai sur le paravent en essayant de les disposer de façon à ce que le tout donne l'impression d'un magnifique jardin fleuri. On s'en sert régulièrement depuis ce temps-là pour les filles, et Raymond en dispose depuis au moins un an et demi. Le temps viendra peut-être pour tous les autres aussi de sentir, comme les premiers humains au Paradis terrestre, le besoin de se couvrir.

Les cours de psychologie, que j'ai suivis jadis, et tout ce que je lis sur le sujet aujourd'hui — quand je puis attraper documentation et temps — ne concordent pas tou-

jours. Il m'arrive le plus souvent de constater que les savantes thèses où l'on se gargarise de grands mots sans "bon sens" ne collent presque jamais à la vie qui se vit dans la chair, dans le sang et dans la douloureuse ambivalence des coeurs.

C'est à la suite de l'une de ces lectures où l'auteur essaie de nous convaincre (le que la pudeur est un sentiment acquis et que ce sont nos préjugés et nos tabous que nous communiquons à nos enfants), que je me suis rappelé le geste pudique de mes deux toutes petites, puis l'attitude de Raymond, plus récente mais fort révélatrice de l'évolution de sa personnalité. Je sens qu'il prend de plus en plus conscience de la transformation de son corps et du besoin naturel d'un certain retrait intime. Je sais bien que, en grandissant, les autres merveilles adopteront la même attitude en temps et lieu.

J'ai conscience d'avoir fait de mon mieux pour laisser grandir en pleine liberté, dans le respect intégral de toute leur personne, les chers enfants qui gravitent autour de moi: respect de leur être et respect des mots qui caractérisent tous les organes de leurs corps. Que peut-on demander de plus?

A SUIVRE

"La petite maison du Bord-de-l'Eau" d'Eve Bélisle est publié aux éditions Libre Expression.

prochain
épisode
Encre et plume

DANSE
les vendredi et samedi soir
en vedette:
"BIG BONHEUR"
Le La Fayette
585, boul. Charest est
Québec 522-2053

ARTS ET SPECTACLES

Le pianiste Charles Rosen invité de l'université Laval

Le réputé pianiste et musicologue américain Charles Rosen est actuellement "professeur

invité" de l'université Laval. A l'intention des élèves de l'Ecole de musique, et aussi des étudiants des autres fa-

cultés et du grand public, M. Rosen donne — depuis lundi dernier et jusqu'au 6 février — une série de conférences ayant pour thèmes:

"Musique, arts et littérature (1770-1810)", les lundis et mercredis (local CSL 1531 du pavillon Casault, de 16h30 à 19h30); et "La musique de 1827 à 1850", les mardis et jeudis (même endroit, même heure).

Demain et le 5 février, Charles Rosen animera des ateliers de travail pour les pianistes, à la salle Henri-Gagnon (pavillon Casault). En cette occasion, il interprétera la "Sonate op. 31 no 3" de Beethoven, la "Fantaisie" de Schumann, deux "Nocturnes" (op. 62 no 1 et op. 15 no 11) et la "Sonate en si mineur" de Chopin.

Charles Rosen poursuit de front des carrières de concertiste (il a été entendu en récital et a été l'invité des orchestres des plus grandes villes d'Amérique et d'Europe), de professeur (il enseigne à l'université de l'Etat de New York) et d'écrivain (ses ouvrages et articles font autorité dans le milieu musical).

Il est également un conférencier très recherché et, fait à souligner pour les Québécois, s'exprime dans un magnifique français. En plus d'être pianiste et musicologue, Charles Rosen détient un doctorat en littérature française de l'université Princeton.

CE SOIR



MANUEL BRAULT

Vendredi 29 janvier, 20h30 5\$

Billets en vente: MELODIA MUSIQUE, Plaza Laval et au guichet

Collaboration: Ministère des Affaires culturelles et CHOC

AUDITORIUM Centre François-Charon
525, boul. Hamel
(face à Place Fleur de Lys)
Rens.: 529-9141 ext. 271

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE présente
L'AMOUR

Une série de conférences publiques sur l'harmonisation du couple dans son vécu érotique et amoureux

L'ÉROTISME AU MASCULIN

Une conférence audio-visuelle du Dr Jean-Yves Desjardins sexologue à l'Université du Québec

L'homme doit apprendre à élargir son érotisme car la femme s'est maintenant définie

DERNIÈRE CONFÉRENCE "MASCULIN" JEUDI 18 MARS

CE SOIR 20h30

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC
42, rue St-Stanislas, tél.: 692-5185
Guichets du lun. au sam. 12h à 18h.

Frank Marino: comme du beurre

Dur et violent, dites-vous? Voyons donc! Le rock and roll, c'est comme du beurre. Pourquoi? Allez, vous le savez bien. On le dit à la télé: "Parce que du beurre, c'est du beurre..." Et hier soir, au Colisée, en compagnie de huit mille autres oreilles, je me suis fait servir une beurrée. Du meilleur pain. Épais à souhait et bien chaud. Par Frank Marino and the family. From Montreal.

Marino est un bon guitariste. Un très bon guitariste. Inventif, rapide, intelligent. Mais ses inventions, il les fait, depuis plusieurs années, assis dans le même vieux char. Et depuis le début des années 1970, le beau vieux gros char du rock and roll, robuste et ruisselant, est resté plus ou moins "parqué". Ça évite les accidents, mais ça amène moins loin.

Quoi qu'il en soit, on a bien le droit d'aimer les vieux chars. Question de métal. Et hier soir, les amateurs en ont eu plein les oreilles et plein le ventre. Plein les yeux (il y en avait pour eux aussi).

Lors de sa dernière visite à Québec, en première partie de John Mayall, au milieu des années 1970, Frank Marino s'était fait huer. Hier, les huit mille oreilles sont allées manger dans sa main. Et en ont redemandé. La musique n'a pourtant pas vraiment changé. Les mœurs... peut-être.

Il sait tout faire avec sa guitare. Il en mange. En tout cas, il en joue avec les dents. Il amène ses bombardiers larguer leur ration de

guerre et fait sonner des grandes orgues de cathédrales. Il fait et refait Hendrix. Jusqu'à l'imitation. Mais voilà! Hendrix s'est évaporé, il y a plus de dix ans, dans l'onde choc des bombes de son Stars Spangled Banner. Et depuis?

Bien sûr. Woodstock. La nostalgie. Johnny be Good. Ah oui... Johnny be Good. Il l'a fait aussi. Une guitare folle. Des motifs à n'en plus finir. Et du blues... avec, pardessus le marché, des échos lointains de Zeppelin. Heavy, dites-vous? Voyons donc! Le rock and roll, c'est comme du beurre. Le rock and roll, c'est le rock and roll.

Oh, une surprise! Si j'apprends qu'un jour, le batteur John Ayoub revient faire, tout seul comme un grand, le solo de cinq minutes qu'il s'est envoyé hier, je vous jure que j'y serai. Imaginez le même solo, à cinq heures l'après-midi, dehors, angle Dufferin-Montmorency et Saint-Cyrille, et tout ça sans ralentir le trafic. On appelle ça une performance. Huit mille oreilles, à bout de bras.

Et puis, Frank Marino s'est agenouillé et a embrassé sa guitare. Je vous le jure... je suis sûr d'avoir déjà vu cela quelque part, quand j'étais petit. Et je me demande encore à quoi ça sert. Il doit bien y avoir une raison. Puisque, partout dans le Colisée, des milliers de poings fermés, approbateurs, se sont levés et ont soudain envahi l'espace. Rock and Roll!

Pierre BOULET

Liquidation d'inventaire

manteaux de fourrure usagés à partir de 45\$

jusqu'à 60% de réduction sur nos 500 manteaux de fourrure usagés

GRIZZLY FOURRURES
QUÉBEC: 778, rue St-Jean
MONTREAL: 152, rue Prince Arthur Est

Guy Latraverse/KébecSpec et Pierre Parent présentent
Un danger pour femmes célibataires...

Pierre LABELLE
LE GARÇON D'APPARTEMENT

une comédie de Gérard LAUZIER
adaptée par Pierre LABELLE

CE SOIR et DEMAIN SOIR

avec
Pierre LABELLE **Dorothee BERRYMAN**
Christiane PASQUIER **Charles VINSON**
Michel RIVARD

mise en scène décors-costumes éclairages
Yvan PONTON **Marc ST-JEAN** **Jean Charles MARTEL**

29 et 30 JANVIER 1982
Vendredi: 20h30 - samedi: 18h30 et 22h.
Billets: 8 \$ - 10 \$ 12,50 \$ 14 \$

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRECHETTE, TÉL. 643-8131
En vente au Grand Théâtre et dans 5 des supermarchés Provigo. Des frais de service de 50¢ par billet sont perçus par le GTQ à tous les guichets.

LA DÉCENNIE 60

à

CJRP

radio 1060

Chérie, si on allait à la campagne pour le week-end?

Mais tu n'y penses pas! Moi en fin de semaine, j'écoute le "Week-end de la Décennie 60" à

CJRP

Dès vendredi midi jusqu'à dimanche minuit

ENTREVUE EXCLUSIVE AVEC DOMINIQUE MICHEL
SAMEDI ET DIMANCHE

ENSEMBLE VOS JOURNÉES...
ABONNEZ-VOUS!
647-3333

SUPER SENSATIONNEL!!!

LINGERIES INTIMES

2e film: "SECRETARIAT PRIVE"
3e film: "LA DONNEUSE"
Dès 13h30

STE-FOY 1
PLACE STE-FOY, 656-0592

WALT DISNEY

"Un cosmonaute chez le roi Arthur" "Le trou noir"

HORAIRE:
Cosmonaute: vend. 19h - sam. et dim. 18h30 - 19h Le trou noir: vend. 20h40 - sam. et dim. 12h30 - 18h30 - 20h40

Cinéma Lumière
1044, 3e Avenue, Limoilou Québec
523-5050

L'Office national du film du Canada présente en première à la télévision de Radio-Québec

Les Dompteurs de vent

quand la technologie était «poète»...

Un film d'André Gladiu
Images de Michel Brault et Pierre Letarte
le vendredi 29 janvier à 20h30

Office national du film du Canada National Film Board of Canada

Hommage au cinéma de femmes en fin de semaine à Québec

par Louis-Guy LEMIEUX

ministre en fin de semaine, à Québec, alors que l'on a organisé, à l'ONF, un hommage original au cinéma international fait par des femmes exclusivement.

En effet, Vidéo-Femmes, en collaboration avec la Cinémathèque québécoise et l'Office national du film à Québec, présente un "Hommage au Festival de Sceaux" samedi, dimanche et lundi.

Comme l'expliquent les organisatrices, la municipalité de Sceaux, au sud de Paris, est devenue, depuis 1979, un lieu unique en son genre: des femmes, cinéastes du monde entier, dont les films n'ont pas encore été programmés dans les salles commerciales en France ou ailleurs, s'y retrouvent pour y projeter leurs films et en discuter avec un public qualifié de passionné.

Les objectifs principaux du Festival international de films de femmes sont:

— montrer que depuis

10 ans un cinéma réalisé par des femmes existe dans le monde entier;

— tenter de créer l'armoire d'un réseau de distribution des films de femmes en France en dénonçant les inégalités qui leur sont faites;

— apporter par la dimension internationale une confrontation d'images, de situations, d'esthétiques et donner au public l'occasion de connaître d'autres modèles culturels, d'autres représentations des femmes, d'autres témoignages sur leur vécu;

— tenter de lancer auprès d'un public "mixte" les questions que le mouvement de libération des femmes a rendu urgentes: celle du statut social des femmes, de leur recherche d'identité et de leurs tentatives de se dégager des rôles traditionnels.

Vidéo-Femmes et la cinémathèque ont voulu rendre hommage "au précieux travail déjà réalisé à Sceaux" en projetant une sélection des films les plus représentatifs des festivals de 1979, 1980 et 1981.

Parmi ces films, Vidéo-Femmes en a retenu une dizaine venant de France, Suisse, Sénégal, Israël, Hollande et RFA. Les représentations commenceront à 19h30 samedi, l'après-midi et à la soirée, dimanche, et à partir de 19h30 lundi. On souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

La responsable de l'organisation de cette manifestation à Vidéo-Femmes, Mme Françoise Dion, souligne que c'est une des rares fois qu'un événement ayant eu lieu à la Cinémathèque québécoise "est repris en région".

Deux sorties pour les amateurs de marionnettes

Deux spectacles de marionnettes sont proposés aux enfants et à leurs parents, dimanche, à Québec. D'abord, à 14h, les Marionnettes du Grand Théâtre entreprennent les représentations de leur deuxième production de la saison: "Clodion Bric-à-Brac" de Luc Simard.

A la même heure, à l'auditorium du centre François-Charon, les belles marionnettes des Amis de Chiffon, une troupe originaire d'Alma mais bien connue dans les écoles de la région de Québec, propose aux enfants "Un voyage dans l'imaginaire" un texte de Madeleine Doré.

Interview

Suzanne Hébert: Acadienne au Québec, Brayonne en Acadie

par Jacques Samson

Avant de venir au Québec, Suzanne Hébert n'a jamais eu l'impression d'être la relève ou la continuité de toute cette lignée d'auteurs-compositeurs-interprètes qui ont pour noms: Edith Butler, Angèle Arsenault, Calixte Duguay...



Le Soleil, Jacques Deschênes — Suzanne Hébert en est à son premier microsilicon.

Ici, les Québécois parlent d'elle en terme de chanteuse acadienne, mais dans son pays, dans les Maritimes, elle n'a pas cette étiquette. Venant de la République du Madawaska, Suzanne Hébert est une chanteuse brayonne. Le Madawaska, la région d'Edmundston, ce n'est pas l'Acadie, c'est un autre pays dans le pays. Alors même dans sa propre province, ailleurs que dans son patelin, elle représente un côté exotique. Ça ne l'empêche pas d'avoir du succès.

La semaine dernière, Suzanne Hébert se retrouvait à Québec, en tournée de promotion, pour faire connaître aux gens d'ici, son premier microsilicon. Je l'ai rencontrée en compagnie d'un représentant de la maison qui distribue son disque. Ça se passait au Fiacre de Sainte-Foy et l'interview a été très sympathique. Suzanne Hébert est une jeune femme charmante, simple et qui répond précisément à chaque question qui lui est posée.

Sa carrière

Elle chante maintenant depuis cinq ans. Son véritable grand départ dans la chanson s'est fait au Festival acadien, au cours duquel elle a mérité un deuxième prix.

Depuis un an, elle est au Québec et elle est ici uniquement pour les besoins de la cause. Pour faire un disque, il faut venir à Montréal. Au Nouveau-Brunswick, c'est impossible ou difficile. Mais elle ne souhaite pas travailler uniquement au Québec, elle veut se partager entre ici et l'Acadie.

En 1978, elle se clas-

Aujourd'hui, elle s'entend comme instrument promotionnel.

Il n'y avait rien à attendre de cela et elle n'en a rien attendu. "Si tu l'assois chez toi et que tu attends les engagements par téléphone, ils ne viennent pas. Il n'y a rien de gratuit dans ce métier", dit-elle.

Auteur-compositeur

En plus d'être interprète, Suzanne Hébert a toujours été au-

teur-compositeur. "À l'âge de cinq ans, j'écrivais des choses", avoue-t-elle.

Au début de sa carrière de chanteuse, elle ne possédait pas suffisamment de matériel, elle faisait donc des interprétations de gens comme Vigneault, du folklore, etc. A mesure qu'elle avait de nouvelles chansons, elle remplaçait celles des autres.

Aujourd'hui, elle se

fait aussi un devoir de diffuser des chansons d'auteurs-compositeurs de chez elle, qui font de très belles choses, mais qui sont peu ou pas connus.

Ses chansons à elle parlent de la tradition, elles sont près de ses racines. Suzanne Hébert n'avait jamais vécu ailleurs que chez elle, dans un pays où tout est simple, tout est chaud, tout est relié à un précieux passé. Tout cela se retrouve dans ses premières chansons.

Avec les nouvelles pièces, c'est un peu différent, elles sont teintées d'influences plus modernes. "Mes premières chansons étaient

très positives. En Acadie, tu peux être idéaliste, mais à Montréal, les illusions tombent un peu."

Le disque

Son microsilicon s'intitule "Ode" et est distribué sur étiquette "Acadisque". Il a été enregistré à Montréal, avec neuf musiciens, au printemps 1981. Cinq de ces musiciens travaillent régulièrement avec elle. Ce disque est le fruit d'un heureux hasard. Elle a bénéficié d'une subvention dans le cadre d'un programme Nouveau-Brunswick-Québec pour réaliser cet enregistrement. Les ban-

des ont été entendues par un producteur, ça lui a plu et le tout s'est concrétisé en ce premier microsilicon.

Spectacles

Suzanne Hébert, malgré une jeune carrière, a tout de même une fiche impressionnante de spectacles. Elle a donné 150 représentations au cours des trois dernières années, surtout dans les Maritimes et dans quelques rares festivals du Québec.

Bientôt, elle fera une tournée de 25 spectacles en France et elle prépare un séjour en Ontario. Il y a aussi une demande importante qui

vient du Nouveau-Brunswick, depuis la sortie de son disque. A Québec, il n'y a rien de structuré pour l'instant, mais elle laisse porter le disque et verra ce qu'elle fera ensuite.

Son spectacle est quand même très flexible, il est présentable à peu près n'importe où. Elle peut l'ajuster selon les besoins, avec un, deux, trois et même six musiciens.

ROGER MOORE
JAMES BOND 007
RIEN QUE POUR VOS YEUX
FRONTENAC 2
DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745
HORAIRE: L'HOMME DES CAVERNES: 10h30 - 10h40
RIEN QUE POUR VOS YEUX: 12h30 - 12h45 - 12h55

LINO VENTURA • ROMY SCHNEIDER • MICHEL SERRAULT
GARDE A VUE
FRONTENAC 1
DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745
HORAIRE: 14h10 - 15h55 - 17h40 - 19h30 - 21h00

Elle, Jade, 16 ans. Lui, David, 17 ans.
De leur amour naîtra une passion déchaînée qui bouleversera le cours de leur vie.

UN AMOUR INFINI...
Version Française de endless love
HORAIRE SEMAINE:
Amour: 21h;
Xanadu: 19h15

BROOKE SHIELDS
MARTIN HEWITT
UN FILM DE FRANCO ZEFFIRELLI
OLIVIA NEWTON-JOHN
XANADU
CANARDIERE
LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

RENEVALLO présente
LE ROI DES CONS
ou le règne de l'homme objet
14 ANS
Une douce comédie sur l'exploitation de l'homme par les femmes
2^e Sem.
UN FILM DE CLAUDE CONFORTES
DIALOGUES DE WOLINSKI
avec: FRANCES PERRIN • MARIE-CHRISTINE DESCOUDR
ISABELLE MEJAS • EVELYNE BUYLE • MICHEL ALMONT • PATRICK FONT
BERNARD HALLER • JEAN-MARC THIBAUT • BERNADETTE LA FONT
Scénario et adaptation de MICHEL CLAUDE CONFORTES et PAUL CLAUDE • Coproduction de MICHEL CLAUDE
Musique de NICOLAS SAMUEL et Thème de la déclaration d'amour de LAURENT PETITJEAN • Editeur des ALPHATTES

HORAIRE:
12h50, 14h50, 16h55,
19h00, 21h05

STE-FOY 3
PLACE STE-FOY, 656-0592

LES CINEMAS FRANCE FILM
Que pourriez-vous désirer de plus
Festivantes pour hommes
ETE Chaleureux
LES PETITES GARCES cinéma le paris 3
AUSI PLACE D'YOUVILLE 594-0891

C'EST SURTOUT PAS DE L'AMOUR
un film sur la
PORNOGRAPHIE
Aussi psychocratie cinéma le paris 2
PLACE D'YOUVILLE 594-0891

LE CAUCHEMAR CONTINUE...
ENTIEREMENT NOUVEAU
HEROS D'APOCALYPSE
Long week end la nature se révolte
cinéma le paris 1
PLACE D'YOUVILLE 594-0891

CINEMAS UNIS
votre guide des meilleurs films

EN NOMINATION POUR 4 CÉSARS
Meilleur film: Meilleur acteur (Philippe Noiret)
Meilleure actrice (Isabelle Huppert)
Meilleur réalisateur (G. Tavernier)

PHILIPPE NOIRET
ISABELLE HUPPERT
JEAN-PIERRE MARILLÈRE
COUP DE TORCHON
UN FILM DE BERTRAND TAVERNIER
HORAIRE: 18h15 et 20h45

LE DESTIN TRAGIQUE DE DEUX ETRES VICTIMES DE LEURS OBSESSIONS
JACK NICHOLSON
JESSICA LANGE
"LE GIGOLO AMERICAIN"
avec: Richard Gere
Y.F. The Postman Always Rings Twice
HORAIRE: Gigo: 19h15, Faisce: 21h00

LA PERLE DES PYLÈS
"Bronco Billy"
2^e Film: Les gnomes de la capitale
HORAIRE: Superman: 21h10, Billy: 19h

Quatre jeunes soldats réunis au front, combattant pour leur survie
un film de SAMUEL FULLER
LEE MARVIN
MARK HAMILL
"AU-DELA DE LA GLOIRE"
avec: Peter Seller
Les gnomes de la capitale
HORAIRE: Gloire: 21h30, M. Chance: 19h

Un chef-d'oeuvre qui restera dans l'histoire
Robert Hossein, Nicole Garcia, Germaine Chaplin, Jacques Villaret
LES UNS LES AUTRES
UN FILM DE CLAUDE LÉLUC
HORAIRE: Rep. compl. 19h15, Les uns: 19h30

PYRRE RICHARD
GERARD DEPARDEU
LA CHEVRE
HORAIRE: 12h55, 14h55, 17h00, 19h00, 21h05

Depuis "Autant en emporte le vent", il n'y a pas eu d'épopée romantique comme "Rens"
WARREN BEATTY
DIANE KEATON
"RENS"
HORAIRE: En Sem.: 20h, Sam. et Dim.: 14h et 20h

ELISABETH HUPPERT
"La belle emmerdeuse"
vous fera hurler de rire dans
"c'est encore loin l'amérique?"
Un film de Roger Coggio
2^e Film: LA GUERRE DES BOUTONS
HORAIRE: Amérique: 21h, Boutons: 19h15

une minute ils sont tout à fait normaux,
SOUDAIN...
RAGE
de MARILYN CHAMBERS
priez que cela ne vous arrive pas!
2^e Film: "Frissons"
Les gnomes de la capitale
HORAIRE: Rage: 19h15, 21h45, Frissons: 20h30

MALCOLM McDOWELL
DANS
CALIGULA
"QU'AURIEZ-VOUS FAIT S'IL VOUS AVAIT ÉTÉ DONNÉ LE POUVOIR ABSOLU DE VIE OU DE MORT SUR N'IMPORTE QUI DANS LE MONDE ENTIER"

BOB GUCCIONE ET PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL PRÉSENTENT
MALCOLM McDOWELL • TERESA ANN SAVOY • HELEN MIRREN • PETER O'TOOLE
DANS CALIGULA
avec JOHN STEINER • GUIDO MANNARI • PAOLO BONACELLI • LEOPOLDO TRIESTE
GIANCARLO BADESSI • MIRELLA DANGELO ET ADRIANA ASTI avec JOHN GIELGUD DANS LE RÔLE DE NERVA
D'APRÈS UN SCÉNARIO ORIGINAL DE GORE VIDAL • MUSIQUE ORIGINALE DE PAUL CLEMENTE
PRODUIT PAR BOB GUCCIONE • FRANCO ROSSELLINI POUR PENTHOUSE FILMS INTERNATIONAL
PRISE DE VUE ORIGINALE PAR TINTO BRASS MONTAGE DE LA PRODUCTION

Aucun laissez-passer ou carte de l'âge d'or accepté.
Admission générale \$6.00

A L'AFFICHE!
LE DAUPHIN
DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745

REPRÉSENTATIONS:
9h - 12h - 15h - 18h - 21h - MINUIT

arts et spectacles

chronique

Disques: un ou deux cadeaux pour commencer!



pierre boulet

Les présentations seront somnolentes. Le temps de reconnaître avec vous que, dans la musique comme dans le reste des choses de la vie, l'unanimité est aussi rare que le bonheur. Un disque, un groupe, un son, un spectacle? On aime ou on n'aime pas. Et vice versa. Les temps sont durs pour la neutralité. Le vent est aux factions. Et comme je ne suis qu'un, je ne puis être que d'un côté à la fois. Subjectivement. Parfois arbitrairement.

C'est comme les étoiles que j'épinglerai sur chacun des disques. Prenons-les pour ce qu'elles sont. Un éclairage. Tout au plus. Des exclamations spontanées, de plaisir ou de déception, à l'écoute de la musique. La musique, c'est comme la santé: indispensable et fragile... profondément aléatoire. Les diagnostics définitifs et les ordonnances autoritaires sont souvent plus dangereux que la maladie. Alors...

Pour le reste, on part à l'aventure. Tous les vendredis. Du jazz, du rock. Mais aussi des musiques de tout acabit. Parfois indéfinissables. Souvent surprenantes. Du neuf et du vieux. Et puis quoi d'autre? Vous dire ce que j'aime ou ce que je n'aime pas? Ça se verra bien assez vite. Que je vous parle de mes amours, de mes

nostalgies? Je vous parlerais d'Archie Shepp, de Coltrane ou d'Albert Ayler. De Julius Hemphill, de Cecil Taylor, de Sheila Jordan, de Nina Simone. De Michel Portal et de Carla Bley... et j'en oublierais trop!

Je vous dirais que je ronger mon frein en attendant les prochaines explosions créatrices de Nina Hagen, de Tom Waits, des Lounge Lizards. Que dans les moments de grande disette, je me reploie sur ces vieux plats dont on perd aujourd'hui la recette. Fugace! C'est le titre d'une chanson de Bernard Lavilliers. Que j'aime d'ailleurs beaucoup. La chanson et Lavilliers.

THE NEW YORK SAXOPHONE QUARTET

THE NYSQ: Ray Beckenstein (sax soprano); Dennis Anderson (sax alto); Billy Kerr (sax tenor); Wally Kane (sax baryton). Stash ST-210 (distribution TREND).

★★★★★

Aussi bien commencer par un cadeau! Imaginez un petit orchestre de chambre. Quatre musiciens; tous saxophonistes. Un seul souffle. Cinquante minutes de surprises entre le swing du jazz, la sensualité du blues, la rigueur du répertoire classique et l'architecture moderne de la musique contemporaine. Au programme, une cohabitation presque invraisemblable: Phil Woods, Isaac Albeniz, Eddie Sauter, Jean-Sébastien Bach, David Matthews. De

la musique composée, écrite, interprétée. Mais aussi, de grands passages improvisés.

Les musiciens? Une formation classique... évidente. Des carrières individuelles façonnées dans le creuset du jazz, aux côtés des Bill Evans, Hubert Laws, Freddie Hubbard, ou avec le National Jazz Ensemble de Chuck Israë. Une complexité de plusieurs années... évidente elle aussi. Une tentation: la perfection. Du saxophone dans son registre le plus étendu. Des textures rares. De la nuance, beaucoup de nuance. Un sens du rythme à faire rougir d'envie le plus précis des bassistes. Et par dessus tout, une cohésion, une homogénéité inouïes.

Un mélange exceptionnel de rigueur et de spontanéité, comme un pied-de-nez au paradoxe. Malgré la "propreté" lumineuse qui émerge constamment de la rencontre des quatre saxophonistes, la sensibilité si particulière au souffle du saxophone nous colle irrémédiablement à la peau.



La réunion de quatre saxophones sans section rythmique n'est pas nouvelle. Le NYSQ a été créé en 1959 et depuis, une douzaine de musiciens s'y sont succédés. Avec ses 21 ans de service, le soprano Beckenstein est l'ainé et le leader du groupe actuel.

On ne peut évidemment écouter le NYSQ sans penser au World Saxophone Quartet. Comme si l'un était le contrepoint de l'autre. Une musique de blancs interprétée par des musiciens blancs. Une musique noire improvisée par des musiciens noirs. Deux traditions, deux concepts, deux démarches culturelles. La même rigueur, la même excellence, la même modernité. Un hommage au saxophone.

A couper le souffle!

WINDING / MANGELSDORF / WATROUS / WHIGHAM

TROMBONE SUMMIT: Kai Winding, Albert Mangelsdorf, Bill Watrous, Jiggs Whigham (trombones); Horace Parlan (piano); Mads Vinding (contrebasse); Allan Ganley (batterie). Pausa 7111 (distribution ALMADA).

★★★★

Encore le souffle! Mais cette fois, plus près de la tradition. Du bop et du blues. Un rythme effréné. Un swing tellement soutenu qu'il oblige presque à bouger. Des chorales nets, puissants. Des solos emportés. Une section rythmique qui

met en valeur un Horace Parlan dont on avait presque oublié qu'il pouvait pousser son piano au grand galop. De ce disque, on retient surtout l'homogénéité, le mouvement d'ensemble des quatre trombonistes. Et on se surprend à regretter que l'incomparable Mangelsdorf aille perdre sa folie dans l'unisson de ses petits camarades. Une exception cependant: Mississippi Mud, un blues débridé, un duo inventif entre les trombones rauques de Mangelsdorf et de Watrous. Cinq minutes qui nous rappellent que le souffle humain émerge de la nuit des temps et qu'on n'a pas fini de l'inventer. Pour le plaisir.

DASHIELL HEDAYAT

ABSOLUTE. Avec entre autres David Allen et Didier Malherbe. Shandar SR 10 009 (distribution RCA).

★★★★



Les vaches sont maigres et le lait est pauvre. Alors, le regret et la nostalgie nous ramènent en arrière. Édité en 1971 au nom du guitariste et claviériste Dashiell Hedayat, Absolu regroupe les musiciens qui feront par la suite les belles heures du groupe Gong.

Aujourd'hui, ce disque est hors circuit. "Discontinué" comme on dit. On vient pourtant d'en repérer une pile chez un disquaire de Québec, en vente d'occasion. Un vrai cadeau. Une musique qui nous rappelle qu'il y a dix ans, des rockers européens pressaient ce qui s'en venait. Un dosage intelligent d'électronique, de guitare électrique et de sax sauvage. Des textes fous. Comme si, un soir, Higel, les Lounge Lizards et Gong étaient partis ensemble... pour la gloire ou pour l'oubli. Exactement le genre de musique dont on découvre, dix ans après, qu'elle n'a pas vieilli, qu'elle n'a pas pris une ride. Ou, un cadeau. Surtout à moins de \$3, on peut parler de pièce de collection. Mais dépêchez-vous... avant de vous faire bouffer par les disquaires!

★★★★★ Une drogue!
★★★★★ Encore, encore!
★★★★ Bonne digestion!
★★ Ça sent le brûlé!
★ Dur à avaler!
☆ Imbuvable!

OÙ ALLER À QUÉBEC

Pour communiqués et informations téléphoner à Lise Desjardins, de 9 à 16 heures, au numéro 647-3489

cinéma

* salle de spectacle accessible;
** salle et autres services (toilettes, téléphone, etc.) accessibles.

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive sud.

—Les chiffres réfèrent à la valeur artistique du film: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

—Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Reds (2), 20h. Tous, \$5.

CANADIENNE: Un amour infini (4), 21h. Xanadu (5), 19h15. 14 ans. \$4,25; \$3,75 à 17 ans; \$1,50 à 14 ans.

CAPITOL: * Le gigolo américain (4), 19h15. Le facteur somme toujours deux fois (4), 21h20. 18 ans. \$4,25; \$1,50 à 14 ans.

CARTIER: Pulsions (4), 19h15. 18 ans. La bidasse (5), 21h30. 18 ans. \$2,50; \$1,25 à 14 ans, chaque film.

GALERIES DE LA CAPITALE: * * Salle 1: C'est encore loin l'Amérique (5), 21h. La guerre des boutons (-), 19h15. Tous. Salle 2: Au-delà de la gloire (4), 21h30. Bienvenue Mister Chance (3), 19h. 14 ans. Salle 3: Trésors (6), 20h. Rage (6), 18h15. 21h45. 14 ans. Salle 4: Superman II (4), 21h10. Bronco Billy (5), 19h. Tous. \$4,25; \$3,75 à 14-17 ans; \$2 moins de 14 ans; \$1,50 à 14 ans.

LIDO: Le temps du rock'n'roll (4), 19h30. Rien que pour vos yeux (4), 21h30. Tous. \$4; \$3 étud. moins de 20 ans; \$1,50 à 14 ans.

LUMIERE: Un comédien chez le roi Arthur (5), 19h. Le trou noir (4), 20h40. Tous. \$3; \$1,50 moins de 14 ans; \$1 à 14 ans.

MIDI-MINUT: Lingerie intime (-), 13h30, 17h20, 19h30. Les héros d'Apocalypse (-), 14h30, 17h40, 21h15. 18 ans. Salle 2: C'est surtout pas de l'amour (5), 13h30, 15h, 16h35, 18h10, 19h45, 21h20. 18 ans. Salle 3: Les petites garces (-), 13h30, 15h30, 19h35. Entre amoureux (-), 14h40, 17h45, 20h55. Estivantes pour hommes seuls (-), 15h30, 18h30, 21h40. 18 ans. \$4,25; \$2 à 14 ans.

ODEON: * Dauphin: Caillou (6), 9h, 12h, 15h, 18h, 21h, 00h. 18 ans. \$6. Laissez-passer et carte de l'âge d'or non valides. Frontenac: É Gardé à vue (4), 14h10, 15h55, 17h40, 19h30, 21h20. 14 ans. \$4,25; \$3,75 à 14-17 ans; \$1,50 à 14 ans.

ODEON: * Dauphin: Caillou (6), 9h, 12h, 15h, 18h, 21h, 00h. 18 ans. \$6. Laissez-passer et carte de l'âge d'or non valides. Frontenac: É Gardé à vue (4), 14h10, 15h55, 17h40, 19h30, 21h20. 14 ans. \$4,25; \$3,75 à 14-17 ans; \$1,50 à 14 ans.

PLACE QUEBEC: Salle 1: Coup de torchon (3), 18h15, 20h45. Tous. \$4,25; \$3,75 à 14-17 ans; \$2 moins de 14 ans; \$1,50 à 14 ans.

PARIS: Salle 1: Le long week-end (4), 12h45, 16h05, 19h30. Les héros d'Apocalypse (-), 14h30, 17h40, 21h15. 18 ans. Salle 2: C'est surtout pas de l'amour (5), 13h30, 15h, 16h35, 18h10, 19h45, 21h20. 18 ans. Salle 3: Les petites garces (-), 13h30, 15h30, 19h35. Entre amoureux (-), 14h40, 17h45, 20h55. Estivantes pour hommes seuls (-), 15h30, 18h30, 21h40. 18 ans. \$4,25; \$2 à 14 ans.

SAINT-FOY: Salle 1: La donneuse (-), 13h, 16h50, 20h40. Lingerie intime (-), 14h41, 18h31, 22h21. Secrétariat privé (-), 15h48, 19h38, 18 ans. Salle 2: La chèvre (-), 12h55, 14h58, 17h01, 19h04, 21h07. Tous. Salle 3: Le roi des cons (-), 12h50, 14h57, 17h04, 19h11, 21h18. 14 ans. \$4,25; \$3,75 à 14-17 ans; \$2 moins de 14 ans; \$1,50 à 14 ans, chaque film.

SAINT-ROUALD: * L'enfer des zombies (6), 19h30. Le crépuscule des morts-vivants (-), 21h, 14 ans. \$3,75; \$3 étud. moins de 20 ans; \$1,50 à 14 ans.

SAINT-ROUALD: * L'enfer des zombies (6), 19h30. Le crépuscule des morts-vivants (-), 21h, 14 ans. \$3,75; \$3 étud. moins de 20 ans; \$1,50 à 14 ans.

SAINT-ROUALD: * L'enfer des zombies (6), 19h30. Le crépuscule des morts-vivants (-), 21h, 14 ans. \$3,75; \$3 étud. moins de 20 ans; \$1,50 à 14 ans.

variétés

MANUEL BRAULT: 20h30. Auditorium du Centre François-Chabon, 325 boul. Hamel (face à Place Fleur de Lys). Adm. \$5.

MIRIODOR: rock actuel, 19h30. Auditorium de l'école Les Compagnons de Cartier, 3643 rue des Compagnons, Ste-Foy. Adm. \$2.

RENE CLAUDE: chante Georges Brassens dans un spectacle intitulé "J'ai rendez-vous avec vous", 20h30. Théâtre du Petit-Champlain, 68 rue Petit-Champlain. Rés. 692-3094. Se termine dim.

JEAN-PIERRE BERUBE: du jeu, au 22h. La Traversée, 28 boul. Champlain, place Royale, en face de la Traverse de Lévis, en bas du restaurant Au pied du chat. Entrée libre. Se termine dim.

LES AMERINDIOS, d'AL- LAULI et COPLA: avec Sylvie, musique latino-américaine, du mar, au dim, en alternance le midi et le soir. Restaurant Marie-Li, 633, 3e Avenue, Limoilou.

BIG MOOSE WALKER: à compter de 21h. Le Jazz, 19 rue St-Pierre, place-Royale. Entrée libre sauf ven., sam. \$1.

PEDRO ALEDO: auteur-compositeur-interprète, chants méditerranéens. Trois spectacles par soir à compter de 22h. Bar Elite, 54 rue Couillard. Entrée libre. Se termine le 30.

INTERCOM: Chez Dagobert, 600 Grande-Allée est, à compter de 22h15. Entrée libre. Se termine dim.

LES CHATS SAUVAGES: Le Crâneau, 47 cote de la Fabrique, 22h15. Entrée libre.

MARIO OLIVIER: 23h. Cabaret Vénus, 157 chemin Ste-Foy. Entrée libre. Se termine dim.

BIG BONHEUR: orchestre de danses sociales, ven., sam. 21h. Club Lafayette, 588 boul. Charest est. Adm. \$1,50.

LE GARÇON D'AP- PARTEMENT: de Gérard Lauzier avec Pierre Labelle, Michel Rivard, Gérard Lauzier, Dorothée Berryman et Christiane Pasquier, ce soir 20h30, dem. 18h30 et 22h. Salle Louise-Frédette du Grand Théâtre de Québec.

ENFIN DUCHESSE: spectacle théâtral conçu et joué par "Les folles Allées", 20h30. Théâtre de la Bordée, 1091, 1 rue St-Jean. Réservations: 694-9631. Se termine le 6 fév. Relâche dim., lun.

L'HOMME ELEPHANT: de Bernard Pomerance avec Germain Houde, André La-chapelle, Jean-Louis Roux, Paul Savoy, Guy Provost et Normand Guay, 20h30. Salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec. Adm. \$8, \$9, \$10; étud. et âge d'or \$6, \$7, \$8. Se termine le 27 fév. Relâche dim., lun.

CASINO: collectif d'après une idée originale de Pierre Powers, avec Lorraine Côté, Yves Jacques, Marie-Christine Perreault, Reynald Robinson et Pierre Powers. Théâtre du Vieux-Québec, 30 rue St-Stanislas, 20h30. Rés.

UN RALLYE NAVEX: 12 heures du Carnaval aura lieu le 6 fév. à 23h. Adm. \$25 par couple (déjeuner inclus). Rés. 626-3716.

MARCHE AUX PUCES et BAZAR COMMUNAUTAIRE: 35 Dorchester sud, dim. 10h à 17h. Rés. 525-4579.

SOIRÉE ARTISTIQUE: présentée par les Ivoiriens de l'université Laval, dans le cadre des Journées de la fraternité, 19h30: "Le chapeau" (-). Après cette projection, une troupe de danseurs africains offriront un ballet traditionnel de la Côte d'Ivoire qui sera suivi de la pièce de théâtre "La marmite de Koka Mhala" de Guy Menga. Théâtre de la cité universitaire. Adm. \$1,50, \$2, \$2,50 (incluant le film, le ballet et la pièce de théâtre).

UN RALLYE NAVEX: 12 heures du Carnaval aura lieu le 6 fév. à 23h. Adm. \$25 par couple (déjeuner inclus). Rés. 626-3716.

MARCHE AUX PUCES et BAZAR COMMUNAUTAIRE: 35 Dorchester sud, dim. 10h à 17h. Rés. 525-4579.

SOIRÉE ARTISTIQUE: présentée par les Ivoiriens de l'université Laval, dans le cadre des Journées de la fraternité, 19h30: "Le chapeau" (-). Après cette projection, une troupe de danseurs africains offriront un ballet traditionnel de la Côte d'Ivoire qui sera suivi de la pièce de théâtre "La marmite de Koka Mhala" de Guy Menga. Théâtre de la cité universitaire. Adm. \$1,50, \$2, \$2,50 (incluant le film, le ballet et la pièce de théâtre).

UN RALLYE NAVEX: 12 heures du Carnaval aura lieu le 6 fév. à 23h. Adm. \$25 par couple (déjeuner inclus). Rés. 626-3716.

MARCHE AUX PUCES et BAZAR COMMUNAUTAIRE: 35 Dorchester sud, dim. 10h à 17h. Rés. 525-4579.

SOIRÉE ARTISTIQUE: présentée par les Ivoiriens de l'université Laval, dans le cadre des Journées de la fraternité, 19h30: "Le chapeau" (-). Après cette projection, une troupe de danseurs africains offriront un ballet traditionnel de la Côte d'Ivoire qui sera suivi de la pièce de théâtre "La marmite de Koka Mhala" de Guy Menga. Théâtre de la cité universitaire. Adm. \$1,50, \$2, \$2,50 (incluant le film, le ballet et la pièce de théâtre).

OPTIQUE: ven., sam. 21h30. Ambiance, 545, 1ère Avenue, Limoilou (2e étage; autrefois Dansa Casa). Adm. \$2.

EYES: Le Cerele électrique, 27 cote du Palais.

CHRISTIAN GRIMARD: chansonnier s'accompagnant à la guitare. Le Gaulois, 65 rue Buade. Entrée libre.

BERNARD DEVILLERS et BOB PARADIS: chanteurs-pianistes. Tous les soirs à compter de 18h. Au Chambord et bar Le Coin, Holiday Inn, centre-ville, 350 rue de la Couronne.

TRIO RAUL MUNOZ, du lun, au sam. 21h30, au piano-bar, DUO HAMEL-LA-FLAMME, guitaristes et flûtiste au restaurant "Le Champlain", lun, au sam. 19h à 22h. Château Frontenac.

EDITH SKEWES-COX QUARTET: jazz vocal, 22h. Le Bilboquet, 40 cote du Palais. Entrée libre. Se termine le 31.

IRIS: jazz traditionnel, du mar au dim. 22h. Bar l'Empire de l'Hotel Clarendon, 57 rue Ste-Anne. Entrée libre.

PIERRE BOUTET: chanteur, du mar, au sam. 21h. Bar Le Vertige, Ramada Inn, 1200 de Lavigne, Ste-Foy.

PIERRE BOUTET: et son groupe NUAGE. Du mar au sam. 22h. Restaurant Les Visages et GLORIA MARCON, pianiste au restaurant Le Vignoble, du jeu, au sam. 19h30. Auberge des Gouverneurs, haute ville.

ZOE HARLAN: trois spectacles par soir à compter de 22h et une représentation le dim. à 16h30. Le Figaro, 1011 rue St-Jean, Vieux-Québec. Entrée libre sauf ven., sam. \$1.

DEVITO WALSH BAND: rock et blues. Café-bar Jacob, 239 rue St-Vallier ouest, 22h. Entrée libre. Se termine sam.

VILLAGE DES SPORTS: 371 boul. Valcartier (route 371 nord), Valcartier Village. Tous les jours 10h à 18h et 19h à 23h (sauf le lundi). Glisades en train, descente sur chambre à air, sentiers de patinage en forêt, ski de fond et raquettes. Service de cafétéria et salon-bar. Stationnement gratuit. Rés. 844-2212 ou 3892.

LES VOUTES DU PALAIS: présentent "Les moyens de communication à Québec". La presse, la radio, la télévision, l'histoire du téléphone (historique, appareils, photos, etc.). Deux animateurs sont disponibles sur réservation pour visites guidées, explication et fonctionnement des appareils. Rés. 694-6092. Du mar au dim. 12h30 à 17h, au pied de la cote du Palais.

PARC DE L'ARTILLERIE: 2 rue d'Aurore, site historique commémorant trois siècles de vie militaire, sociale et industrielle. Visites guidées sur réservations: 694-4205. Gratuit.

AQUARIUM DE QUÉBEC: 1675 av. du Parc, Ste-Foy. Ouvert tous les jours de 9h à 17h. Adultes: \$1,50; moins de 14 ans \$0,50; moins de 6 ans gratuit si accompagné d'un adulte. Hors saison (quelques services non disponibles). Gratuit.

JARDIN ZOOLOGIQUE: 8191 av. du Zoo, Charlebourg. Tous les jours 10h à 15h30. Hors saison (quelques services non disponibles). Gratuit.

sports et loisirs

par ROLAND SABOURIN

AUJOURD'HUI

Ligue de hockey junior majeur du Québec: Olympiques de Hull contre les Remparts, au Colisée, 19h30.

Ligue de hockey junior "B": Québec-Métro: Sainte-Foy à Vanier, 20h30; Charlesbourg à Loretteville, 20h30; Beauport à Sainte-Marie, 21h.

Hockey collégial "AAA": Saint-Laurent contre Titans de Limoilou, parc Victoria, 21h; Thetford-Mines à Saint-Georges, 21h.

Ligue de hockey Intercités: atome et bantam, DSNCO contre Beauport, centre sportif Marcel-Bédard, 19h.

Ligue de hockey junior "B" du Bas-Saint-Laurent: Amqui à Sainte-Anne-des-Monts, 21h; Rimouski à Matane, 21h.

Tournoi provincial de hockey mosquito de Lauzon: 12 rencontres à l'aréna de Lauzon, dès 8h, départ de la ronde-consolation à Saint-Henri, 17h.

Bonspiel international de Québec: cinquième journée d'action avec premières finales, clubs Etchemin, Victoria, AEC et Jacques-Cartier; soirée au club Etchemin.

Courses attelées: première journée du congrès des hommes à chevaux, Auberge des Gouverneurs, centre-ville; programme régulier de 10 classes, Hippodrome du parc Expo-Québec, 19h30.

Quilles: quille-o-thon de la paralysie cérébrale, salles Frontenac, Rond-Point de Lévis et Centre Mgr-Marcoux, de 23h45 à 8h, demain.

Basketball collégial "AAA": Sainte-Foy à Limoilou (7-19h15, g. 21h); F.X. Garneau à séminaire de Québec, garçons, 20h.

Ligue de basketball scolaire: cadet masculin, séminaire de Québec à Charlesbourg, 17h30.

Badminton: tournoi "Les Volants d'or", étudiants de l'université Laval, au PEPS, 18h30 à 23h30.

Carnaval de Québec: conférence de nouvelles sur les événements sportifs, restaurant du Vieux-Port, 11h30.

Racquetball: tournoi invitation de l'Association des policiers provinciaux, club DuValloir, début du tournoi pour les membres, club Laurentien.

Jeux du Québec: compétition de basketball, benjamin et cadet, polyvalente Ancienne-Lorette, 17h30 à 22h30.

SAMEDI

Bonspiel international de Québec: dernières finales dans les différents clubs et soirée de fermeture au Château Frontenac.

Courses attelées: deuxième journée du congrès des hommes à chevaux, Auberge des Gouverneurs, centre-ville.

Tournoi provincial de hockey mosquito de Lauzon: 11 rencontres du tournoi régulier à l'aréna de Lauzon et 11 autres du tournoi-consolation à Saint-Henri, dès 8h15.

Racquetball: première journée du 4e tournoi de la tournée professionnelle Labatt Légère, club LeBourgneuf, tournoi invitation de l'Association des policiers provinciaux, club DuValloir, fin du tournoi pour les membres, club Laurentien.

Ski alpin: concours de descente de la Coupe Sealtest, Mont Sainte-Anne; slalom, 4 manches, du circuit "Boutik Suisse", juvénile, Mont Saint-Castin-les-Neiges.

Ski de fond: 11e épreuve de la Coupe "Ook-Pik", parc Mont-Tourbillon; stage pour moniteurs de niveau 1, Mont Sainte-Anne.

Ski acrobatique: deuxième compétition de la Coupe Sealtest, Mont Adstock.

Tennis: tournoi de classe "AA" du circuit Saint-Hubert et j'tney pour les membres, club Tennisport, fin du tournoi de classe "A" Saint-Hubert, club Avantage.

Badminton: tournoi "Les Volants d'or", étudiants de l'université Laval, au PEPS, 12h30 à 17h30; tournoi invitation régional du cégep La Pocatière, 9h30.

Volleyball collégial "AAA": tournoi de la Ligue interrégionale, filles au collège Méric et garçons au séminaire de Québec.

Basketball féminin: John-Abbot visite collège Sainte-Foy. Ligue collégiale "AAA", 14h30.

Handball olympique: tournoi collégial "AA", à Thetford-Mines, 10h; tournoi interscolaire, cadet masculin, collège de Lévis.

Escrime: compétition de l'Association sportive universitaire du Québec, au PEPS, 9h.

Association "Les Sportifs du Québec": danse annuelle pour les membres, patro Roc-Amador, 21h.

Club de curling Etchemin: programme de la Ligue industrielle et commerciale.

Patinage artistique: première journée des Jeux de la participation, Amphiglace, Ancienne-Lorette, 9h30 à 20h30.

Club de curling Victoria: journée spéciale de "4-bouts", ouverte à tous.

Tir à l'arc: cours spécial sur la chasse, centre récréatif Saint-François-d'Assise, 9h.

Comité de hockey